

Qualifiée en finale de la Coupe de l'UAFA
SOIRÉE CAUCHEMARDESQUE
POUR L'USMA AU CAIRE P. 28

LAOUFI.COM
 46.000 DA TTC
 Samsung GALAXY Tab 2
 12 GARANTIE
 www.laoufi.com
 hp acer TOSHIBA lenovo SONY DELL SAMSUNG

ACTUALITÉ VUE
 AUTREMENT
 P. 6 à 15

Le Quotidien
 Edition Nationale d'Information
 D'ORAN

**LE FOOT, LE QATAR,
 SON IMAGE ET LE
 POÈTE EMBASTILLÉ**

AKRAM BELKAÏD

L'EUROPE VA TRÈS MAL

PIERRE MORVILLE

■ Vous avez dit disparus ?
 Oui disparus !
BACHIR BEN NADJI



**La valeur
 des Nations unies**
GARETH EVANS

Chancelier de l'Université nationale,
 ex-ministre des Affaires étrangères
 de l'Australie de 1988 à 1996



**La Fed, un bouc
 émissaire facile**
KENNETH ROGOFF

Professeur d'économie
 et de sciences politiques
 à l'université de Harvard

**L'IMPOSSIBLE
 QUATRIÈME
 MANDAT**
ABED CHAREF

■ Qu'ont fait nos sages ?
KAMAL GUERROUA

■ Entre hier
 et aujourd'hui :
 le développement
 en question !
ABDELKADER KHELIL

■ Quel développement
 pour une Algérie nouvelle ?
M'HAMED ABACI

■ «Oublier le passé, c'est
 se condamner à le revivre»
BRAHIM SNOUCI

■ Un wali qui part en silence
EL YAZID DIB

■ Livres : Corinne au pays
 des mirages
BELKACEM AHCENE-DJABALLAH



**WALIS ET CHEFS
 DE DAÏRA,
 CES MAL-AÏMÉS**

ABDELKADER LEKLEK

Programme AADL 2001-2002
Le ministre veut en finir en mai
La course contre la montre est lancée et chaque prise de décision du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, va dans ce sens.

Moncef Wafi

En exigeant de l'Agence nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL) de travailler les samedis et vendredis, c'est du temps que veut gagner le Ministre pour en finir, au plus tard en mai prochain, avec l'actualisation des dossiers des souscripteurs de 2001 et 2002. M. Tebboune a demandé au directeur général de l'AADL de convoquer, dès la semaine prochaine, les souscripteurs dont les dossiers ont été acceptés pour leur remettre l'ordre de versement et la fiche de vœux pour la sélection d'au moins quatre sites. Ces souscripteurs, estimés à plus de 100.000, rien qu'à Alger, et qui n'ont pas payé la première tranche des 10%, ont été convoqués, rappelons-le, en janvier dernier, en fonction de l'ordre chronologique de dépôt de leurs dossiers initiaux. Cette décision survient suite aux mouvements de contestations observés chez ces anciens souscripteurs lassés par une décennie d'attente et effrayés par des rumeurs qui ont circulé ces derniers temps évoquant l'impasse faite sur leurs dossiers. En novembre dernier, l'AADL avait invité ces souscripteurs à actualiser leurs dossiers. D'après le Coordinateur de l'association des souscripteurs au programme 2001-2002, Nabil Belhadad, cette annonce est venue pour les rassurer suite à des informations relayées par la presse selon lesquelles ils devront s'inscrire de nouveau et que leurs dossiers seront traités au même titre que les nouveaux. L'atmosphère a été désamorcée après les promesses du Directeur général de l'AADL et ses assurances. « Le DG de l'AADL nous a rassurés que les anciens souscripteurs sont appelés à actualiser leurs dossiers lesquels seront traités séparément de ceux des nouveaux postulants qui vont être éventuellement inscrits dans le nouveau programme qui sera lancé à la fin du 1er trimestre de 2013 et qui comporte 150 000 logements, dont 50 000 à Alger », avait encore précisé Nabil Belhadad. La demande du Ministre d'accélérer la cadence du traitement des dossiers devra permettre, par ailleurs, à l'AADL de recevoir les dossiers des nouvelles demandes de logements des programmes « Location-vente », a expliqué M. Tebboune qui n'a pas exclu le recours au système électronique et l'ouverture de bureaux sup-

plémentaires pour alléger la pression. A propos de la falsification des certificats de résidence pour l'obtention d'un logement, le représentant du Gouvernement a réitéré ses mises en garde en rappelant la gravité de l'acte et en affirmant qu'à ce jour près de 16.800 faux certificats de résidence avaient été recensés. Le sujet avait déjà été évoqué auparavant par M. Tebboune qui avait regretté les falsifications qui émaillent la constitution des dossiers de demandes de logement. « Nous avons constaté une importante falsification de certificats de résidence » lors du traitement de demandes de logements, dira-t-il ajoutant que ces demandes « seront tout simplement rejetées et transmises éventuellement à la justice ». Selon le DG de l'AADL, une enquête préliminaire sur trois communes à Alger a fait ressortir 5.534 fraudeurs qui seront présentés à la justice. Quant au nombre de souscripteurs au programme AADL entre 2001 et 2005 dont la demande est éligible, il est de plus de 142.000 souscripteurs mais ceux qui seront convoqués seront relativement moins nombreux du fait que beaucoup d'entre eux ont bénéficié d'une aide de l'Etat pour acquérir un logement, selon le DG de l'agence. En outre, les employés partis à la retraite durant les dix dernières années seront toujours maintenus au programme, alors que les souscripteurs dont le salaire a augmenté durant la même période à plus de 108.000 dinars, seront transférés vers le programme de logements publics promotionnels (LPP). Quant aux souscripteurs décédés, les héritiers doivent désigner un seul bénéficiaire qui sera en mesure d'assumer les charges mensuelles. En outre, l'AADL informe les intéressés qu'elle n'acceptera aucun désistement d'un bénéficiaire au profit d'un tiers. La souscription au nouveau programme location-vente ne sera ouverte qu'après achèvement de l'opération d'actualisation des anciens dossiers, souligne la même source. La relance par les pouvoirs publics de la formule location-vente AADL lancée en 2001, prévoit la réalisation de 150.000 logements de ce type alors que la tutelle a évoqué la possibilité de revoir ce quota à la hausse pour peu que des assiettes foncières soient dégagées. Quant au prix du logement AADL, il sera revu à la hausse entre 3,5 et 4 millions de DA.



ANALYSE

Kharroubi Habib

A propos du conflit sahraoui, le président français François Hollande, arrivé hier à Rabat en visite d'Etat dans le royaume marocain, a déclaré en décembre 2012 devant le Parlement algérien qu'il « soutient l'initiative onusienne pour sortir de ce conflit ». Des observateurs se sont empressés à l'époque de décrypter son propos comme annonçant une volonté de rupture de sa part avec la position adoptée sur ce dossier par son prédécesseur à l'Elysée, Nicolas Sarkozy, ayant insisté à appuyer sans réserve Rabat qui refusait le plan onusien tente de lui substituer celui de l'octroi au Sahara Occidental d'une « large autonomie » à l'intérieur du royaume.

Rien n'est venu pourtant de Paris depuis en confirmation de leur lecture. Le Quai d'Orsay et la diplomatie française continuent là où la question sahraouie est examinée à soutenir la thèse marocaine de « large autonomie » en prétendant qu'elle est « une base sérieuse et crédible pour mettre fin au conflit ». François Hollande confirme certainement cette continuité durant sa visite dans le royaume. A Alger, il a omis de faire état de la préférence française pour le plan marocain pour ne pas froisser ses hôtes qu'il sait très sourcilleux sur le sujet. Mais il avait pris la précaution de rassurer sur son omission les autorités marocaines auxquelles il a délégué pour ce faire avant sa visite à Alger son Premier ministre Jean-Marc Ayrault. Lequel avait alors clairement affirmé que Paris s'en tiendra à son appui au plan de Rabat.

Ce que François Hollande dira sur le sujet sera à l'évidence décortiqué avec minutie par les autorités algériennes et sera susceptible de parasiter la normalisa-

Hollande reniera-t-il à Rabat ce qu'il a affirmé à Alger ?

tion des relations algéro-françaises à laquelle a contribué sa visite en Algérie, s'il s'avère que son « soutien à l'initiative onusienne » annoncé par lui à Alger n'aura été que « clause de style » sans effet pratique sur la position

française dans le dossier sahraoui. Une déclaration de François Hollande pro-thèse marocaine alors que l'émissaire onusien Christopher Ross est encore dans la région pour tenter de relancer le plan onusien de sortie du conflit sahraoui préconisant la tenue d'un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui, sonnerait irrémédiablement le glas de ses efforts. Ross a anticipé cette éventualité en mettant en garde sur ce qu'il en résulterait pour la région dont il a estimé qu'elle est dans « une situation dangereuse qui rend une solution plus urgente que jamais ». Solution dont il a précisé qu'elle doit être « en adéquation avec les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU ».

Or c'est précisément le soutien de Paris à leur thèse qui encourage les autorités marocaines à ignorer les décisions de l'instance onusienne. En leur réitérant ce soutien à l'occasion de sa visite au Maroc, Hollande ne fera que conforter les autorités de ce pays dans leur obstination à s'en tenir au fait accompli de l'occupation du Sahara Occidental et à leur refus du libre exercice pour sa population du droit universellement reconnu d'autodétermination. Il confirmera par là même que la France qui se prétend « mère des droits de l'homme et des citoyens » n'est en fait qu'un Etat « monstre froid » n'agissant que pour faire prévaloir ses intérêts nationaux. Que l'Elysée soit aux couleurs rose des socialistes ou bleue de la droite.

Ministère des Finances
Deux réflexions sur les subventions et les salaires

Le ministère des Finances a entamé deux réflexions sur les subventions des produits de base et sur les salaires, deux postes représentant des dépenses « très importantes » dans le budget de l'Etat, a indiqué, hier, un cadre au même ministère. « Il y a une réflexion sur le ciblage de la subvention des produits de base pour réaliser des gains », car actuellement, « tout le monde, y compris les grosses fortunes, en profite », et une autre sur les salaires, a souligné Ferhane Sidi Mohamed, directeur général de la Direction générale de la prévision et des politiques. Cette déclaration a été faite lors de la présentation d'une communication sur le thème de « L'évaluation comme outil d'encadrement des politiques publiques ». Selon M. Sidi Mohamed, les subventions aux produits de première nécessité se traduisent aussi par « la fuite des produits vers les pays limitrophes ». Mais, il n'a

donné aucune indication sur les produits concernés par cette révision du régime de subvention, l'étude, a-t-il précisé, « n'est pas encore achevée ». Quant aux changements à apporter à la subvention du pain, le même responsable a dit que l'étude engagée par le ministère du Commerce n'a pas encore été transmise au ministère des Finances pour statuer définitivement. En ce qui concerne les salaires, M. Sidi Mohamed a indiqué que plusieurs scénarios sont sur la table, comme celui de leur « indexation sur l'inflation ou sur la productivité du travail ». Il précise que les dépenses liées aux salaires sont incompressibles mais que la réflexion engagée sur le sujet n'est pas inspirée par des recommandations du FMI. Ces deux réflexions entrant dans le cadre de la rationalisation des dépenses de l'Etat sont accompagnées par d'autres mesures. Il s'agit de la réforme budg-

taire, qui « entrera en vigueur dès 2015 », a dit M. Sidi Mohamed. Grâce à cette politique, les ministères seront dans l'obligation « de présenter des études » d'évaluation des coûts « de chaque projet » qu'ils désirent lancer. Une évaluation sera ensuite effectuée pour vérifier si le ministère concerné s'est conformé à ces prévisions. Cette méthode de travail est déjà appliquée pour les grands projets par la Caisse nationale d'équipement pour le développement, a-t-il précisé. La seconde mesure évoquée par M. Sidi Mohamed est liée « à la simulation de l'impact des mesures budgétaires et fiscales ». Cet outil est déjà fonctionnel « en interne » et il peut être appliqué « à des cas concrets dès cette année ». Mais, ce ne sera pas le cas car « il n'y a pas de mesure » introduite par le gouvernement dans le projet de loi de finances 2013 qui nécessite l'activation de cette méthode de travail, dit-il.

Tirage du N° 5580
119.690 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06

Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Quargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise Tél. : 021.74.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Rédaction Constantinoise Tél. : 031.64.19.81 - Fax : 031.64.19.80

Diffusion : **Quest:** SEDOR Tél. : 041.58.85.52
Centre: SEDOR - **Est:** SO.DI. PRESSE - **Sud:** TDS

Affaire des neuf policiers rejugée à Bouira L'ex-chef de Sûreté de wilaya de Tlemcen condamné à 10 ans de prison

Houari Saaïdia

Le verdict du procès en cassation des neuf officiers de police, dont l'ex-divisionnaire de la wilaya de Tlemcen, Senouci Mohamed, accusés de complicité avec un réseau de trafic de drogue dont le fief était basé à Maghnia, est tombé mardi soir à une heure tardive, les délibérés ayant pris de longues heures. L'ancien patron de la police de Tlemcen (2002-2005) a été condamné à 10 ans de réclusion criminelle pour «complicité de trafic de drogue par une organisation criminelle et recel d'un criminel recherché», soit la même sentence prononcée à son encontre par le tribunal criminel de Sidi Bel-Abès, le 3 mai 2011. Le tribunal criminel de Bouira a, d'autre part, condamné H. Nouredinne, un narco-trafiquant présenté par l'accusation comme étant le cerveau du réseau transfrontalier de trafic de drogue en question, à la réclusion à perpétuité. Deux autres membres de ce réseau ont écopé de 8 ans de réclusion. Les autres accusés, dont notamment huit ex-policiers, parmi eux le chef de Sûreté de daïra de Maghnia du temps du divisionnaire Senouci, ont été quant à eux acquittés. Ce procès en cassation fait suite aux pourvois validés par la Cour suprême après le premier jugement de mai 2011.

L'affaire remonte au 19 novembre 2005, à 9h15. Le standardiste du commissariat de la daïra de Maghnia reçoit un appel téléphonique faisant état de l'existence d'une voiture remplie de kif, près du domicile d'un certain B. B, connu sous le sobriquet de «Ould El-Anzi», à Maghnia. Munis d'un mandat de perquisition, des policiers investissent les lieux. Dans une Renault 25 rouge, garée près de la maison de B.B. et non fermée à clé, ils trouvent 275

kg de kif dans le coffre. Sous le frein à main, un extrait de naissance et une copie de la carte d'identité de B. B sont posés. Ce dernier est arrêté. Ni la R 25 ni le kif qui était à l'intérieur ne lui appartiennent, selon lui. Il nie tout et crie au complot. Des indices convergents, dont des témoignages de voisins ayant vu, la veille, deux hommes planter le décor de la R 25 bourrée de kif, seront enregistrés à la décharge de B.B. De qui provenait l'appel ? L'officier qui reçoit le coup de fil mentionne sur le registre des appels un numéro commençant par 071 et le nom de B.F. (faux nom). Mais il bifte ensuite au stylo ces indications. Selon ses dires, il l'a fait sur ordre et sous la pression de ses supérieurs, après que ceux-ci eurent identifié le titulaire de cette ligne téléphonique mobile, H. Nouredinne, un gros bonnet de la drogue. Pour l'accusation, il y a de forts soupçons que c'est ce dernier qui, depuis sa cellule de prison, a monté le coup de la R 25 pour «mouiller» B. Boubaker. Cette piste est confortée par la découverte, le 24 décembre 2005, de 25,4 quintaux de kif dissimulés dans l'ossature métallique d'une remorque de camion de marque Mercedes-Benz, dans un parking à Ghazaouet, véhicule appartenant, selon les investigations, à H. Nouredinne. L'un des huit compartiments du plateau où était caché le kif était rempli de terre -pour que ça ne sonne pas creux lors des contrôles de barrage.

Son volume coïncidait avec celui des 275 kilos de la R 25 rouge. L'analyse d'un échantillon de cette terre révélera des similitudes avec le sol de la ferme appartenant à H. Nouredinne, ce qui confortera encore davantage la thèse du scénario concocté par celui-ci pour impliquer Ould El-Anzi.

Affaires liées à la drogue Plus de 18.000 personnes jugées en 2012

Plus de 18.000 personnes ont été jugées en 2012 pour des affaires liées à la drogue, a-t-on appris hier auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). «Au total 18.515 personnes ont été jugées par la justice en 2012 pour des affaires liées à la consommation et à la commercialisation de la drogue, dont 142 femmes», a indiqué à l'APS le directeur général de l'office, M. Mohamed Zougar. Il a précisé que

14.234 personnes ont été jugées pour des affaires de détention et de consommation de la drogue et 4.281 autres pour des affaires de trafic et de commercialisation de la drogue. M. Zougar a relevé, en outre, que 16.018 affaires liées à la drogue ont été traitées par la justice durant la même période (2012), dont 12.930 liées à la détention et la consommation de la drogue et 3.088 autres liées au trafic et à la commercialisation de la drogue.

M'sila Collision entre deux bus, 5 morts et 75 blessés

Merzougui Mohamed

Ben Srour, une commune située à 120 km au sud de M'sila, sur la RN46, reliant Biskra à Bou-Saada, a été le théâtre d'un terrible accident de la route, survenu hier. Le bilan est lourd : cinq personnes mortes et 75 autres blessées dont 12 dans un état grave.

Une collision frontale s'est produite entre un bus de transport de voya-

geurs assurant la desserte entre Alger et Oued Souf et un autre desservant Biskra - Alger. Toutes les victimes ont été évacuées par les éléments de la Protection civile et les usagers de la route vers l'hôpital de Bou-Saada où une vingtaine de médecins et près de 80 infirmiers ont été mobilisés. Enfin, une enquête a été diligentée par les éléments de la Gendarmerie nationale, pour déterminer les circonstances de l'accident.



Raina
Raïkoum

Kamel Daoud

Sans vouloir revenir sur du dépassé, l'affaire du cambriolage du Palais de justice à Alger reste fascinante. Comme l'exi- ge la tradition, elle a commen- cé sur la thèse du complot, avant de finir sur le simple fait divers : ce n'était pas un clan qui a volé des dossiers, mais un voleur qui a volé un équipement informatique. On aurait pu arrêter l'histoire ici, mais l'explication du vol a fait rebondir le sens vers le sublime.

On y apprend donc que le bonhomme, voleur présumé, a pu réaliser son exploit par le sommeil. S'étant endormi dans une salle d'attente du Palais de justice, il se réveilla le soir dans le Palais, seul. Personne ne l'ayant remarqué ou vu ou aperçu. Du coup, avec un palais à lui tout seul, le bonhomme aurait décidé d'y faire la fouille, se promena librement dans les étages, les bureaux et se choisi quelques micro-ordinateurs à mettre sous l'aisselle.

Cela fait rire bien sûr. Mais c'est destiné surtout à faire pleurer. Tant c'est comique, simple, proche du dessin animé et de l'histoire. Résumé ainsi la débâcle, le sous professionnalisme, la caricature et l'incompétence ou l'essence du hasard qui soude encore cette nation à la gravité. On est au cœur d'Alger, cœur de l'Algérie, dans l'une des institutions les plus importantes du pays, où travaillent des juges, surveillée par la police, les caméras, les alarmes et la vigilance républicaine. Et c'est là qu'il a suffi à un Algérien de dormir pour réaliser le cambriolage de la décennie. On peut tirer de ce fait

La véritable tragédie du vol du Palais de justice d'Alger

divers des matières pour des contes, du rire collectif, de la moquerie ou de la mythologie post-moderne. S'interroger jusqu'à l'abîme sur le troisième âge collectif. Où se po-

ser une question philosophique genre « qui dort dans cette histoire ? Le palais ? Le pays ? Le régime ou le voleur ? ». Qui devait se réveiller en premier ? Car le bonhomme, contrairement à toutes possibilités stratégiques et plans complexes a usé simplement du hasard, dormir dans une salle d'attente, pour prouver que le pays ne tient qu'à un fil et qu'il suffit de rien pour le contourner. Du coup, une affreuse question : et si rien n'existait et que le pays n'est qu'un mirage de veille qui disparaît quand tout le monde dort ? Et si le Pouvoir lui-même, ses clans, salons, « Services » et manipulations supposés, et si tout ce qui fait vivre la rumeur et les journaux et alimente la paranoïa et les analyses n'était rien du tout et que le pays n'est qu'une grande tasse vide qui fixe de son œil le cosmos qui ne répond pas ? Qu'a du ressentir B.Y le présumé voleur du Palais de justice d'Alger en se promenant seul au cœur du Palais, libre absolument au cœur du cœur ? A-t-il rit jusqu'à avoir mal au ventre ou s'est-il hâté de « prendre » comme après le départ du colon ? Ce furent sûrement des moments uniques d'intense liberté. De ces instants que l'on n'oublie pas lorsqu'on soulève le capot du pays et qu'on constate que le moteur n'existe pas et que tout n'est que fiction et que rien n'est fermé à clé et qu'il suffit de dormir dans une salle d'attente

Tlemcen

Deux enfants enlevés libérés par la gendarmerie

Khaled Boumediene

Deux enfants âgés de 08 et 12 ans enlevés avant-hier soir vers 17 heures ont été libérés par les éléments de la Gendarmerie nationale de Beni Ouarsous (daïra de Remchi), dans la wilaya de Tlemcen. Cette action a été menée suite à des informations parvenues aux services de la gendarmerie faisant état de l'enlèvement de deux mineurs par un automobiliste qui s'est dirigé du côté de la forêt «Tizaghène», située à quelques kilomètres à l'ouest de la ville de Beni Ouarsous, à bord d'une voiture de marque Peugeot Symbol. La réaction rapide des gendarmes a permis de faire échec à cette tentative d'enlèvement et de sauver les deux mineurs des mains de leurs ravisseurs. Deux jeunes

âgés de 25 ans (originaire de Beni Ouarsous) arrêtés, ont été présentés et écroués par le procureur de la république près le tribunal de Remchi. Ils sont accusés de l'enlèvement des deux enfants. Rappelons, que pour combattre ce phénomène qui commence à prendre de l'ampleur dans notre pays, le premier ministre, Abdelmalek Sellal, a récemment ordonné de mettre en place une série de mesures « rapides » contre les enlèvements d'enfants, après le récent assassinat des deux garçons à Constantine.

A Sebdo (40 kilomètres au sud de Tlemcen), la petite Sanaa, âgée de 6 ans et demi, a été enlevée un jeudi 14 mars 2013 vers 16h devant son école et retrouvée assassinée le lendemain soir. La fillette avait été tuée par stran-

gulation. Son corps avait été dissimulé dans un fût dans une habitation abandonnée au lieu dit El-Farch, une paisible bourgade, située à environ deux kilomètres au sud de la ville de Sebdo (sur la route de Sidi Djillali). Ce crime crapuleux a mis en émoi toute la population de Sebdo qui s'est mobilisée pour retrouver les criminels. Les investigations entamées par la gendarmerie de Sebdo, visant les relations qu'avait la mère de la victime ont aussitôt abouti à l'arrestation de deux suspects. Il s'agit de Omar B., repris de justice, âgé de 27 ans, l'amant de la mère de la petite Sanaa et d'un jeune, Mohamed B., âgé de 19 ans, originaire du village El-Farch, qui ont été déférés au parquet de Sebdo. Ils ont été écroués pour meurtre.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE MONSIEUR LE MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
ET SOUS L'ÉGIDE DE MONSIEUR LE WALI DE LA WILAYA D'ORAN



16^{ème} SIMEM

www.simem.info

Salon International du Médicament et de l'Équipement Médical

17/20 Avril 2013 Centre de Conventions ORAN

La santé au rendez-vous

Votre Rendez-vous Santé depuis 1998

- Une exposition internationale
- Des équipements et des produits de plus de **300 firmes** en provenance de 30 pays
- Des centaines d'experts et de techniciens à votre écoute
- Un environnement idéal pour de vrais contacts professionnels
- Le meilleur endroit pour vous informer et sélectionner vos prochains partenaires médicaux
- Surface d'exposition doublée cette année

- Equipements et instruments médico-chirurgicaux
- Imagerie médicale
- Equipements et produits de laboratoire
- Equipements et produits de chirurgie dentaire
- Produits pharmaceutiques, consommable médical
- Stérilisation, fluides médicaux, orthopédie, mobilier hospitalier



Partenaires média



Accès réservé aux professionnels. Demandez votre invitation.

INFORMATIONS/INSCRIPTIONS : Tél./fax : 041 27 39 84 - Mob.: 0661 51 47 39 / 0661 60 14 42 - email : ittissal@simem.info



www.kialgerie.com

Appréciez l'innovation



Photo non contractuelle

All-New
CERATO



Facebook
facebook.com/kiamotorsalgerie

Twitter
twitter.com/KIA_ALGERIE



The Power to Surprise

KIA MOTORS ALGERIE. Caroubier, TEL.021 49 74 19 / 22, Chéraga, TEL.021 37 99 80, Birtouta, TEL.021 44 21 52 / 57, Oran, TEL.041 49 91 75

Un plan de relance du secteur du textile d'un montant de deux milliards de dollars a été approuvé par les pouvoirs publics, «avec pour première mesure concrète la réouverture de deux usines à Meskiana et Chéraga», a indiqué ce mercredi le secrétaire général de la Fédération du textile et du cuir M. Amar Takjout au micro de la Chaîne III.

Deux milliards de dollars pour la relance du secteur du textile

El-Houari Dilmi

En effet, interrogé au sujet des perspectives de développement du secteur du textile, en proie à une grave crise depuis les années quatre-vingt-dix, le SG de la Fédération du textile et du cuir a indiqué qu'un plan de formation a également été approuvé pour 1.180 ingénieurs afin de «renforcer le secteur en moyens humains à la hauteur du plan de relance approuvé», a-t-il encore souligné. Un partenariat a par ailleurs été signé avec des Turcs selon «la règle des 51/49 pour cent pour la prise de parts dans deux entreprises à Béjaïa et Relizane», a précisé M. Amar Takjout, ajoutant que des accords sont en vue avec des partenaires italiens et espagnols dans le domaine de la fabrication de chaussures notamment. Concernant une certaine «frilosité» perçue chez les cadres dirigeants du secteur du textile, le SG de la Fédération du textile et du cuir a imputé cela à la dépenalisation de l'acte de gestion «qui tarde à se concrétiser sur le terrain de la réalité» et constitue une «préoccupation majeure de nos dirigeants, de même que la rémunération des employés du secteur, jugée parmi les plus faibles du secteur public économique», a-t-il souligné. Evoquant ce qu'il a appelé un «manque d'une vision économique claire pour la relance du secteur du textile en Algérie», M. Amar Takjout a insisté sur la «nécessaire promotion d'une économie productive», faisant part de ses craintes de voir le marché national ouvert à la concurrence, «ce qui peut se montrer fatal pour un secteur extrêmement fragile», a-t-il encore indiqué. A propos des effets attendus du plan de relance adopté par le gouvernement, le SG de la fédération a mis en exergue les potentialités du secteur du textile, estimant qu'il peut aller jusqu'à la couverture de 20 pour cent des besoins du marché national. Abordant les emplois perdus depuis les années 90 avec plus de 35.000

postes perdus, et 50 entreprises qui ont mis la clef sous le paillason, M. Amar Takjout a émis l'espoir de voir les engagements du ministère de l'Industrie au sujet du lancement d'un partenariat public-privé se concrétiser sur le terrain. Concernant justement le secteur privé activant dans le segment du textile, M. Amar Takjout a indiqué sur 4.500 entreprises privées existant dans les années quatre-vingt, «il n'en reste plus qu'une centaine à l'heure actuelle». Avec la démonopolisation du commerce extérieur, ces «confectionneurs se sont reconvertis en importateurs de friperie», a-t-il encore précisé, appelant au passage à une «régulation du marché de l'importation et au maintien de l'interdiction de la friperie». Mettant en avant les bénéfices d'un transfert de technologie de la part des partenaires étrangers comme les Turcs et les Portugais appelés à investir dans le secteur de la confection, le SG de la Fédération du textile et du cuir a indiqué que «d'autres investisseurs, européens notamment, s'intéressent au marché du textile en Algérie, au vu de la situation de crise traversée dans leurs pays respectifs». Au sujet de la délocalisation de certaines sociétés étrangères de confection et de fabrication textiles en Algérie, M. Amar Takjout a estimé qu'il s'agit là d'un «atout non négligeable», mettant en exergue ses avantages tirés notamment de sa situation géographique, «pour peu que les facilitations accordées en matière d'investissements directs aient une traduction réelle sur le terrain, avec une lutte sans merci contre la bureaucratie et la corruption», a-t-il encore indiqué. Dans le domaine social, le secteur du textile et du cuir en Algérie paye les salaires les moins élevés du secteur public économique et une fiscalité des plus avantageuses, ce qui peut «générer jusqu'à 300.000 emplois directs, contrairement à d'autres secteurs industriels qui ne peuvent pas générer autant d'emplois», a conclu le secrétaire général de la fédération.

OMC: 11e round de négociations demain à Genève

L'Algérie tiendra vendredi à Genève la 11e réunion formelle de négociations multilatérales pour son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a-t-on appris hier de sources proches du ministère du Commerce. Cette réunion du groupe de travail chargée du dossier d'adhésion de l'Algérie à l'organisation examinera, concomitamment avec le projet de rapport révisé, les réponses de l'Algérie aux questions additionnelles des membres de l'organisation ainsi que la progression des mises en conformité du régime du commerce algérien et des négociations bilatérales sur les consolidations tarifaires et les engagements spécifiques sur le commerce des services. «L'examen du régime du commerce algérien se poursuit en ce qui concerne le régime des licences d'importation, les obstacles techniques au commerce, la mise en oeuvre des mesures sanitaires et phytosanitaires, l'application des taxes intérieures, les entreprises publiques et les privatisations, les subventions et certains aspects de protection des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce», avait souligné le ministre du Commerce, Mustapha Benbada. Une vingtai-

ne de projets d'accords d'engagement sur les questions systémiques sont en cours de discussion, avait également affirmé une source proche du dossier. Sur le plan bilatéral, les négociations se poursuivent avec 13 pays et des progressions notables ont été enregistrées avec plus de la moitié d'entre eux, ajoute la même source. Une série de rencontres bilatérales avec dix pays membres de l'OMC avait précédé la réunion formelle. Des négociations bilatérales ont été menées, entre autres, avec les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, l'Australie, le Salvador, la Norvège, la Nouvelle Zélande, la Turquie et la Corée du Sud. Six accords bilatéraux avec le Venezuela, Cuba, la Suisse, le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine ont été déjà finalisés. Depuis son installation en 1995, le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'OMC a tenu dix réunions formelles et deux réunions informelles dont la dernière s'est déroulée fin mars 2012. Ce groupe a déjà examiné le régime du commerce de l'Algérie. Son premier projet de rapport a été élaboré en 2006 et a été révisé en 2008. Le projet de rapport révisé a été transmis à l'OMC en décembre dernier et sera distribué à l'occasion de ce 11e round.

Alger

L'Hôtel Oasis ouvre ses portes

M. Aziza

Le groupe Chérif Production a ouvert l'hôtel Oasis d'une capacité de 195 chambres, à Hussein Dey. L'hôtel offre une vue panoramique sur la Baie d'Alger avec la possibilité de passer un séjour d'affaires agréable. Oasis Hôtel, situé à proximité d'un nombre important d'institutions officielles, ministères, port, douanes, groupes industriels et aéroport, constitue un pied à terre idéal pour les hommes d'affaires. Cette nouvelle infrastructure hôtelière permettra de renforcer la capacité d'accueil à Alger, qui compte 7 grands hôtels seulement, selon le PDG du groupe Chérif Production, M. Cherif Kamel. Le patron du projet a affirmé que la capitale est parmi les dernières au monde en matière d'infrastructures hôtelières. L'entrée en service de l'Hôtel Oasis permettra également d'assurer une meilleure qualité de service, car il s'agit d'un hôtel 5 étoiles, qui

a été validé par la Commission du ministère du Tourisme. Notons, également, que sur 1 120 établissements hôteliers existant actuellement, seulement huit sont classés cinq étoiles et huit autres de catégorie quatre étoiles. Et «plus de la moitié des hôtels sont sans étoiles». Le groupe Chérif Production compte construire un autre hôtel d'une capacité de 250 chambres, au quartier d'Affaires à Bab Ezzouar. Le lancement des travaux de ce futur hôtel quatre étoiles est prévu à partir du mois de décembre. Le vice président du groupe M.O Hebouche a précisé que l'hôtel Oasis dispose d'équipements ultra modernes et d'un personnel qualifié et formé. Il a regretté le fait que les 200 étudiants formés à l'Ecole du Tourisme chaque année ne trouvent pas de débouchés, alors que la grande majorité des hôtels publics continuent à être gérés par un personnel en manque de qualification. Il précise que l'hôtel Oasis

emploie pour le moment 143 travailleurs avec l'objectif d'atteindre 200 d'ici 3 mois. Il assure que la grande majorité des travailleurs sont issus de Hussein Dey et de Kouba, mis à part quelques postes qui font appel à des qualifications pointues, ou à des techniciens. Il faut retenir, sur le plan technique, que la construction de cet hôtel a coûté 3 milliards de dinars. «30 % sont un prêt bancaire contracté auprès de la BDL et 70 % de cette somme, sont des fonds propres», a-t-il été souligné. L'hôtel compte 195 chambres et suites dont une suite présidentielle. Les chambres sont dotées d'air conditionné, de grands écrans T.V, de connexion internet, de minibars. Il y a aussi deux restaurants dont un situé au 12^{ème} étage et offre une superbe vue sur mer. Les tarifs dits d'appel, sont actuellement attractifs; 12 000DA pour une chambre standard coté ville et 14 000DA pour une chambre à vue sur mer.

Bouteflika signe six décrets

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a signé six décrets portant ratification de traités et protocoles passés avec des pays étrangers et des organisations internationales, conformément à l'article 77-11 de la Constitution, indique mercredi, un communiqué de la présidence de la République. Le premier décret porte sur le «traité de l'organisation de la propriété intellectuelle (OMPI) sur le droit d'auteur, adopté à Genève, le 20 décembre 1996», tandis que le deuxième concerne le «traité de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) sur les interprétations et exécutions et les programmes, adopté le 20 décembre 1996»,

précise le communiqué. Le troisième décret est relatif à «l'accord entre la République algérienne démocratique et populaire et l'Union européenne sur la coopération scientifique et technologique, signé à Alger, le 19 mars 2012», indique la même source. Le quatrième porte, quant à lui, sur le «protocole entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la Roumanie, signé à Bucarest, le 22 novembre 2011, modifiant l'accord entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République de Roumanie concernant la création d'une commission mixte algéro-rou-

maine de coopération économique, scientifique et technique, signé à Alger le 13 mars 1972". Le cinquième décret concerne «la convention entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de Roumanie, en matière d'acquisition du droit de propriété des terrains par les missions diplomatiques des deux Etats, signée à Bucarest, le 23 novembre 2011». Le sixième décret porte sur «l'accord de transport aérien entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République de Pologne, signé à Varsovie, le 7 juillet 2011», conclut la même source.

Tizi-Ouzou

Un policier condamné à dix ans de prison pour avoir tué sa femme

Naït Ali H.

Un policier a été condamné tard dans la soirée du mardi par le tribunal criminel de Tizi Ouzou à la peine de 10 années de prison ferme pour homicide volontaire avec préméditation commis sur la personne de sa femme. Selon l'arrêt du renvoi de la chambre d'acc-

cusation, les faits se sont produits le 24 octobre dernier en fin de journée quand les policiers de la permanence du Commissariat central de la ville de Tizi Ouzou ont été appelés pour secourir une femme blessée par balle sur la route menant vers la banlieue ouest de Tizi Ouzou, Boukhalfa. Elle venait d'être la cible de

tirs avec arme à feu dont l'auteur n'est autre que son mari policier, qui a fait usage de son arme de service. Transférée vers les urgences de l'hôpital de Tizi Ouzou, la victime, mère de trois enfants, a succombé à ses blessures. A l'origine de ce drame un conflit familial. Les époux vivaient séparément.

10 ans de prison pour appartenance à un groupe armé

Un individu poursuivi pour appartenance à un groupe armé a été condamné hier par le tribunal criminel de Tizi Ouzou à la peine de 10 années de prison. Selon l'accusation,

K.Brahim avait été capturé par les forces de l'Armée nationale populaire en mars 2009 à la suite de l'élimination du terroriste M. Nacer au cours d'une embuscade tendue à hauteur

de Boukhalfa (périphérie ouest de la ville de Tizi Ouzou). Au moment de son arrestation, le prévenu était en possession d'une arme de type kalachnikov.

N. A. H.

L'impossible quatrième mandat

C'est parti. L'idée d'un quatrième mandat pour le président Bouteflika est lancée. Mais le moment est particulièrement défavorable, avec l'accumulation des affaires dans un climat délétère.



PAR ABED CHAREF

Le troisième mandat de de M. Abdelaziz Bouteflika au poste de président de la république prend fin dans un an. Et, déjà, le pays s'agite, autour d'un enjeu central : le quatrième mandat. Les uns veulent préparer le terrain pour permettre au chef de l'Etat de « poursuivre son œuvre » à la tête du pays, pendant que d'autres veulent à tout prix l'en empêcher, pensant que le pays a déjà perdu trop de temps.

Le signal a été donné par un mystérieux article de presse, dans lequel un tout aussi mystérieux personnage, se présentant comme un « proche » de M. Bouteflika, affirmait que le chef l'Etat serait disposé à rempiler pour un quatrième mandat. Certes, M. Bouteflika ne serait pas très enthousiaste, mais il serait disposé à se sacrifier pour le bien du pays, confiait l'homme qui murmure aux oreilles des journalistes. C'était suffisant pour pousser des opposants, dont un candidat déclaré aux élections présidentielles, M. Ahmed Benbitour, à lancer une opération destinée à empêcher le chef de l'Etat de rester au pouvoir. Pas question de quatrième mandat pour un président dont la présence gêne, de fait, la vie politique et économique du pays, disent-ils.

Mais au-delà de cette agitation, s'impose à l'Algérie une autre réalité : un quatrième mandat de M. Abdelaziz Bouteflika est devenu impossible. Cela ne veut pas dire que l'hypothèse soit exclue, et qu'il faille l'écarter totalement. Bien au contraire. Le maintien de M. Abdelaziz Bouteflika reste une hypothèse plausible, qui a de nombreux partisans, et beaucoup y trouveraient leur compte. Au sein du pouvoir, c'est une hypothèse de travail prise au sérieux.

Mais un quatrième mandat est impossible dans le sens où il serait ingérable. Il créerait dans le pays une situation intenable. Le pouvoir peut l'imposer, mais ce serait trop risqué, face à une société en ébullition. Un quatrième mandat signifierait que le pouvoir s'engage dans ce qu'un analyste a qualifié de « guerre psychologique contre les Algériens ». Il ouvrirait trop de fronts, avec trop d'incertitudes, en prenant un risque inutile, alors que le pouvoir a la possibilité d'engager en douceur un virage mieux adapté, y compris pour le pouvoir lui-même.

Un quatrième mandat signifierait aussi qu'on balaie d'un revers de la main le « printemps arabe » et ses effets. Il y a deux ans, faut-il le rappeler, trois chefs d'Etat étaient balayés par un vent de révolte. Zine El-Abidine Ben Ali, Hosni Moubarak et Maammar Kadhafi, incapables de sentir le monde nouveau qui est en train d'émerger, pensaient garder indéfiniment le pouvoir et envisageaient de le transmettre de manière héréditaire. Ils ont fini dans le drame ou la honte. Ou les deux. Un quatrième, Bachar El-Assad, qui a hérité du pouvoir, a mené son pays à la destruction.

Il n'est guère utile de se demander, ici, s'il s'agissait de vraies révoltes, si elles vont aboutir à de vrais changements, si

elles étaient manipulées, et quel rôle y ont joué le Qatar ou les Etats-Unis. Ce sont les faits qui s'imposent, et ces faits montrent que des pays, incapables de s'adapter, l'ont payé très cher.

Dans la foulée de ce printemps arabe, une idée s'était imposée en Algérie : l'Algérie ne pouvait plus envisager que le président Bouteflika se maintienne indéfiniment au pouvoir. Pourtant, le pouvoir a plié, il a fait le dos rond, il a laissé passer la tempête, en distribuant de l'argent, puis il a peu à peu relevé la tête, et envisage de nouveau la possibilité de maintenir M. Bouteflika pour un quatrième mandat. Comme s'il ne s'était rien passé ! Certes, l'idée n'est pas affirmée de manière tranchée, mais elle est suggérée, répétée, avec de plus en plus d'insistance, jusqu'à ce que l'opinion se familiarise avec cette hypothèse, et s'y résigne, à défaut d'y adhérer.

Cette démarche insidieuse ne peut toutefois occulter le réel, qui interdit certains choix. D'abord, le pays n'est plus géré. Il a dépassé le stade de la mauvaise gestion ; il en est au stade de la non gestion. C'est un pays où le Conseil des ministres ne se réunit plus, un pays qui fait 2.6% de croissance alors qu'il a la demande et les financements pour en faire huit. Et c'est aussi un pays où les institutions meurent, les unes après les autres, dans une indifférence générale.

A cet immobilisme, s'ajoute un climat politique particulièrement délétère, qui domine en cette fin de règne de M. Bouteflika. Ce n'est pas de la propagande, mais un simple constat : jamais le pays n'a connu un climat aussi malsain. On ne parle plus que de corruption, de vol, de coups tordus, de détournements et de gaspillage. Les valeurs positives dont les gens ont été fiers il y a peu - travail, sacrifice, service du pays - sont devenues totalement décalées. Parler de quatrième mandat dans un tel climat relève de la provocation.

Il est difficile de maintenir une telle inefficacité dans la gestion, dans un climat aussi lourd, alors que l'environnement régional du pays est en pleine mutation. Aucune frontière n'est sûre. Tiguentourine a rappelé la vulnérabilité d'un pays géré de manière aussi archaïque. Mali, Tunisie, Libye, Sahara Occidental, frontière fermée avec le Maroc, tout est à redessiner. L'état de santé de M. Bouteflika question délicate s'il en est, est un handicap sérieux sur ces terrains.

Enfin, un autre élément devrait contribuer à exclure un quatrième mandat et pousser le pouvoir à tenter une sortie honorable : la génération de novembre est en train de tirer sa révérence. Dans quel état laissera-t-elle le pays ? Pour elle, 2014 sera la dernière occasion pour finir en beauté. Soit elle prend le virage, remet le pays sur rails, et lui permet de repartir ; soit elle consacre définitivement son échec post-indépendance. Cela n'effacera pas son mérite immense, mais si elle n'a pas un ultime sursaut, elle risque de sortir par la petite porte, après avoir fait une entrée fracassante dans l'histoire.

A-t-elle gardé la grandeur nécessaire pour sentir le poids d'un tel enjeu politique et moral ? Réponse dans un an.

Médiatic

PAR
BELKACEM
AHCENE-
DJABALLAH



Livres : Corinne au pays des mirages

LES TOURMENTS DE LA VENGEANCE

Roman de Abdelkader J. Rachi.
Editions El Musk. Alger 2012.
289 pages.

L'auteur qui a déjà produit un roman « Jours de cendre. Algérie, les années de sang (1992-1998) » aux éditions du Panthéon (France) en 2008 est, visiblement, comme beaucoup de citoyens de niveau universitaire et ayant occupé des postes de responsabilité à un niveau ou à un autre, « traumatisé » par les « événements tragiques » des années 90... et, par l'« ardoise » de plusieurs dizaines de milliers de morts, et les dizaines de milliards de dollars partis en fumée, pour la plupart explicables par la « folie » religieuse et la « furia » terroriste de l'époque. On le serait à moins. La retraite a, assurément, du bon dans notre pays et car elle permet de dire ou d'écrire ce que l'on a toujours pensé... mais « devoir de réserve obligeait » : A travers ce roman, c'est un peu le r.é v.e.i.l. Après un long et interminable cauchemar. Le héros, absent durant longtemps du pays (« exfiltré » vers l'étranger par son père, un commis de l'Etat, qui craignait pour sa sécurité et son avenir) revient au pays auprès de sa veuve de mère, le père ayant été assassiné par un enfant du quartier. Pourquoi ? Il avait simplement « signalé » le suspect (et non dénoncé) et les « fous de Dieu ». La mère et des amis « qui lui veulent du bien (à la mère) » ont la ferme intention de faire payer le crime à un assassin devenu bon croyant et gros affairiste par la grâce du processus politique de « réconciliation nationale » qui avait en quelque sorte « amnistié » tous les criminels s'étant « rendus » (sans repentance, cependant). On ne sait plus quoi faire. Accepter ? Pardonner ? Se venger ? Mais comment ?... Non ! Il faut se plier aux règles élémentaires de la foi et, sans utiliser les mêmes armes qui conduiraient, cette fois-ci, directement à la prison. Il faut passer à autre chose. Le retour définitif au pays, rester auprès de la maman qui, elle aussi, accepte de « passer l'éponge », trouver du travail... de se marier bien sûr... pas avec une étrangère, cela va de soi... et de faire de beaux et nombreux petits algériens. Le « papy », dans son beau cimetière (comme s'il en existait encore !) sera heurrrrrrrreux. L'imam du coin, aussi, qui va bientôt voir dans sa mosquée un fidèle de plus.

Avis On sent, à travers l'écriture, que l'auteur en a (toujours) gros sur le cœur. Il vide son sac, tout son sac, car il y a énormément de digressions. C'est un peu (beaucoup) la chronique d'un « revenant » (à Alger et ses quartiers) et de quelqu'un de très déçu par la situation politique et économique du pays. Très beau dessin de couverture, mais reliure laissant à désirer. Caractères trop petits pour texte trop fourni.

Phrases à méditer : « Dans ce pays, l'amour est mortel. La mort, toujours la mort. On la donne pour un baiser volé ou une rencontre secrète » (p. 53), « Ce n'est pas une administration que nous avons, mais un monstre mangeur de papier » (p.210).

PARCOURS D'UN MILITANT

Un ouvrage mémoriel de Mohamed Mechat (avec une préface de Daho Djerbal et une post-face de Boubekour Hamidechi). Chihab Editions, Alger 2009. 237 pages, 550 dinars

On a attendu ses mémoires de combattant durant si longtemps. Encore que... Car, durant plusieurs années, il n'avait pas manqué - un des cinq membres encore en vie qui ont pris part à la réunion... des « 22 » (« 21 » selon lui) en juin 1954, à Alger - chaque fois que cela lui paraissait nécessaire, d'intervenir publiquement pour dire son mot, exprimer ses idées, rétablir la vérité ou tout simplement dire son fait sur des situations particulièrement délicates alors que beaucoup de « matamores » se taisaient ou se terraient. Fran-

chement, directement, mais jamais brutalement. Et, dans le champ clos, depuis juillet 1962, de l'expression, de la famille révolutionnaire, il « rattrapait », par son propos, et par ses comportements quotidiens d'une honnêteté et d'une modestie désarmantes, aussi bien auprès de ceux de son âge qu'auprès de bien plus jeunes, tous les silences, toutes les contre-vérités et tous les évitements. Le livre est, donc, disponible, en attendant de voir sur le marché national son dernier-né, « Militants de l'indépendance algérienne - mémoires 1921-2000 », récemment édité aux éditions Tribord et qu'il a présenté au CCA de Paris, fin février 2013 :

- Une première partie faite de « confessions » : l'enfance, la vie militaire, durant la deuxième guerre mondiale et la prise de conscience, le militantisme au sein du PPA, la période de « chef de zone de l'OS », les divergences de vue et les discordes sur le déclenchement de la lutte armée (point très important, car il éclaire sur la mise à l'écart du groupe de Constantine-ville qui ne fut pas mis au courant de la date du déclenchement de la Révolution armée... ce qui causa aux militants bien des déboires : connus et fichés par la police coloniale, les anciens éléments de l'OS de la région furent tous arrêtés, torturés et condamnés. Après avoir purgé leur peine, ils rejoignirent le maquis... « où ils subiront, pour certains d'entre-eux, le même sort que Abane Ramdane »). De ce fait, on comprend les reproches faits à Boudiaf... qui, lui-même, reprochait aux « Constantinois » d'avoir été quelque peu compréhensifs avec les « messalistes » de passage à Constantine. Il conte le passage au sein de la Fédération du FLN de France, les années de prison et... la suite bien amère puisqu'il s'est même retrouvé « accusé de vol » lors de son passage à l'ambassade d'Algérie en Allemagne, poursuivi en justice à son retour au pays... juste après le coup d'Etat du 19 juin 1965, et emprisonné à El Harrach durant cinq jours et cinq nuits... : « Les avatars d'une révolution ». Ce n'est qu'en 1967 qu'il reprit sa carrière diplomatique... et même après, il ne fut nommé... que durant une seule année ambassadeur en Hongrie. On lui faisait payer assez cher son comportement de gêneur, à l'endroit « du pouvoir et de ses services », et son « peu de goût pour la complaisance envers les puissants ».

Une autre partie, toute aussi importante, reprend les écrits et les interventions : « les articles de combat » comme il est précisé. Des articles qui, en leur temps, diffusés quasi-clandestinement ou publiés, avaient permis, alors, de garder l'espoir d'une Algérie digne du combat de ses chouhada.

Avis A lire, bien sûr. En attendant de voir sur le marché national son dernier-né.

Phrase à méditer : « Oui, ce sont bien toutes ces tares : populisme et zaimisme surtout, qui continuent de tirer le pays vers l'arrière. Elles ont produit l'arivisme, la prise du pouvoir réel par des opportunistes... » (p.124)

LA PETITE FILLE DU TASSILI

Roman de Corinne Chevallier.
Casbah Editions. Alger 2001.
176 pages, 200 dinars.

Un histoire fantastique se déroulant au Tassili, en plein Sahara, vécue par un groupe de touristes à la recherche des peintures rupestres. Une mystérieuse petite fille apparaît. Qui est-elle ? D'où vient-elle ? Mirages et réalité se croisent, faisant revivre le peuple de jadis.

Avis Corinne Chevallier n'est plus à présenter, mélangeant toujours savamment l'histoire et le rêve, le passé et le présent du pays.

Phrase à méditer : « Le désert, on le prend dans la gueule. On a beau s'y attendre, il ne vous fait pas de cadeaux » (p.63).

Un wali qui part en silence

Je viens de savoir très tardivement qu'un ancien wali est décédé. Feu Gouhmaz Mohamed Lakhdar dit Hafedh. Cette mort n'est plus maintenant une information capitale. Car l'homme n'a plus de bureau, ni de décisions fructueuses à signer. Il est, enfin il était à sa mort un citoyen. Ordinaire.



PAR EL YAZID DIB

Brave, courtois et très aimable, Hafedh gardait toujours ce punch du aux nobles fonctions qu'il avait eues à exercer. Veillant à la sauvegarde de son panache, l'homme énarque des premières heures qu'il était, s'expédiait contre vents et marées à avoir en affichage permanent ce sourire et cette prédisposition à vouloir se moude dans la société, tel un poisson dans l'eau. Il n'a pas quitté Sétif une fois ayant quitté le pouvoir. Il ne s'est pas exilé sur les hauteurs d'Alger ou auprès d'entreprises étrangères. Il était là, dans la rue de Constantine, dans ses cafés, dans ses kiosques à journaux fréquentant les quelques amis rares qui continuaient à consommer ensemble la douceur et le malheur des jours. Beau, éternellement élégant Hafedh, malgré une dizaine d'années de mise en marge n'avait pu quand bien même son oisiveté fonctionnelle se laisser aller vers la renonciation et la résignation. L'obligation de réserve qu'il qualifiait de « seconde nature » n'avait pu à son tour lui octroyer la liberté de dire, de gueuler ou de héler. Pourtant il avait dans la tête le monsieur. C'est son tempérament naturel de sérénité, qui croit-on comprendre est devenu un moteur de vie et d'existence. Ces dix dernières années l'ancien Wali les consommait dans la lecture du fait national et international. A la dernière rencontre avec le chroniqueur, le 12.12.12 (chiffre ou date magique ?) autour d'un café populaire situé en face de la Mouhafadha du FLN (une autre coïncidence magique) le défunt dissertait avec habileté et sans aigreur la situation politiquement générale du pays. Il en faisait de même pour l'économie internationale et l'émergence du bloc des BRIC. La nature est ainsi faite. Quelque soit l'apparat que l'on porte, l'uniforme que l'on endosse ou le poste que l'on exerce, l'essence profondément humaine finira un jour, le temps d'une pause ou d'une collation d'adieu ; par redécouvrir sa véritable espèce. La faiblesse. Dans tous ses sens nobles et positifs.

L'homme du fait d'une activité quelconque tend à produire une copie de son être en vue de paraître ce que peuvent croire ses vis-à-vis. Dans son temps, le temps coule à flot sans qu'il puisse à intermittence s'en rendre compte. Epris par cette idylle fonctionnelle, cherchant à chaque coup le comment fabriquer une image qui n'en est pas authentiquement sienne, l'homme-lige, héros d'un mandat, acteur principal s'oublie vite et se perpétue à croire à la durée du rôle. Une fois : pour une raison ou une autre, positive ou négative ; le rideau tombe, qu'il fend sous une émotion capable de le déshabiller le laissant se voir dans toute sa nudité d'homme sentimental, sensible et périssable.

Le mouvement des Walis aura à entrainer, lors de réceptions de bienvenue et/ou d'adieu, beaucoup de pleurs, d'aigreurs et de regrets. Ce seront des instants pleins de silence plaintif et de soupirs sans cris. Pour une dernière fois, l'amabilité et la sincère courtoisie, se dispenseraient des usages d'un protocole certes recommandé, mais contraignant et inutile. Justement, c'est ce lourd protocole auquel, l'homme se soumet

ou tient à y soumettre les autres, qui dans de pareils moments fout le camp et brise les cadenas de toute chasteté. Mais une fois où totalement le système, que restera-t-il de ces ex-Walis ? A leur mort personne ne s'en fait de soucis. Hormis leurs proches, ils sont un simple nom inscrit sur un permis d'inhumer des plus ordinaires. A la mort de leurs proches, seuls les proches y sont. Ainsi il existe des funérailles et des funérailles. En poste ils sont courtois. En dehors ils se mettent le monde contre leurs maux.

Ce Wali, cessant ses fonctions de Wali à Khenchela, par décret président du 23 août 2000 n'avait pas encore fait les frais de ce jour fatidique du 21 août 1999. Le Président avait alors, comme un couperet, émis la sentence de « mettre fin à la dépravation et à la désinvolture ». Il serait pris comme une garantie de donner un autre souffle à la dynamique exigée par le score du 08 avril de la même année le ramenant au sommet de la nation. 16 d'entre eux, soit plus d'un tiers du corps des Walis étaient déclarés interdits désormais de tout emploi dans la fonction publique. Ce redéploiement semblait alors commencer par les visages grincheux et émaciés qu'affichaient certains commis en exercice. Et aussi par les frottements de mains d'autres candidats pressentis pour voir ces mêmes postes. Quel que soit le titulaire imposé, positionné ou installé dans la faveur de ce zénith de pouvoir, les ferveurs et les afres du métier avions-nous consigné à l'époque feront que cette « promotion » finira par devenir, à la longue, une procédure douce et habituelle de mise en otage volontaire. Au fur et à mesure de la progression de son plan de carrière, le fonctionnaire « promuable » ira, sans gêne et avec beaucoup d'efforts, vers les actions devant lui permettre de se constituer « prisonnier » dans la geôle du système. Car à ce niveau de responsabilité l'on ne peut se permettre une gestion à l'humeur ou selon des attributs d'affinités ou d'inimitiés.

Le citoyen persévère à s'accrocher à une haute image et affiche continuellement à l'égard du Wali, une issue protectrice contre les déviations et le mépris qu'il subit par l'agression incivique du service public. Les égouts, la saleté et l'insalubrité des lieux publics, croit-il sont toujours de l'attribution du Wali. Mais en fait il n'est lui aussi qu'une somme de sentiments. Quoi, une personne des plus humaines.

Contenue dans une âme et un corps, la personne subit à la fois les foudres dues à son apparence et le déchirement tacite et interne. Face à la gloire subsiste la déchéance, face à la charge subsiste l'oubli et face à l'empire demeurent les ruines. Un décret peut flétrir la jouissance d'une nomination, seule la réjouissance de la conscience peut se nommer éternellement. Hafedh est parti dans une tranquillité de conscience, certainement amère, mais laisse une mémoire, à la sienne remplie de sagesse et de politesse. Heureusement pour le corps préférentiel, heureusement pour les bonnes valeurs sociales, il existe encore des hommes reconnaissants, sachant rendre le mérite, faisant ainsi plus de foi dans la foi que dans la chaise. Le Wali de Sétif, Zoukh Abdelkader en sait valablement quelques choses. L'on apprendra qu'il n'a jamais omis d'inviter feu Gouhmaz lors de cérémonies nationales ou lo-

cales. Qu'il a tout le temps eu des rapports cordiaux avec tous les cadres autochtones. D'ailleurs la rencontre du 12.12.12 rappelée ci-dessus ayant permis à votre serviteur de rencontrer le défunt, s'est déroulée suite à l'investiture du nouveau P.apc de Sétif. Il en est de même pour les deux Walis me dit-on qui ont assisté à l'enterrement le lundi 1 avril courant. Ceux de Mila et de BBA. Hakimi l'ancien ministre serait aussi du lot. Les autres et leur hiérarchie, certainement le papier entêté et doré cadré 21/27 en a fait guise de sincères condoléances et batati batata.... Un Wali évincé et c'est pareil pour tout fonctionnaire nivelé à toutes les hautes ou moins fonctions supérieures c'est comme un fruit de qui l'on tire la sève, puis c'est tout. C'est l'usure des parois de sa carrière, la descente aux enfers de ses appuis qui lui feront dire, mais en bout de chemin, que cela ne valait pas la peine ! Perdu dans les méandres du rien et du vide, le haut cadre remercié, est chassé par le clan et pourchassé, éternellement, par les actions qu'il aurait prises avec ou sans intime conviction.

Avoir plus de vingt ans en qualité de Wali n'est pas une prouesse professionnelle mais presque un partage du pouvoir divin (cherk billah) avions-nous aussi consigné quelque part. Certains ont vu passer des présidents, des chefs de gouvernement et autant de ministres. Ils sont les témoins, parfois des acteurs volontaires ou involontaires de tous les scrutins, du plus scandaleux au plus authentique et transparent. Ils sont les comptables macabres de toutes les atrocités terroristes, des émeutes et de la rébellion sporadique. Certains ont eu à en compatir personnelle-ment. Blessés, isolés, seuls dans leur intimité, ils auraient vu tristement la blancheur des nuits longues, quoique allongés dans un confort résidentiel calfeutré. D'autres par contre, n'avaient de cette lutte pour la survie de la république que le stylo et la permanence des escortes et des gardes rapprochées pour évaluer de telles situations.

De l'avis de ces amis et collaborateurs, le défunt est privilégié de recueillir l'unanimité des témoignages affirmant sa grande modestie et sa haute aptitude intellectuelle. Il fut le principal initiateur du projet alors innovant vers les années 70/80 tendant à mettre sur pied l'Entreprise des Travaux d'Impression de la Wilaya de Sétif. Il en fut son Directeur Général. Le temps avec l'aide d'une hiérarchie directe alors à l'écoute et faisant dans la promotion de jeunes compétences y voyant là dedans une nouvelle énergie, Hachemi Djiar Wali à l'époque à Boumerdes le propulsa comme secrétaire général. Bejaia le connut également en tant que tel. Il n'en fut jamais déçu. De là, feu Gouhmaz entama sa carrière de Wali. L'on saura, aléas temporels et conjoncturels qu'il a goûté de succulents moments et vécu de fâcheux événements. Il est parti comme un poisson d'avril, en ce début d'avril. Comme un humour éphémère. Il n'est plus idoïne de dire, après un limogeage ou une déposition, qu'à la fonction publique nous appartenons et à elle nous y reviendrons, mais plus sagement et raisonnablement clamer qu'à Dieu, lui seul nous appartenons et à lui seul nous y reviendrons. Amen et prions pour l'absent. Repose en paix Monsieur le Wali.

LA CHRONIQUE DU BLEDARD

Paris : Akram Belkaïd



...Le foot, le Qatar, son image et le poète embastillé

Mardi soir, au stade du Parc des Princes à Paris, a eu lieu le quart de finale de la Ligue européenne des Champions entre le PSG et le FC Barcelone, c'est-à-dire, si l'on veut présenter les choses autrement, la finale-aller du championnat du Qatar (cette expression lapidaire est de mon confrère Malik Ait-Aoudia). Situation étonnante, n'est-ce pas ? Voilà un grand choc du football européen voire mondial, qui s'est tenu grâce, du moins en grande partie, à l'argent de cet émirat, minuscule confetti pas plus grand que la Corse mais dont l'audience internationale ne cesse de croître. Une émergence tellement spectaculaire qu'on ne cesse de lui consacrer force articles, livres et colloques.

Ace jour, le Qatar a consacré au moins 300 millions d'euros en budget annuel alloués au club parisien qu'il a acheté 50 millions d'euros à l'été 2011 (le sponsoring du Barça, une première pour un club qui n'a jamais accepté de publicité sur son maillot, ne lui coûte « que » 30 millions d'euros par an...). Tôt ou tard, le PSG va remporter des titres. Celui de champion de France, dans un mois (sauf grande surprise), mais aussi, à court terme, celui d'Europe car, les fonds injectés par Qatar Sport Investment (QSI) contribuent à former une équipe parisienne des plus solides et talentueuses.

La question qu'il faut se poser est de savoir si tout cela est bien sérieux. Ne parlons pas de morale, le football professionnel, comme nombre de sports de haut niveau, en est totalement dépourvu. A quoi peut bien servir ce sponsoring si coûteux qui pourrait servir à la construction de milliers d'infrastructures dans le quart-monde, de Gaza à l'Afrique australe sans oublier les pays d'Asie du Sud-Est ? Pour être bien vu des *chouyoukhs* de l'émirat, des experts français nous expliquent d'un ton docte que c'est un investissement rentable et que le merchandising des produits dérivés du PSG (maillots, écharpes, etc...) rapportera beaucoup d'argent aux qataris ce qui prouvera à leurs détracteurs que ce sont d'avisés hommes d'affaires. A voir...

En arriver à dépenser un jour un milliard d'euros, voire plus, pour décrocher une Ligue des Champions et quelques gloires françaises, ne sera jamais compensé par les droits de télévision et les ventes de caleçons à l'effigie de Beckham. Le football est un puits sans fonds, une danseuse qui coûte très cher et c'est d'ailleurs pourquoi rares sont les grands clubs qui gagnent de l'argent et dont les structures financières sont saines (le Bayern de Munich et Arsenal en font partie).

En clair, le foot, c'est du très mauvais business. C'est d'ailleurs ce qu'explique Maurizio Zamparini, le truculent et très controversé président du club de Palerme dans un entretien accordé au mensuel So Foot. « En aucune manière (le football est un business), dit-il. Le football est basé sur l'orgueil. Si Abramovitch (le riche patron de Chelsea, ndc) a mis tellement

d'argent dans le football, et si les Arabes sont en train de faire la même chose, c'est parce qu'ils se payent une image ». Et d'ajouter un peu plus loin que, lui aussi aimerait « trouver, comme l'a fait le PSG, une famille de cheikhs » (sic), la Sicile ayant « longtemps été sous domination arabe » et qu'il existe « encore chez certains Siciliens, les caractéristiques des Arabes » (*).

Se payer une image, donc. C'est ce que cherche le Qatar sur le plan international et le football en est la meilleure illustration. Reste à savoir si cela sera payant. Est-ce que le fait de financer à fonds perdu le club parisien va améliorer l'image globalement négative des Arabes du Golfe ? Ces Arabes qui, dans un imaginaire planétaire, et pas uniquement occidental, sont souvent décrits comme d'indécrottables ignares aux poches pleines et à peine remis de leur passage éclair de la tente crasseuse aux salles de bains avec robinetterie en or... A observer, d'assez loin, je le concède, le petit monde qui s'affaire autour des dirigeants du PSG (vous savez, le fameux « la prince » des Guignols de l'info de Canal Plus), je suis tenté de répondre par la négative.

On sent bien que nous assistons à un film qui pourrait s'intituler « on prend l'oseille et on se tirera au moment venu ». Les Qataris pensent, à tort, que l'argent qu'ils investissent dans l'image leur permet d'acquiescer du « soft power » et que cela les rendra sympathiques aux yeux du monde. En réalité, ils oublient une chose fondamentale. On ne change dans la perception de l'autre, que si l'on se transforme réellement, à l'intérieur de soi. Ce qui signifie que l'on peut dépenser des milliards d'euros en show-off, en manifestations bling-bling et autres achats de prestige, cela ne mènera à rien sans évolution, ne parlons pas de révolution (!) interne. Ce n'est pas parce que le PSG sera un jour champion d'Europe ou que Ronaldo jouera à Paris que l'on oubliera que le Qatar n'est pas une démocratie, qu'il n'y existe pas de Parlement et que Mohammed Al-Ajami, alias Ibn Al-Dhib, y est actuellement embastillé pour une durée de quinze ans après avoir, quel grand crime (!), critiqué son émir et, en prime, chanté quelques vers en louanges du Printemps arabe.

Mardi soir, en regardant le match à la télévision et à l'évocation de toutes ces personnalités du monde politique et artistique présentes dans les tribunes officielles du Parc des Princes, je me suis demandé quand donc ces VIP régalez par le Qatar auront le cran d'exiger la libération du poète Al-Ajami. Peut-être, attendent-ils que l'émirat passe de mode et qu'il ferme les cordons de sa bourse. C'est certain, les centaines de millions d'euros ne suffiront certainement pas à forger une belle image durable du Qatar mais, en attendant, ils lui offrent quelques silences intéressés.

(*) Mars 2013.

Quel développement pour une Algérie nouvelle?



PAR M'HAMED
ABACI*

Une question centrale à placer au cœur de la politique économique du pays semble particulièrement un enjeu majeur de l'économie de notre pays dans la géo finance et dans les espaces économiques régionaux et internationaux pour justement internationaliser l'économie algérienne et par voie de conséquence contribuer à l'intérêt grandissant envers les investisseurs directs étrangers (IDE) qui permettent en fait à nos entreprises de bénéficier d'une envergure internationale afin d'améliorer leur compétitivité et devenir modernes.

Pour peu qu'on adopte et on applique les règles universelles de l'économie de marché dans nos entreprises, une nécessité qui s'impose pour réunir et garantir les conditions de la réussite notre politique économique et par voie de conséquence faciliter notre adhésion à l'OMC qui n'a pu aboutir, et ce, depuis 1987. Cela est très important, car comme nous allons le voir ci-après, le constat actuel n'augure pas de grandes perspectives à moyen terme dans la mesure où tout le potentiel de notre pays provient jusqu'à présent des ressources financières en devises résultant des exportations de l'or noir qui reste le point fort de l'économie algérienne. Par conséquent, le pays s'assure d'une forte indépendance financière à l'égard de l'extérieur après que l'Etat ait décidé de rembourser par anticipation la dette extérieure. Mais sans pour autant que cela puisse contribuer à la promotion de l'économie algérienne.

Il va sans dire que l'argent sans stratégie d'entreprise mieux élaborée et en parfaite harmonie avec les réalités des marchés et des évolutions mondiales, ne donnera rien en matière de création de richesses, d'emplois et de technologies. Ce qui implique une politique économique révolutionnaire et effective de revalorisation de nos ressources par la réindustrialisation du pays, susceptible de diversifier les relations économiques et commerciales avec l'extérieur. En favorisant, effectivement, la croissance externe par la pénétration du capital étranger (know-how), cela peut servir à bénéficier des contrats de partenariat pour nos entreprises pour faire de l'économie de marché l'assise la plus sûre de notre développement socio-économique et par conséquent d'élever le niveau de management dont souffrent nos entreprises, afin de gérer de manière plus moderne et redonner à l'industrie la place qui est la sienne. Car la puissance d'un pays c'est d'abord ses ressources humaines et sa puissance industrielle, seule voie de l'après pétrole en mesure d'affronter les exigences de la mondialisation. Et enfin, renforcer et développer l'intégration économique pour lutter contre l'immobilisme économique qui a affaibli davantage l'économie algérienne trop malade de sa rente pétrolière. Dans ce contexte mondialisé en constante évolution, il est difficile de demeurer indifférent face, d'une part, à un demi-siècle d'indépendance et de gouvernance, une étape qui revêt une importance exceptionnelle, et une responsabilité historique notamment, tant elle marque une grande période de l'histoire politique et économique avec le passé, le présent et le futur de l'Algérie.

En effet, ces cinq décennies accomplies dans la construction et l'édification du pays nous interpellent effectivement pour ouvrir un vrai débat en sorte que toutes les compétences nationales se mobilisent pour un premier bilan de l'économie algérienne et tracer les perspectives budgétaires de l'Algérie, lorsque l'on sait que le niveau d'équilibre du budget par référence au prix du baril se situe à des

seuils préoccupants notamment, passe de 37dollars à 110dollars. C'est aussi et surtout en dépit du déficit ainsi généré pour la troisième année consécutive et reste fortement financé sur la fiscalité pétrolière. Et, par voie de conséquence, formuler une stratégie globale d'intelligence économique visant à projeter l'entreprise algérienne dans une dynamique économique au niveau mondial, sachant bien que «quand l'entreprise va, tout va». Alors que jusqu'ici, nos entreprises demeurent avec un faible taux de pénétration dans l'économie nationale ce qui explique notre dépendance à l'égard du commerce extérieur. Malgré son fort potentiel technico-économique où l'Algérie dispose en effet, de potentialités industrielles en matière d'exportation et les énormes réserves de change, notre pays n'arrive toujours pas à développer son économie créatrice de richesses, d'emplois et de technologies. Face à ce bilan, l'argent de la rente n'apparaît cependant pas comme le remède approprié et efficace, puisque la crise de notre développement économique continue à persister, car on n'est pas encore essentiellement un pays agricole ou industriel.

Un tel débat peut contribuer à mieux nous comprendre sur notre développement socioéconomique pour de nouvelles orientations économiques du développement national et de réorganisation réelle de l'économie algérienne dans un souci majeur, celui de sortir de l'impasse d'une économie fermée sur elle-même dont l'acte d'investir et de gérer sont complexes et difficilement à assumer.

C'est bien pourquoi, il en ressort très nettement un rôle prépondérant de l'Etat dans l'investissement, la croissance et le financement de l'économie nationale au lieu d'un Etat régulateur et des entreprises stratèges, c'est-à-dire un rôle prépondérant de l'entreprise centré sur les règles et les mécanismes de l'économie de marché comme une condition nécessaire pour libérer notre pays de la forte dépendance par rapport à la rente des hydrocarbures et à plus forte raison relever le défi de l'après pétrole pour faire de l'Algérie un pays industriel à l'heure de la mondialisation et de la globalisation de l'économie, une réalité qui va en s'accroissant.

D'autre part, lorsque l'on sait qu'après cinquante ans d'indépendance, rien n'est mis en perspective face à l'équilibre du budget de la nation qui demeure désormais tributaire du prix du baril de pétrole sur les marchés mondiaux. Et le plus inquiétant encore est que cet équilibre requiert aujourd'hui un cours du baril au dessus de 110 dollars au moment où notre pays verra ses contrats de gaz arriver à échéance en 2014. Et plus que cela, face à une forte pression des besoins sociaux qui sera plus forte encore et pressante à l'avenir compte tenu d'une démographie, d'un marché du travail et d'une urbanisation massive, en

constante évolution aux conséquences négatives dans la bonne gestion de nos villes conforme aux normes et standards internationaux. Et, dans tout cela on n'exporte presque rien en dehors des hydrocarbures. Ce qui a eu pour conséquence, le budget de la nation reste couvert grâce à la fiscalité pétrolière où la fiscalité ordinaire ne couvre qu'entre 30%et 40%. Cela signifie qu'on a peu favorisé une économie d'entreprise comme étant le moteur de notre développement économique. Et, cela a donné lieu donc à une économie informelle pour ne pas dire souterraine ou clandestine, et pourtant, elle contribue à la création de l'emploi. De plus elle n'est pas un secteur inflationniste. Son éradication reste en toute objectivité liée avec les conditions du développement d'une économie d'entreprise au niveau local surtout, de croissance économique et de création d'emplois durables. Ceci faute d'une gouvernance économique nationale forte qui n'a pas permis un développement économique harmonieux devant répondre aux attentes des jeunes ou la population en général en matière d'emploi, de logement, de santé, de service public et enfin, l'éradication totale de la pauvreté, la bureaucratie et la corruption. D'autre part, d'une faiblesse chronique d'une gestion rationnelle dans la mesure où nous n'avons pas encore pu développer notre capacité à attirer les investisseurs (IDE) et avoir trouvé la voie adéquate au développement d'une nouvelle économie qui produit de la croissance potentielle, développe la recherche, les technologies et dégage des surplus économiques à placer à l'international, à l'instar des pays émergents.

Essayons de mieux nous comprendre sur notre développement socio-économique, car si l'on fait carrière dans la politique, c'est bien dans l'économie que l'on se fait un nom et une célébrité. L'Etat a certes fait des efforts saluables dans la réalisation des infrastructures et des biens d'équipements collectifs considérables dans divers domaines. Mais n'a pas pu permettre leur intégration réelle dans le développement de l'économie des entreprises notamment favoriser la croissance réelle et créer suffisamment d'emplois dans les entreprises. Sinon, quel rôle assigner à l'entreprise en dehors de cette voie ? On est donc définitivement entrés dans la phase des grandes décisions et des grands choix rationnels, pour éviter que notre économie ne rencontre encore des problèmes socio-économiques graves après l'épuisement de nos ressources énergétiques, qui demeurent la source de financement principale du pays. C'est aussi et surtout, cette menace de l'évolution de la science et le progrès technologique dans le monde qui s'accroît dans les énergies renouvelables. Il faudra alors se résoudre à développer davantage dans le bon sens à plus de rationalité un budget productif, constructif, porteur d'idées et de projets d'entre-

prises à l'ère de la financiarisation de l'économie. Une règle d'or s'impose à ce niveau à savoir «dépenser quand il faut et économiser quand il faut». En effet, dépenser beaucoup d'argent en l'absence de stratégies d'entreprise, ne signifie pas avoir en main la bonne politique économique ou financière qui peut plaider nécessairement la croissance, le développement économique ou la création d'emplois.

Il est évident que la mise en pratique de cette vision implique nécessairement l'organisation économique de l'Etat, notamment celle d'une direction-cerveau de l'administration économique pour donner un support organique à l'impulsion gouvernementale dans l'objectif, la bonne gouvernance de l'économie nationale où l'on peut notamment, raisonner économie budgétaire et évaluer selon les critères de performances. Ce qui contribuera à rendre plus efficace notre politique économique.

Il va sans dire, que les décrets ou les arrêtés de nominations dans les postes supérieurs de l'administration et des collectivités locales doivent être soumis à un système d'évaluation qui devrait être traduit dans des contrats de performance selon des critères d'ordre quantitatifs et qualitatifs en termes d'objectifs/résultats. Et d'une politique rigoureuse afin de rentabiliser les investissements massifs nés des différents plans de relances initiés par l'Etat, voire les subventions doivent devenir rentables. C'est donc ainsi pour améliorer la politique budgétaire et de pouvoir maîtriser les finances publiques définitivement tournée vers l'orthodoxie et l'économie budgétaire moderne notamment l'art de la finance dans les nouveaux enjeux du développement économique. Mais, cet objectif est impossible à atteindre si nous restons dans une politique économique fondée sur la rente des hydrocarbures et avec des lois de finances tactiques ou conjoncturelles au lieu d'être stratégiques. Sinon, notre pays est-il condamné à une économie de rente ? Car nous estimons que le budget d'un Etat est un processus qui doit mobiliser toute l'intelligence. Pourquoi ? Parce que l'économie est la science de la rationalité, des décisions, de régulation et d'une manière générale l'ordre économique et financier. Mais tout cela, exige l'organisation, la compétence et l'expertise, la réflexion et la capacité d'anticipation. Et plus que cela, une lourde responsabilité d'importance nationale dans la mesure où il constitue un instrument de régulation et un outil de gestion qui détermine, si la politique économique d'un pays est-elle efficiente ? C'est là où se manifestent les bases d'une bonne politique de gouvernance économique et budgétaire pour développer les mentalités afin de progresser dans notre démocratie et notre développement durable par l'adhésion et la participation dans le partage des pouvoirs entre les élus, l'administration et la société en général dans notre développement national

futur. C'est donc ainsi, le budget de l'Etat, ne doit pas coûter au contribuable ou à la nation plus qu'il ne peut rapporter.

Dans les lignes qui suivent nous essayons d'apporter brièvement quelques éléments et données statistiques sous forme d'éclairage pour se faire une meilleure idée possible sur l'évolution économique et sociale de cinquante ans de gouvernance économique.

Qu'en est-il du développement économique algérien ? En effet, l'économie de l'Algérie était rappelons-le, mise en œuvre dans les années 1967 à 1980, c'est le démarrage de la construction et de l'édification, où l'Algérie vivait au lendemain de son indépendance une situation socio-économique largement dominée par le chômage, la pauvreté et l'analphabétisme.

Elle se devait d'y mettre fin au plus tôt et ceci en engageant des programmes économiques afin de consolider l'indépendance politique par la mise en œuvre des plans de développement : triennal 1967-1969 et quadriennaux 1970-1973 / 1974-1977et enfin, la valorisation des hydrocarbures par le plan VALHYD pour développer une industrie pétrolière et gazière.

Au total 248 milliards de dinars soit au taux de change à cette période 1dollar pour 4DA environ 62milliards de dollars dont plus de 110 milliards de dinars sont consacrés au secteur des hydrocarbures pour développer une industrie et une économie pétrolière et un peu plus de 120 milliards de dinars au secteur de l'industrie qui ont donné naissance à la construction d'une forte base industrielle qui vise à jeter les fondements d'une intégration économique, d'une économie nationale indépendante et d'une société de progrès. D' où en effet, un nombre impressionnant d'entreprises économiques, commerciales et bancaires locales et nationales qui voient le jour et leur rôle s'agrandir jusqu'à les compter par millier avec notamment la multiplication de leurs usines, de leurs agences ou unités, leur réseau de distribution et de leurs bureaux d'études.

A titre d'exemple, SONATRACH avec 120 000 travailleurs et son organisation qui couvre toutes les activités de la pétrochimie est devenue un Etat dans l'Etat et bien d'autres entreprises géantes : SONACOME, SNS SIDER, SONELEC, SONEGAZ, SONATIBA, DNC, SNLB, SNMETAL, SNMC, SNIC, SONIC, SONATRAM, SONAREM, SONITEX, SAIDAL-ENAPHARM, ENMTP, CNAN, CIRTA fabrication tracteurs- moissonneuses batteuses, BCL fabrication de pièces industrielles, BATIMITAL, SNTA, OFLA etc. Ces dernières ont joué un rôle-clé dans la création d'emplois, la formation, centres médico-sociaux(CMS) et l'évolution du niveau du développement économique. Ainsi, Parallèlement le pays s'engage dans la réalisation de vastes programmes dit spéciaux de développement qui devait restaurer l'équilibre régional entre les régions du pays, auxquels il faut ajouter le plan COMEDOR qui devait restructurer et moderniser la capitale, voire la projection d'une nouvelle capitale politique dont le choix était porté sur boughzoul.

*Financier et auteur de deux ouvrages sur la comptabilité des sociétés et gouvernance des entreprises

Suite en page 9

« Oublier le passé, c'est se condamner à le revivre »

En Algérie, l'oubli est une seconde nature. Souvenons-nous. Dans les années 60, le régime brouillon et populiste de Ben Bella est suivi de la dictature austère de Boumediène.

PAR BRAHIM SNOUCI

L'heure est au silence, à l'autorisation de sortie du territoire, aux pénuries et aux marchés aux légumes clandestins. La mort du Président permet à son successeur, Chadli Bendjedid, d'ouvrir les vannes et d'utiliser l'argent facile de la rente pour étancher la soif du bon peuple en lui prodiguant des produits jusque là inconnus. Le pétrole plonge et l'Algérie bascule dans la décennie noire. Un bref intermède apporte une éclaircie fugace. L'arrivée de Boudiaf au sommet du Pouvoir réveille un espoir fou. Sa mort violente plonge le pays dans la prostration. Une vague leur d'espoir se ralume de nouveau avec le bref intermède Zeroual, puis s'éteint avec sa démission brutale. L'avènement de Bouteflika, en dépit des conditions contestables de son élection initiale, parce qu'elle est concomitante d'une baisse importante de la violence terroriste, bénéficie d'un préjugé positif de la part de l'opinion. Au

fil des quinquennats, la faveur de l'opinion recule à mesure que le régime s'enlise dans des jeux opaques, une corruption généralisée dans une atmosphère crépusculaire, permettant l'enrichissement de quelques-uns et le désespoir de l'immense majorité des Algériens.

Cette succession de désillusions n'a été possible que par la « vertu » de l'oubli. L'enthousiasme de l'Indépendance une fois retombé devant le retour à la dure réalité, les Algériens ont commencé à trouver des vertus au régime colonial, occultant la misère, les massacres, la sujétion, qui constituaient le pain quotidien dont les nourrissait la « douce France ».

Boumediène a fait regretter Ben Bella, Chadli a permis de tresser une gloire posthume à Boumediène, avant de recevoir lui-même la faveur du peuple après son limogeage. Si Bouteflika envisage de retrouver l'amour de son peuple, une seule solution s'offre à lui, le renoncement à un quatrième mandat !

L'oubli a des vertus. Il permet la cicatrisation des plaies et le travail de deuil. Encore faut-il connaître ce qu'il faut oublier... Encore faut-il mettre à profit cette connaissance pour se prémunir de la répétition des erreurs du passé. En Algérie, ce n'est même pas d'oubli qu'il faut parler mais d'une ignorance choisie,

de la réalité au bénéfice de la croyance en un mensonge fantasmé. On connaît la phobie du médecin que connaissait beaucoup de gens, particulièrement dans notre pays, et qui se traduit par un refus de consulter. Ce refus est dicté par la peur que le médecin leur découvre quelque chose, un diabète, un cancer. Ainsi, plutôt que d'engager une procédure de soins qui pourrait les guérir, ils préfèrent nier la maladie, pensant que le déni est de nature à l'annuler. Espoir illusoire, évidemment. Le corps malade continue de s'affaiblir et de se diriger, en toute inconscience vers une fin douloureuse. Le déni peut se traduire par une réécriture, par la construction d'un mythe, qui peut avoir pour fonction de répondre à un autre mythe. Ainsi, le discours algérien sur les bienfaits de la colonisation, sur le temps « béni » de la France, vient en opposition à l'Histoire apologétique servie par le Pouvoir, Histoire qui n'a pas d'autre fonction que de justifier son maintien. Situation schizophrénique que celle qui consiste à opposer au mensonge, non pas la vérité, mais un mensonge symétrique.

Corneille raconte dans une pièce moins connue que ses classiques habituelles, « Le menteur », les affres d'un menteur. Celui-ci ne peut s'empêcher de travestir

la réalité. Il souffre terriblement puisqu'il doit prendre soin de ne pas se couper. Quand on lui demande de répéter sa version d'un événement qu'il a déjà servi, il doit faire attention à dire la même chose. Il doit donc faire fonctionner sa mémoire au-delà du raisonnable, se condamnant à tous les tourments. Il s'en plaint à un de ses amis qui lui répond : « Est-ce que tu as essayé la vérité ? »

La même question pourrait être adressée à notre peuple.

Plutôt que de se cantonner dans l'attitude immature qui consiste à construire le monde de manière à ce qu'il lui apparaisse sous son jour le plus rassurant possible, il devrait le voir sous son vrai visage. Il devrait accepter et assumer la sentence du médecin et prendre en charge la maladie dont il souffre.

Comme pour un examen médical, il devrait chercher dans son passé, proche et lointain, les antécédents qui éclairent sa situation présente. Ces antécédents, il lui faut les débusquer dans le désert de la quasi absence d'une écriture algérienne de l'histoire de l'Algérie. Très peu d'historiens s'y sont attelés. Citons néanmoins le regretté Mahfoud Kaddache dont l'œuvre est hélas méconnue du grand public.

L'état actuel de la société algérienne n'incite guère à l'opti-

misme. On a souvent invoqué des problèmes sociaux, le chômage, l'inflation... Tout cela est vrai naturellement. Cependant, il y a une autre dimension, propre à l'Algérie. Cette dimension s'est traduite par l'horreur de la décennie noire durant laquelle plusieurs dizaines de milliers d'Algériens ont trouvé la mort, le plus souvent dans des conditions abominables. Elle se manifeste également dans cette série atroce d'immolations par le feu, dans le nombre croissant des haragga, dans la violence des rapports sociaux qui se traduit par le recours immédiat à l'émeute, le dialogue étant perçu dès l'abord comme inutile. En fait, ce dont l'Algérie a besoin aujourd'hui, c'est d'identifier les racines de cette violence. C'est la seule voie possible pour les extirper. Ce qui est sûr, c'est qu'on n'y arrivera pas en faisant l'économie d'une plongée dans notre passé. C'est dans cette mémoire, la courte et la longue, que nous trouverons les ingrédients de notre mal-être actuel, les raisons qui nous ont conduits à l'état infamant de sujets colonisés, les causes de notre incapacité actuelle à nous penser comme une communauté de destin.

A défaut, nous nous condamnons à subir l'éternel retour de la violence et nous risquons d'en mourir...

Quel développement pour une Algérie nouvelle?

Suite de la page 8

Il apparaît au rythme de cette première phase de l'Algérie indépendante la naissance d'une industrie nationale à la faveur de la nationalisation des hydrocarbures intervenue en 1971, un outil indispensable pour la souveraineté nationale et pour lutter contre le sous-développement. On peut en rappeler ici, essentiellement, entre autres, la réalisation de grands ensembles industriels et technologiques dans toutes les branches d'activités: énergie et pétrochimie, industrie agroalimentaire et pêches, mines, hydraulique dont les barrages de BENHAROUN-ABADLA parmi les importants en Afrique, biens d'équipements, chimie et pharmacie, électronique, télécommunications et informatique, voies ferrées et moyens de transport ferroviaires et maritimes, presse, imprimerie et audiovisuelle (nationale et régionale), textiles, cuirs, et chaussures, ameublement, construction, industries diverses, une agriculture rénovée et organisée en grandes exploitations agricoles (domaines autogérés), zones touristiques dont plusieurs hôtels de classe mondiale, de stations thermales modernes et un complexe thalassothérapie l'unique en Afrique, la route transsaharienne de l'unité africaine, du barrage vert, à l'instar d'autres grandes réalisations socioculturelles et sportives, d'éducation et scientifiques (écoles, lycées, instituts, centres de recherches, de formation, hôpitaux, logements sociaux, villages agricoles...).

Ces grandes réalisations ont fait place à une stratégie industrielle révolutionnaire grâce à une politique d'équilibre régionale par la mise en œuvre de programmes spéciaux de développement qui a permis de mettre fin aux disparités entre les régions. Faut-il rappeler au passage, que des réunions du gouvernement se tenaient au niveau des régions dont notamment : les Aurès, la Titterie, l'Oasis, la Saoura, la Kabylie... Plus important encore, une politique géostratégique internationale de leadership qui a conquis les espaces géopolitiques dont notamment le monde arabe, l'Afrique et le tiers monde.

Ainsi de plusieurs événements très importants dans l'histoire du monde, à titre indicatif (le discours historique prononcé par le président HOUARI Boumediène à l'assemblée générale extraordinaire de l'ONU sur les matières premières, le sommet de l'OPEP, la présidence de l'ONU assurée par l'Algérie, la conférence des pays non alignés, le dialogue Nord-Sud) donnent l'exemple aux pays en voie de développement. Nous notons un effort réel de développement économique au regard de toutes ces réalisations historiques, et quoi qu'on dise, l'Algérie peut s'enorgueillir de posséder aujourd'hui une agriculture mise en valeur en moyens d'équipement et d'irrigation et un parc industriel où l'Algérie dispose de potentialités en matière d'exportation et composé de diverses technologies notamment allemande, française voire américaine, concernant l'énergie et la pétrochimie qui demeure encore d'actualité et l'architecture du développement économique algérien, voire parmi les plus importants d'Afrique notamment. Le fleuron de l'économie nationale et son rôle dans le développement du pays est prépondérant sachant qu'il possède encore une capacité d'ajustement pour restructurer l'économie nationale et pouvoir susciter un apport technologique de valorisation notamment composé des industries lourdes, légères et des terres les plus fertiles implantées à travers les quarante huit wilayas du pays qui revêt aujourd'hui une importance stratégique dans le cadre de l'équilibre régional et du développement local. C'était l'alternative qui devait être assumée et partagée par les différents gouvernements passés pour mettre en place les conditions de mise en valeur de cet important potentiel industriel et agricole et, par conséquent de promouvoir des compétences. L'Algérie est un grand pays vaste et riche en potentialités et a besoin aujourd'hui, de grands hommes de profils à valeur H, c'est-à-dire des cerveaux et des bras dans tous les rouages de l'économie nationale, visant notamment à construire une économie nationale forte qui envisage d'atteindre le niveau de développement de l'Espagne pour l'horizon 1990. Effectivement, la part con-

sacrée à l'investissement industriel était autour de 45% du produit intérieur brut (PIB) et plus de 50% du total investissements au moment où le pétrole valait sur les marchés mondiaux moins de 10 dollars le baril, la part de la production industrielle annuelle était autour de 18 à 25 % du PIB, la part générée en croissance annuelle était de plus de 10%, une agriculture rénovée où l'Algérie arriverait à produire la totalité de ses besoins en céréales, en légumes et fruits et à même exporter l'excédent, alors qu'aujourd'hui l'Algérie figure parmi les gros importateurs, l'épargne nationale publique /privée était en moyenne de 40% du PIB, la stabilité du taux de change DA/DOLLAR avec un cours de change fluctuant entre 4DA et 5DA pour 1dollar. Ces performances étaient parmi des plus fortes dans le tiers monde, un acquis, porteur de grandes perspectives socio économiques et de grande portée pour intégrer le monde industriel

Avant de la restructuration organique du secteur public économique et la suppression du ministère du plan, alors que la planification est considérée comme une nécessité stratégique pour la politique économique du pays à moyen et long termes, l'évolution du niveau de développement de l'économie nationale se trouvait radicalement inversée à savoir plus ouverte sur l'importation et la rente pétrolière. Pour rappel, cela a commencé au milieu des années 1980 par le fameux programme anti pénurie (PAP), et ce, afin, de concrétiser pleinement le slogan « pour une vie meilleure ».

Et puis vint l'avènement de milliers d'importateurs sur la base d'un simple registre du commerce aux dépens des règles du jeu de l'économie de marché, ce qui a exclu toute perspective de développement de l'économie des entreprises. Les administrateurs qu'on désigne au sein des conseils d'administration doivent mettre de l'ordre et s'occuper sérieusement de la vie économique et mieux s'impliquer dans les nouveaux enjeux du développement économique de leur entreprise en tant que véritable lieu de création des richesses, de technologies et

d'emplois. En somme, il y a décidément une nécessité de réforme de l'entreprise adaptée à l'économie mondiale. C'est dire la nécessité pour nos gouvernants de revoir notre système économique, financier et budgétaire notamment. Exemple : comment se fait-il notre système en question n'ait pas fonctionné notamment réagir favorablement par une politique sociale qui favorise l'actionnariat des salariés et du grand public dans les entreprises ou dans l'achat de bons obligataires trésor voire encore l'épargne à taux préférentiels avec notamment les dernières augmentations et rappels des salaires où notamment nos banques et la bourse des valeurs avaient un rôle à jouer pour résorber ou à capter les liquidités au lieu qu'elles soient orientées vers les circuits des consommations qui alimentent forcément l'inflation qui constitue en fait la maladie du cancer de l'économie d'un pays. Sans oublier aussi des rentrées supplémentaires en devises provenant de notre émigration qui devraient se situer annuellement à environ deux à trois milliard d'euros. Cela, signifie qu'on n'est pas encore dans une économie de marché au sens plein du terme.

Si on se demande où allons-nous dans la présente situation économique où nos ressources financières en devises ne représentent que 2% hors rente hydrocarbures, la production nationale que 5% du PIB, nos importations avec un peu plus de 75% de nos besoins ? et les subventions budgétées et les subventions indirectes (non budgétées) le taux atteindrait 30% du PIB. Cela, résume d'une part, que l'économie nationale reste fortement dépendante à l'égard de la rente pétrolière et du commerce extérieur. D'autre part, c'est tout l'échec de notre système de management et de gouvernance économique. Pour cela, nous sommes contraints d'adopter une stratégie du changement en s'appuyant sur les élites tant au niveau local qu'au niveau national, que nous estimons c'est l'avenir économique de l'Algérie notamment, de mettre en œuvre la bataille industrielle que nous l'avons perdue au début des années 1980. C'est l'une des priorités à prendre en charge par le nouveau gouvernement.

M'HAMED ABACI

Entre hier et aujourd'hui Le développement en question !

PAR ABDELKADER KHELIL*

Oui, si le développement n'était que de la dépense publique, tous les Emirats du Golfe et l'Arabie Saoudite qui ont pour habitude de faire dans le prestige et dans l'achat de tout ce qui est cher aux autres, y compris la tour Eiffel, si la France était disposée à la vendre, seraient déjà bien avant nous et de bien d'autres, des pays développés ! Pour ce qui nous concerne, il faut dire que si malgré les investissements colossaux consentis par l'Etat tout au long de la décennie écoulée l'on soit encore parmi les pays en développement, selon le PNUD, avec un indice moyen, de développement humain (IDH) de 0.754, qui classe l'Algérie au 104ème rang sur un total de 156 pays, dans cette catégorie du « peut mieux faire », après la Tunisie qui arrive à la 98ème place et avant le Maroc qui occupe le 123ème rang, c'est que quelque part, des ressorts ont du mal fonctionner ! A noter que cet indice qui prend en compte : l'espérance de vie, le niveau d'instruction et le bien être social, varie de 0 à 1, selon le degré de développement atteint par chacun des pays. Il est considéré comme élevé à partir de 0.8. Dans le cas de notre pays, la position jugée moyenne, contraste quelque peu, avec cette 38ème place qu'il occupe sur la base d'un classement de 183 pays, selon le produit intérieur brut par habitant (PIB). Néanmoins, cet indicateur qui donne une idée de la richesse de la population ne permet pas, de déterminer l'état de développement, qui ne peut en effet, se limiter qu'à l'accroissement des revenus, parce que n'intégrant pas, la question de la pauvreté ! Oui, par rapport à tout cela, l'on peut aisément comprendre, qu'au regard des frustrations sociales cumulées à la suite de plusieurs décennies d'hésitations et de tergiversations, quant aux choix les mieux à mêmes de mettre notre pays sur la voie du travail productif générateur de nouvelles richesses, les pouvoirs publics soient mis dans l'obligation de dépenser sans compter, en termes de projets de première nécessité. Il est vrai, que cette manière d'agir, trouve son origine dans cet environnement social fortement marqué par des turbulences qui mettent en danger la cohésion sociale et l'ordre public. C'est pourquoi, l'on doit considérer cette dépense publique, au demeurant sans effet significatif sur la croissance, comme malheureusement justifiée dans le contexte social d'aujourd'hui, puisqu'étant le prix à payer pour atténuer les difficultés quotidiennes de la population, pour calmer les esprits et pour éviter bien souvent l'irréparable à notre pays. Mais jusqu'à quand, les pouvoirs publics devront continuer à agir de la sorte, dans le propre style des sapeurs pompiers !

NECESSITE D'UN PLAN DE REHABILITATION DES METIERS

Il en est de même pour les formules de soutien à l'emploi suggérées aux jeunes, qui ne sauraient être considérées comme des solutions durables, de nature à dissiper leurs inquiétudes ! Si l'on est dans ce cas de figure d'une jeunesse perturbée, désœuvrée et en plein questionnement par rapport à son devenir, c'est parce que l'on n'a pas été en mesure d'expliquer sans démagogie ni détour, qu'il n'y a pour les jeunes, de chances de pouvoir accéder un jour à un tra-

Si science sans conscience, comme disait Rabelais, n'est que ruine de l'âme, ne peut-on pas dire aussi du développement qu'il n'est qu'actions répétitives d'équipement et de rééquipement à impact aléatoire, lorsqu'il n'est perçu que sous le seul angle de la dépense publique !

vail durable, que s'ils sont disposés à apprendre convenablement un métier ! Si cela n'a pas été dit clairement, c'est qu'en réalité, la formation dans les différents corps de métiers n'a pas bénéficié de toute l'attention voulue, alors qu'elle aurait été une solution idoine à la résorption de la déperdition scolaire tout au moins ! Ceci souligne fortement, l'interdépendance du couple éducation-formation, qui doit évoluer au sein d'une synergie d'actions, dans un même esprit de réformes, orientées cette fois-ci sur la recherche de la qualité et de l'excellence et non, sur la massification, qui ne peut que faire grossir le contingent des exclus de notre système scolaire. Aussi, il importe de dire, que sans le lancement d'un véritable plan pluriannuel de relance du secteur de la formation professionnelle, similaire à celui des ressources en eau, qui a permis d'enregistrer de réels progrès dans la couverture des besoins de la population en eau potable, à la faveur du lancement de grands travaux hydrauliques, il est à craindre que nous soyons dans l'obligation de faire davantage recours à de la main d'œuvre étrangère, non seulement pour les projets publics et privés, que pour nos besoins domestiques de tous les jours. Ce plan de réhabilitation des savoirs-faires manuels des arts et métiers, dans la pure tradition des CAP et BTS, cette expérience jadis réussie, serait à décliner dans ses volets : orientation scolaire, recherche d'une meilleure attractivité pour les jeunes à partir de l'instauration d'un présalaire, formation des formateurs et ouverture la plus large possible à la coopération. Déjà aujourd'hui, l'on ne trouve que très difficilement des ouvriers pour la récolte de la pomme de terre, ce tubercule qui fait l'essentiel de nos menus et pour pêcher la sardine, cette protéine du pauvre, dont la reproduction est mise en péril, à cause de cette pratique de pêche à la dynamite, devenue chose courante, au mépris des lois de la République ! Il est bien évident que dans ce cas, la conséquence en est, une spéculation sur les prix de produits de première nécessité, cette autre source d'inquiétude pour les pouvoirs publics, puisqu'étant de nature à attiser la grogne populaire.

LE DEVELOPPEMENT DANS LA VOLONTE DU COMPTER SUR SOI

Dans cette configuration d'une société qui a perdu le sens de la mesure, il importe de dire, que ni la pression exercée par la population devenue à tort ou à raison trop exigeante, ni la façon d'y apporter les réponses à ses préoccupations, ne peuvent conduire de la sorte, à un authentique développement, à même de garantir le bien être aux citoyens et l'émancipation de notre société ! Cette attitude, faite d'action et de réaction fortement marquée par une atmosphère empreinte de méfiance et de doute, ne permet pas d'avancer dans le sens du traitement définitif des questions posées, qui exigent une mobilisation sans exclusive de toutes les compétences, une clairvoyance dans la recherche d'un consensus et de la sérénité, dans une atmosphère marquée par la civilité ! Dans ce cas, la manière d'agir des pouvoirs publics, souvent après coup, prend la signification de ce calmant qu'on administre à un malade pour parer au plus pressé, dès lors que ne dis-

posant pas de suffisamment de temps pour procéder à une échographie, ou tout autre intervention, afin de déterminer avec plus de précisions, les raisons profondes de sa douleur, de son angoisse et de sa détresse ! Mais c'est quoi au juste le développement, s'il n'est pas que de la dépense publique, dans bien des cas réalisée dans la précipitation et dans l'improvisation ! En réalité, le développement correspond à une transformation de la société, faite de progrès sur le plan des mentalités et d'amélioration dans la qualité de vie. Il a pour fondements, cette capacité à scruter l'horizon et à anticiper l'évolution de la société. Il est aussi, cette lucidité dans les choix stratégiques les mieux à mêmes de préserver les intérêts des générations futures. C'est également, cet état d'esprit totalement baigné dans la recherche de l'excellence et cette prédisposition au travail productif, certainement pas celui des trabandistes de l'import import du made in china, des bazars d'Istanbul et de Dubaï ! Un développement bien pensé requiert en outre, un mode de gouvernance approprié, une capacité de négociation avec les différents partenaires, notamment les collectivités locales et la société civile, autour d'objectifs sociaux, dans un climat marqué par la civilité. Oui, cela fait trop de choses à la fois ! Trop d'efforts à déployer pour des gens comme nous, qui ont perdu le sens des relations qui régissent les rapports humains et l'esprit du travail bien accompli, pour avoir été trop choyé, voire gâté par l'Etat providence ! C'est parce que notre pays continent n'a aucune commune mesure avec ses Emirats du golfe, pas plus grands en superficie, que nos Dairas de Sig, d'Ouled Mimoun ou de Cheraga, alors que riches à l'extrême, que nous sommes pour notre part, dans l'obligation de réunir toutes les conditions nécessaires à l'amorce d'un authentique développement, qui puisse restaurer l'égalité des chances, en tout lieu de notre vaste territoire ! Ceci d'autant plus, qu'on doit trouver dans les plus brefs délais possibles, une alternative de substitution à cette rente, qui entretient notre paresse collective et pour éviter que nous soyons à chaque fois obligés d'agir dans la précipitation, qui prend bien souvent, une forme de gaspillage, à défaut d'anticipation ! Réfléchir convenablement sur les objectifs de nos différents programmes, sur la manière d'assurer l'efficacité des projets et les conditions de leur faisabilité, c'est se prémunir des effets collatéraux des actions mal inspirées, qui coûtent chères à la collectivité nationale et perturbent l'évolution de notre société. Oui, le développement est sans aucun doute une affaire de savoir et de culture, dans la mesure où il requiert une dose appréciable de civilité dans les relations humaines entre partenaires et une prédisposition citoyenne. Juste pour l'exemple, chez les Islandais, ces descendants des Vikings, ces férus de la lecture et de l'histoire des sagas de leurs ancêtres, l'appréciation du degré de développement se mesure, non pas en critères qui font référence à la mercuriale des fruits et légumes et à tout ce qui a trait au tube digestif, mais en ratio écrivain pour nombre d'habitants ! N'est-ce pas là le stade suprême, de ce qu'il convient d'appeler, le développement, dans toute la plénitude du bien être des citoyens !

Cet exemple d'un pays développé au sens propre du terme, n'est pris qu'à titre indicatif pour situer tout le retard que nous avons sur les autres ! Pour dire aussi, que le développe ne saurait donc se mesurer en enveloppes financières octroyées aux collectivités et en crédits consommés ! Il ne saurait aussi, être cette pratique de réalisation « clé en main » de projets, aussi grands soient-ils, exécutés par le seul recours à une main d'œuvre étrangère, peu disposée à transmettre son savoir-faire ! Force est de constater, que si face aux défis du développement, l'on soit bien démuni, c'est cette embellie financière qui en est la cause, pour avoir attisé notre paresse, de surcroît couplée à une capacité de consommation hors normes ! C'est ce leurre d'un « pays riche », qui nous a fait perdre de vue l'essentiel, à savoir, que le travail est la seule vraie et unique richesse pérenne. Faut-il s'en convaincre définitivement, il n'y a que la volonté du compter sur soi, après avoir maîtrisé les métiers et technologies nouvelles, qui mène au développement durable et à la prospérité partagée, ces objectifs de toute politique convenablement réfléchie !

DECLINAISON D'OBJECTIFS A HAUTEUR DES AMBITIONS D'UN PAYS PIVOT

Mais comment cela serait-il possible, quand on a mis entre parenthèse tout le segment de la veille stratégique, raison d'être de ce Ministère de la planification, qu'on a fini par dissoudre alors qu'il est indispensable pour les travaux de cohérence, de conjoncture économique, de prospective et d'audit social ! Comment est-ce possible de concevoir une dynamique de développement à hauteur de nos ambitions d'un pays pivot qui compte dans son espace régional tout au moins, statut auquel l'Algérie peut prétendre de par ces atouts multiples et sans flatterie de la part de ses courtisans, pour peu que soit reconsidérée la question du développement, à partir de la déclinaison d'objectifs à hauteur de cet enjeu stratégique, qui soutient bien évidemment, de nouveaux instruments et outils ! Mais de quoi disposons-nous comme moyens, pour faire face aux enjeux du présent et du futur, après avoir procédé à l'émiettement de nos grosses entreprises de réalisation et de nos sociétés de production, qui furent de la sorte dissoutes, après avoir perdu leur efficacité ! Si l'on est dans la situation présente, dans l'incapacité de réaliser par nous-mêmes nos différents programmes de logements et de grands travaux, c'est que tout porte à croire, que notre avenir est déjà dans notre passé ! Dans ce passé pas si lointain, ou nos intérêts se conjugaient au général et non au particulier comme aujourd'hui, après la contagion de l'esprit néolibéral suggéré par le FMI et la banque mondiale, qui à fini par détruire tout ce qu'on avait de meilleur, à savoir : nos centres de réflexion, notre outil d'études et de réalisation, notre système de régulation, nos offices de grands travaux de mise en valeur et de génie rural, notre système coopératif de proximité paysanne, et bien d'autres organismes et entreprises, aussi utiles que nécessaires ! C'est vrai qu'en cette époque, qui évoque en nous bien

d'agréables souvenirs, l'on savait faire bien des choses ! Comme par exemple, construire dans les normes parasismiques, ce que tout un chacun a du constaté, à l'occasion du séisme de Bumerdés, ou les bâtiments de cette époque furent les moins touchés ! On savait aussi, produire et exporter des fruits et légumes de qualité, vers le marché mythique de Rungis dans la région parisienne, même si ce n'était qu'en petites quantités ! L'essentiel est que la volonté y était, comme pour se comparer aux autres ! On a même réussi le montage du véhicule R4 de RENAULT à Belcourt, le tracteur Cirta à Constantine et la moissonneuse batteuse à Sidi Bel Abbès, mais pas seulement ! Les diplômés de nos universités et grandes écoles étaient reconnus à l'étranger ! En ces années là, les activités sportives, artistiques et culturelles étaient débordantes ! Nos productions cinématographiques et théâtrales étaient primées à l'étranger ! Notre football était à l'apogée de sa gloire ! Lakhdar Belloumi, Rabah Madjer et tous les autres, étaient des repères et des symboles de réussite pour nos jeunes ! De nos jours, il n'y a plus cela ! Le trabandisme et l'esprit de la « chakara » sont les seules références qui indiquent aux jeunes la voie du gain facile, ou l'argent mal acquis n'est plus compté, mais pesé ! Oui, dans le contexte actuel de notre société qui a perdu le sens des valeurs, il est bien triste de dire, que les acquis d'hier sont des rêves non encore accessibles, pour la jeunesse d'aujourd'hui ! Par rapport à ces années de « gloire », l'on s'aperçoit aujourd'hui, que malgré l'effort considérable consenti en matière de maillage infrastructurel de notre territoire (barrages, usines de dessalement de l'eau de mer, tronçons routiers et autoroutiers, voies de chemin de fer, lignes de métro et de tramways, fibre optique, centrales électriques...), l'on ne peut pas dire que nous soyons plus avancés ! Il est vrai, que tous ces grands équipements ont forgé les avantages comparatifs de notre territoire et l'attractivité de sa partie Nord ! Mais force est de constater, que cela a fortement favorisé l'exode à partir des régions intérieures, qui ceux sont dévitalisées, malgré les soutiens apportés par l'Etat au monde rural. Encore faut-il préciser, que ces soutiens ont plus profité à une caste d'entrepreneurs et à des initiés aux pratiques distributives, souvent sans lien direct avec l'agriculture et ce qu'elle représente comme technicité et comme relation charnelle à la terre ! Dans tout cela, la petite paysannerie n'a que très peu profité de l'aide de l'Etat ! Face à la forte littoralisation des activités et du peuplement de la partie Nord, qui prend aujourd'hui la signification d'un risque majeur, il n'y a que l'action volontariste de l'aménagement du territoire, dans sa déclinaison en grands projets à l'échelle notamment, des régions Hauts-Plateaux et du Sud, au titre d'une première priorité et de réponse aux aspirations légitimes de la population, qui est de nature à ressusciter l'espoir auprès de nos concitoyens ! C'est à partir de là, qu'ils finiront par se réconcilier avec eux mêmes et avec leur territoire et que sera donné un sens aux principes de l'égalité des chances, à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale ! Saurions-nous être à hauteur de ce défi, qui interpelle toutes les bonnes volontés, afin d'agir dans un même élan, qui est celui de la sauvegarde d'une Nation en danger !

* Professeur

Qu'ont fait nos sages ?

«La véritable force commence par la sagesse»

Jean Van Hamm, écrivain belge

PAR KAMAL GUERROUA *

Question intéressante mais combien encombrante surtout lorsqu'on pioche dans l'actualité algérienne de ces derniers jours. Notre société qui est devenue à son corps défendant une fabrique de la perversité accuse en plus une absence terrible d'idées et de perspectives. En témoigne éloquentement cette fièvre insondable pour des débats qui n'ont pas lieu d'être dans la mesure où le sensationnel et l'affectif l'emportent de loin sur le rationnel et l'objectif. A bien des égards, celui ayant trait à la peine capitale suscitée dernièrement suite au kidnapping, viol et mort dramatique des deux enfants en est un. Dans cette perspective, on aimerait bien s'interroger, parallèlement à cette levée de boucliers, sur le pourquoi du mutisme, du manque d'empressement de la société ou du moins ses forces vives sur des sujets, du reste, plus épineux tels que le day-after du pétrole, le développement durable, les énergies renouvelables, le gaz du schiste et les énergies vertes. Il y a, à vrai dire, une sorte d'hypocrisie politico-sociale, un manque d'audace politique et un retard de prise de conscience de l'intelligentsia des dimensions des problèmes dont souffre l'Algérie. Certes, la délinquance juvénile, la pédophilie, la prostitution, le proxénétisme et la mendicité urbaine sont autant de terribles maux sociaux qui gênent la sérénité familiale et déstabilisent l'ordre public mais il n'en demeure pas moins des thèmes marginaux et périphériques par rapport problème de fond (l'État de droit, la bonne gouvernance, la répartition équitable des richesses et surtout la transparence dans la gestion des deniers publics). Cela donne hélas un son de cloche différent à la dynamique sociétale dans un pays où les masses restent scotchées à leurs tracs quotidiens (la cherté de la vie, le chômage, la précarité et le dénuement), et les élites sont en dehors de l'orbite vitale de la société (enrichissement illégal, détournement de fonds publics, mépris du peuple). On a l'impression d'un vide et d'un divorce consommé entre les deux sphères.

D'abord, culturel (au niveau des idées), social (au niveau de statuts), puis politique (au niveau de rapports de forces) et si on force un peu plus le trait on peut dire même existentiel. En Algérie, on trouve d'une part un vrai pathos patriotique à grand renfort de drapeaux lors des visites officielles et des rencontres footballistiques avec en prime le leitmotiv «one-two-three, vive à l'Algérie». D'autre part, on ressent à la fois un fort sentiment d'appréhension et une profonde défiance presque innée de tout ce qui est en rapport avec la politique et le politique. Comme si les masses sont gavées jusqu'à l'écoeurement de slogans, de devises auxquelles elles ne croient plus ou peu. Qui plus est, les répètent à l'envi de façon à ce qu'elles exorcisent une joie passagère ou un ras-le-bol routinier. L'État, le pouvoir, la patrie et «Houkouma» portent dans le cerveau du citoyen lambda de l'algérois la même signification : privilèges, influence, intervention dans un quelconque

service préfectoral, pots-de-vins et voitures de service «classe». C'est probablement ce qui explique en partie la solidarité sans commune mesure des algériens durant les épreuves difficiles (songeons notamment aux inondations de Bab El Oued en 2001 et au séisme de Boumédès 2003) et leur peu de motivation pour la construction d'un projet de société commun depuis 50 ans. Il est clair que les masses tantôt galvanisées à blanc par la démagogie de la nomenclature d'Alger, tantôt hypnotisées par le charisme et la stature des chefs, marchent presque aveuglément au gré des temps et des circonstances. Tout au plus, force est d'affirmer que, quoique l'État existe bel et bien sous forme d'institutions (présidence, parlement et sénat), la nation en est au stade presque embryonnaire de construction. Les raisons en sont multiples, j'en cite aléatoirement deux.

D'abord, les algériens ne se connaissent pas suffisamment entre eux, il y a, à mon humble avis, des barrières, des contraintes et des obstacles qui les empêchent (défaillance dans la mobilité, manque d'échange culturel à l'échelle régionale, culture du tribalisme qui habite même le cœur de nos responsables). Deuxième point, il est notoirement connu que la nation est avant tout question de mentalité et de citoyenneté. Or un pays qui vogue en pleine perte socioculturelle et socio-économique et de surcroît n'ayant pas réussi à franchir/dépasser les grilles de la prison mentale des idéologies (nationaliste/islamiste/démocrate) et ressocier/renationaliser une société dissocialisée/dénationalisée des suites d'une guerre civile (1992-2000) aux répercussions fatales ne serait pas à même de recadrer/stimuler et mettre en branle les ressorts d'une nation en déliquescence. A vrai dire, ce que cette situation a de grave et d'inédit, c'est que juste après l'indépendance, ce sont souvent des élites qui prennent des initiatives à la place des masses. Néanmoins, celles-ci se sentant toujours lésées, agissent, faute d'encadrement et de visibilité politique, à l'ombre des premières dans l'anarchie et l'improvisation. A titre d'exemple, le problème des Aârouchs en Kabylie durant le printemps noir de 2001 où une question hypersensible comme l'identité nationale a été traitée par un mouvement à base plébéienne n'est d'ailleurs que la partie visible de l'iceberg d'autant qu'aujourd'hui aussi, un sujet brûlant comme la peine de mort est pris à bras le corps par les citoyens. Autrement dit, on assiste par hasard aux problèmes d'une même nature et aux attitudes qui n'en diffèrent pas tant. Indépendamment du sérieux et de la gravité des deux problématiques à savoir l'identité et la peine de mort, je trouve très frappant qu'il y ait changement ou transfert de rôles entre la plèbe et l'intelligentsia dans la mesure où ce sont là des questions qui touchent à l'essence de ce que nous vivons et qui doivent au demeurant être soumises aux visions des experts, des analystes, des politologues et surtout des juristes. On peut ergoter sur la propagation et la contagion de l'épidémie du pessimisme/fatalisme mais l'on ne

doit tout de même pas laisser de côté sans l'analyser dans ses moindres détails, ce transfert de compétences du haut vers le bas de l'échelle sociale. Car, en lieu et place d'«une société hiérarchique», on a devant nous «une société de parallèles» dont les dirigeants ont une propension malade au narcissisme, au culte de la personnalité et aux apparences tandis que les subordonnés, entendre par cette expression-là, les citoyens, se sentent seuls et sans guide dans une arène sociale dont, à leur grand malheur, ils ne maîtrisent aucun des contours. En d'autres termes, dans notre pays, il y a un problème de limites, de frontières mais aussi d'évaluation des domaines des deux sphères. Ce qui favorise les approximations, le sensationnalisme et l'à-peu près empêchant de la sorte la juste compréhension des phénomènes pour peu que l'on envisage la société sous l'angle d'un corps complémentaire entre sa tête et ses pieds, c'est-à-dire, un corps qui ne se mettrait à sécréter ses antidotes qu'après avoir intériorisé ses valeurs et assimilé les mécanismes de sa mobilité dans le temps et l'espace. C'est une urgence, ausculter le présent social avec le stéthoscope du médecin et le scruter avec les yeux d'un sociologue ou la loupe d'un chercheur dans son laboratoire est la tâche primordiale que devrait s'assigner l'élite du pays. Une fois cette tâche accomplie, les colères légitimes de la population à Constantine, à Ouargla ou dans d'autres lieux de l'Algérie profonde ayant souvent viré à l'émeute trouveraient sans l'ombre d'un doute les réponses aussi rapides qu'efficaces qu'elles attendent.

C'est plus qu'un postulat, il est grand temps qu'une dynamique essentiellement économique et sociale autant que morale, ayant un large consensus parmi les acteurs politiques, les partenaires économiques (C.N.E.S) et les syndicats autonomes soit mise en œuvre afin d'absorber dans l'urgence le chômage et ses effets collatéraux. Cette stratégie passe en premier lieu par la levée des entraves bureaucratiques dressées face à l'investissement national et étranger. Faute de cette initiative courageuse, la parenté gémellaire entre l'opacité politique des centres de décision aux plus hautes sphères du pouvoir, la corruption tentaculaire et la perversion sociale qui ne fait aucun doute se consoliderait et effacerait le peu d'espoir qui nous reste. Il est à reconnaître dans ce contexte que ceux ayant profité sous l'ère de Chadli, notamment au lendemain des événements tragiques d'Octobre 1988, des prébendes tirées d'une entrée anarchique et non réfléchie dans l'économie du marché continuent encore aujourd'hui leur sale besogne en noyant l'économie nationale dans l'engrenage de la machine infernale de l'import-import. Dans la foulée, rien n'est fait pour désamorcer l'anxiété qui rampe comme un serpent venimeux dans le cœur de mes compatriotes. Dans nos villes et villages, l'espoir ne tient qu'à un mince fil «l'exil». Un exploit dont s'enorgueillissent amèrement nos jeunes hélas. On dirait que l'Algérie qui marche à reculons rechigne à faire son ménage interne. Elle vit dans un huis clos social où la politique n'est guère considérée comme

étant question de volonté, de contrôle de réel, et de planification d'avenir mais un pis-aller provisoire qui pour se faire un nom, qui pour amasser des fortunes sans se soucier de soigner les ecchymoses qui se parsèment sur la face sociale. Il n'en faut pas davantage pour que s'embrace le front social car le feu qui couve sous la cendre n'attend que l'huile de la révolte et de la manipulation à l'heure où l'Algérie se trouve, malgré elle, en plein cœur d'une carte régionale en ébullition (crise du Mali, instabilité en Tunisie, insécurité du côté du voisin marocain...)

Il est un fait avéré, en Algérie, les officiels ont raté et rateraient encore peut-être les trains de l'histoire car les problèmes auxquels il aurait fallu réfléchir auparavant s'accumulent et s'incrustent aux nouveaux qui apparaissent aujourd'hui sur fond d'une aisance et en même temps une inflation financière ingérable à court terme et même peut-être à long terme. Nonobstant les raisons d'espoir qui demeurent importantes par rapport à nos voisins européens qui, eux, sont plongés dans une crise financière aux implications inextricables, l'Algérie n'en reste pas moins immunisée tant qu'elle ne s'est pas démocratisée. L'avènement d'une deuxième République sociale et démocratique où l'alternance au pouvoir sera une réalité effective et où la grande muette serait une succursale de l'appareil étatique et non plus la pièce maîtresse me semble l'unique la planche de salut en temps actuels. Bien sûr, il y a tout d'abord l'enjeu de la professionnalisation de l'armée qui s'impose mais à côté de cette contingence, au demeurant planétaire, s'en trouve une autre d'envergure, la «démilitarisation progressive et rationnelle» de l'État et sa «repolitisation graduelle» de sorte que ce dernier ait des moyens à se défendre et non pas à se corrompre, de bien larges possibilités à débattre et non pas à réprimer, à agir et non pas à être passif. En gros, l'État ne devrait pas être un colosse d'argile sans armée mais un État où l'armée sert à la défense et non à le gouverner. Il s'ensuit après cette étape et c'est bien normal d'ailleurs, un contrat de générations (la vieille garde nationaliste ou ce qui en reste et la jeunesse algérienne), lequel serait bâti sur «la technocratie» et la transparence managériale à l'instar de ce qui s'est passé à titre d'exemple au Chili et en Argentine au sortir des années 80. Deux pays qui ont, rappelons-le bien, subi de plein fouet les affres des dictatures et de la violence dans les années 60-70 mais sont toutefois devenus des puissances émergentes en Amérique Latine. A un an des élections présidentielles de 2014 et à l'orée de la célébration du 51ème anniversaire de l'indépendance, il va falloir que nos responsables, à leur tête le président Bouteflika, se rendent à l'évidence que nous sommes très loin voire aux antipodes du projet ambitieux conçu par les nationalistes à la veille du premier novembre 1954. Bien plus et là c'est un vrai problème à mettre en perspective, point de force de continuité en mesure d'ébranler les convictions chevillées de la gérontocratie et allumer la mèche d'un changement à la hauteur des aspirations de la population. Ce que cette situation a d'astreignant, c'est qu'elle dame

le pion à la jeunesse et l'écrase sous la botte du mépris. C'est là, à mon avis, un risque indéniable qui fait miroiter l'image d'une tyrannie bienveillante où la majorité des citoyens espèrent un homme providentiel, une panacée universelle ou des hommes intègres sortis comme par enchantement d'une société gangrenée et non plus un changement institutionnel structuré faisant de l'institution le noyau du jeu politique et de l'homme l'électron, pas l'inverse. De même, la société algérienne qui ne se recycle pas, se noie dans la pensée de masse anonyme, prompte à digérer les rumeurs et les racontars mais hélas incapable d'aller vérifier elle-même l'étendue de son malheur et de sa crise. Dans la foulée, le pays, loin d'être décontracté, se crispe et refuse à remplir ses veines du sang neuf. Un phénomène aggravé par une dégradation générale des liens sociaux et une inexorable montée de l'individualisme et de l'égoïsme.

Dans ce chaos indescriptible, serait-ce pour autant légitime d'en déduire que c'est «une société à refaire» pour reprendre le titre de l'ouvrage du sociologue américain Murray Bookchin (1921-2006) (remaking society) ou seulement une kyrielle de symptômes maladiés guérissables à moyen et long terme? Il est pour le moins certain que, faisant table rase des problèmes inhérents au système politique assis sur une légitimité historique remontant aux convulsions dramatiques de l'été de 1962, la réalité sociologique du pays doit être disséquée à la lumière de l'éducation nationale, la liberté d'expression et le débat contradictoire. Dans cette optique, un blueprint (un programme ou une feuille de route) comme diraient les anglais adapté aux changements du monde et à l'évolution des technologies de l'information et de la communication serait un indispensable levier pour la compréhension, l'interprétation et l'absorption par la plèbe des composantes de notre personnalité politique (Islamité, Arabité, Amazighité). Sans doute, suivant ces remèdes, la société d'aujourd'hui érigerait la tolérance en rituel de vie sinon en devoir national. En conséquence, il ne s'agirait guère pour le citoyen de se mettre dans la peau de Don Quichotte, cet anti-héros cervantin qui, croyant redresser les torts de ses congénères, se bat en vain contre les moulins à vent mais de se voir à son échelle propre comme un vrai acteur/acteur socioculturel qui diagnostique ses problèmes et ses scléroses avant qu'ils ne se transforment en catastrophes politiques, n'hésite pas à déposer plainte lorsqu'il doute une anomalie administrative, signale un abus, une hogra, un passe-droit dont il est victime lui, son voisin ou son proche. Le changement s'invente. Il est dans l'action et la mobilisation de tous les jours. Il est vrai toutefois que les rares qui se lancent en Algérie dans cette aventure sont niés dans leur singularité ou, à tout le moins, dominés et écrasés par l'engrenage maléfique de la violence-ignorance, cette nébuleuse qui racle et rétame tout processus progressiste mais avec la sagesse et la ferveur de tout un chacun, le chemin du changement sera facilement tracé.

*Universitaire

Walis et chefs de daïra, ces mal-aimés

PAR ABDELKADER LEKLEK

Grand dieu, mais il y a une sa-
crée disproportion, comme qui
comparerait entre la Chine et
le Groenland, de commenter les ma-
nifestations des chômeurs de Ouargla,
d'un côté, et de l'autre, consi-
dérer la mort d'un être humain, fut-
il chef de daïra, comme une banali-
té, insignifiante. Et comme si de rien
n'était, essayer le couteau sur l'in-
dépendance du journal. Quelles en
sont les raisons d'un tel mépris de la
vie humaine ? Mystères et boule de
gomme, pour nous autres lecteurs,
mais le billettiste, doit, lui, sûrement
avoir des raisons, pour justifier une
telle morgue, envers des femmes et
des hommes, en mission de repré-
sentation de l'état, mais au service
exclusif du citoyen, pour fournir une
prestation publique de proximité. Je
ne me permettrais pas l'indélicates-
se de rappeler au billettiste le res-
pect du droit à la vie de tout être
humain, voire de tout être vivant, en
le renvoyant aux classiques de mo-
rale, d'éthique et de religion. Mais
également aux textes fondateurs des
droits de la personne humaine. La
déclaration universelle des droits de
l'homme, énonce en son article 3
que : « Tout individu a droit à la vie,
à la liberté et à la sûreté de sa per-
sonne ». Et que l'article 34 de la
constitution algérienne dispose
que : « L'Etat garantit l'inviolabilité de
la personne humaine. Toute forme de
violence physique ou morale ou d'at-
teinte à la dignité est proscrite ». Mais
de quoi je me mêle me dirait-on ? Et
le billettiste du journal indépendant,
alors ! A-t-il, lui, le droit de se jouer
ainsi de la vie d'autrui ? Moi je n'ai
aucun intérêt, mais du respect pour
toute vie humaine, et de la considé-
ration pour les femmes et les hom-
mes de la fonction préfectorale, qui
ont choisi un métier pour être au
service de leurs semblables. Par
ailleurs et pour en rajouter une cou-
che de rejet, et noircir encore le trait
dédaigneux envers ces derniers, une
autre voix s'est faite entendre, trois
jours après, c'est-à-dire le 20 mars
2013. Une personnalité que la répu-
blique avait honorée et mandatée
pour défendre et promouvoir les
droits de l'homme, enfonçant dans un
journal arabophone, le clou en dé-
clarant, d'après une journaliste du
canard, au cours d'un entretien télé-
phonique, que les walis et les chefs
de daïras sont la cause du mécon-
tentement de la rue algérienne, par-
ce qu'ils sont le plus grand substrat
de la bureaucratie dans le pays. Ce
sont les personnes qui compliquent
le plus les choses, ce qui ralentit le
rythme de réalisation de projets". La
journaliste qui rapporte ces paroles,
termine son article, en disant que si
le protecteur des droits de l'homme
avait qualifié les walis de la cata-
strophe du pays depuis l'indépendan-
ce, il dit que les chefs de daïras sont
eux, plus qu'une catastrophe. Venant
de la part du citoyen lambda, cette
diatribe aurait eu un tant soit peu,
du sens. Car la demande citoyenne
a pour principale caractéristique
d'être infinie et évolutive. Il naît tous
les jours des besoins nouveaux que
le service public doit satisfaire, par
son adaptabilité. Et parfois les walis
et les chefs de daïras, n'ont pas de
réponse immédiate à des demandes.

La critique fait partie des formes
de la liberté d'expression dans les
démocraties, tant qu'il restera un ou
des citoyens qui penseraient être in-
satisfait, c'est-à-dire éternellement.
Ces femmes et ces hommes de la
fonction supérieure territoriale, sont
aussi conscients, qu'ils seront, quoi
qu'ils fassent l'objet de critiques, fon-
dées et non fondées parfois, objec-
tives mais aussi subjectives quel-
que fois. Mais en tout état de cause,
à cet échelon de responsabilité mo-
rale, de telles déclarations, partici-
peraient-elles du mélange des genres,
de la fuite en avant, ou bien serait-
ce dérouté et délire, de ce qui, à ce
niveau, devrait être raisonnable, avi-
sé et précautionneux ? Le monsieur
droit de l'homme devrait se mainte-
nir droit et debout sans plier, quand
soufflent tous les zéphyrs, ces vents
violents et pluvieux de l'homérique

« Pour rien, les chômeurs du Sud ont manifesté sans pour autant trouver du travail et personne n'est mort, pas même un chef de daïra ». C'est ce que rapportait, le 17 mars 2013, le billettiste attiré dans son feuillet au point zéro en dernière page, dans un quotidien francophone qui s'adjuge l'indépendance pour devise.



Iliade. Comme le demeure la répu-
blique algérienne, et tous ceux qui
ont choisi, au moins durant une partie
de leur vie, mais la meilleure et la
plus belle, celle de leur jeunesse, de
la servir en étant dévoués au service
de leurs concitoyens. Historiquement
convergence de toutes les sollicita-
tions citoyennes et centres d'intérêts
les plus fréquentés par les popula-
tions. La wilaya et la daïra, adminis-
trations territoriales, représentent
depuis l'indépendance le cadre insti-
tutionnel de réponse à tous les be-
soins quotidiens, infinis et évolutifs
en matière de services, d'aides et
d'autorité. Ces deux institutions se
sont vues à chaque étape, depuis l'in-
dépendance du pays, confier la mis-
sion de satisfaire la demande locale
en matière sociale, économique, cul-
turelle, de santé publique, d'alimen-
tation en eau potable, de transport,
de logement, d'emploi, d'équipement
publics et de développement et
d'aménagement durables des es-
paces de vie et de leur préservation.

Ils étaient, et ils sont toujours là,
ces femmes et ces hommes, bâti-
sseurs d'économies locales. Pour le
bien être de tous. Si la quasi totalité
des enfants d'Algérie va à l'école, que
les cantines scolaires servent à beau-
coup de gosses d'Algérie au moins
un repas chaud par jour. Si les algé-
riens ont accès aux soins de santé
de base, notamment les vaccins, et
la protection mère et enfant, au plus
près de chez eux. Si les zones les
plus arides du territoire reçoivent de
l'eau potable. Si l'électricité couvre
tout le pays. Si des algériens sont
quotidiennement transportés à des
prix abordables et parfois gratuite-
ment, entre leurs lieux de résiden-
ce, leurs écoles, leurs collèges et
leurs lycées. C'est un tout petit peu
grâce à ces femmes et à ces hom-
mes, chefs de daïras et walis. Si des
citoyens sont secourus, lors de ca-
tastrophes naturelles, à n'importe
quel moment, et en tout état de cause
et de conditions. Si des walis et
des chefs de daïras observent l'im-
pératif d'entretenir sans interruption
un lien social, parfois difficile, parce
que certains citoyens par la seule
volonté du sort, ont des malheurs
dans leurs familles, connaissent, l'ex-
clusion, la marginalisation, et la pré-
carité. Et qu'ils le font parfois au pé-
ril de leur vie, c'est parce qu'ils sont
avant et après tout des êtres hu-
mains, et pas ces fonctions tant dé-

crées, qu'ils occupent à ce grade.
Deux d'entre les chefs de daïras sont
morts, en service commandé, empor-
tés par les eaux des oueds en crue,
en venant secourir des populations
en danger. Les défunts, Ammar Kha-
med à la daïra de Brida, dans la wil-
aya de Laghouat et Abdelkrim Bou-
driou à la daïra de Moulay Slissen,
dans la wilaya de Sidi Bel Abbés. Ceci
n'est pas un bilan exhaustif, ni justi-
ficateur, loin s'en faut, de je ne sais
quel statut ou bien d'une quelcon-
que contre partie attendue. C'est ici
une marque de respect pour leurs
mémoires, et une pensée en direc-
tion de leurs enfants leurs épouses
et bien sur de tous leurs collègues.

Dans l'absolu doit-on avoir de l'ir-
respect pour la vie d'autrui, jusqu'à
banaliser sa mort, parce qu'il y a une
altérité entre nous, ou bien qu'il est
différent de nous, ou parce qu'il exer-
cerait un métier prétendant source
de tous les problèmes des algé-
riens ? Il est de notoriété publique
que nul ne conteste, que lors d'opé-
rations d'attributions logements so-
ciaux, il y a incontestablement des
mécontentements. Parce que la solution
dans cette équation, voudrait qu'il y
ait un nombre de logements égal,
sinon supérieur au nombre des de-
mandes à chaque fois. Ce qui est du
domaine de l'impossible. C'est la
même chose pour les postes d'emp-
loi, qui sont proposés aux jeunes.

Il faudrait que chaque demandeur
trouve une offre qui corresponde
à son profil, sinon il est contrarié. Et
même s'il lui est proposé une forma-
tion de mise à niveau, et qualifian-
te, par rapport au profil demandé,
cette offre est généralement mal re-
çue, sinon déclinée. Bien sur que ces
situations ne sont que l'exception.
Car combien de jeunes ont bénéficié
de postes d'emploi, et combien par-
mi eux ont également eu accès aux
avantages qu'offrent les dispositifs,
Agence Nationale de Soutien à l'Em-
ploi des Jeunes, Agence de Gestion
du Micro Crédit, et toutes les possi-
bilités qu'offrent le filet social, dans
son ancienne ou bien sa nouvelle for-
mule. Mais aussi, combien de familles
ont-elles bénéficié de logements ?
Elles sont nombreuses, parce que des
hommes et des femmes y ont tra-
vaillé pour cela. Même s'il y a eu par-
fois des erreurs, des fautes et autres
oublis. Au fait, qui d'entre les hu-
mains, n'en commet pas, sauf si cela
est fait délibérément. Et là, ça ne

peut-être que condamnable. Par
ailleurs, cela ne peut également être
généralisé dans la fonction préfector-
ale loin s'en faut, puisque tous les
dossiers concernant ces actions, de-
meurent vérifiables à tout instant.

Alors si des algériens subissent les
aléas du mal logement et les vicissi-
tudes du chômage, les walis et les
chefs de daïras, ne peuvent à eux
seuls, y pallier. Ces deux adversités
sociales que rencontrent les algé-
riens, le logement et l'emploi, se ré-
glent à travers des politiques publi-
ques générales qui concernent tous
les citoyens, et tous les acteurs du
champ socio économique national
public ou bien privé soit-il.

Car les efforts de l'état sont énor-
mes, puisque l'Algérie consacre
11% de son produit intérieur brut aux
transferts sociaux, un record en la
matière. Alors, où se situeraient donc
les dysfonctionnements ? Mais mal-
gré certaines insuffisances, qui pour-
raient affirmer sans se tromper, d'en-
tre les détracteurs, que les aides de
l'état n'arrivent pas à ceux et à cel-
les auxquels, elles sont destinées ?
Tous les enfants scolarisés des fa-
milles en difficultés, perçoivent dans
les délais voulus, 3 000 dinars à cha-
que rentrée scolaire. En conséquen-
ce ils bénéficient de la gratuité du li-
vre scolaire, et celle des affaires sco-
laires. Les couffins du ramadhan ar-
rivent également dans ces familles à
temps etc. La liste de ces opérations
serait longue et peut être lassante
pour le lecteur. Mais comme la per-
fection n'est pas de ce monde, ces
walis et ces chefs de daïras qui su-
persistent ces opérations et bien
d'autres, doivent bénéficier de l'in-
dulgence de certains, quand il y a des
imperfections dans leurs actions.

Dans un autre registre, au plus fort
de la décennie noire, et sans jeter
l'opprobre sur aucun. Il n'y a jamais
eu sur tout le territoire national une zone
de non droit. Sur ses 2 400 000 kilomè-
tres carrés, le pays est couvert par 48
wilayas, 13 circonscriptions adminis-
tratives à Alger, et 535 daïras depuis
1991. Et durant ces événements san-
glants, le drapeau de la république
avait toujours continué de flotter sur
ces institutions que gardaient vaillam-
ment des hommes et des femmes,
avec l'aide notable de citoyens, qui
malgré tous les dangers, n'avaient pas
baissé les bras, ni changé de tenue
vestimentaire. Si pendant toute cet-
te période l'état est resté pérenne,

dans les coins les plus reculés du pays,
c'est un peu, parce qu'il y avait des
chefs de daïras. Dans certaines si-
tuations impérieuses, ils avaient cumu-
lé avec leurs lourdes fonctions,
quand autour il n'y avait que solitude
et abandon, parce que beaucoup
avaient déserté, celles de délégué
exécutif communal -D.E.C-, pour dé-
meurer aux cotés des citoyens et ré-
pondre à leurs besoins. Ce n'est pas
en soi un exploit, mais une conviction
d'avoir choisi un métier. D'ailleurs,
plusieurs autres agents de l'état, et
pas seulement, avait payé le prix fort
pour les mêmes choix. Celui de servir
la république. Ça ne sert à rien de
charger gratuitement les autres. C'est
même contre productif, de se désoli-
difier des autres, quand les problè-
mes touchent dans leur dignité tous
les algériens, et de se démarquer,
pour de mesquins calculs qui souvent
ne grandissent pas le calculateur. La
rupture du lien social est un premier
pas vers la déstructuration du corps
social, et le démantèlement de la
cohésion nationale. C'est pareille-
ment trop dangereux, voire irresponsable
jusqu'à l'indécence de réifier la vie
humaine, par la banalisation de son
irrespect. La vie de l'être humain, ne
saurait être réduite à une chose mo-
nayable, pour qu'au fond d'un billet
d'humeur de journal on s'autorise à
en faire un objet jetable. La liberté
d'expression entraîne également des
responsabilités. Il n'y a point de bien
dans l'excès de sa pratique, même
conjugué à celui la liberté de la presse,
quand la vie humaine vient à être
dépersonnalisée. De telles permissi-
vités et de telles licences ne sont pas
acceptables, quelques soient les mo-
tifs qui, soit disant, les autoriseraient.
Il y a là une surdose létale, pour tou-
tes les autres libertés dont jouit l'hom-
me aujourd'hui, après tant de combats,
et tant de sacrifices d'autres
femmes et hommes de par le monde.
Point de gloire, et encore moins jour-
nalistique, à vaincre sans péril, disait
le proverbe. Qui peut, si ce n'est pour
son auteur, tirer un quelconque profit
en accusant les walis et les chefs de
daïra, d'une façon exclusive, d'être les
causes principales des malheurs quo-
tidiens, et de la mal vie, et du mal
être des algériens ?

A qui profiterait, si ce n'est à son
promoteur, encore une fois, et qu'il
devrait en démocrate, s'en expliquer,
la mort violente d'un chef de daïra lors
de manifestations de jeunes à Ouargla
ou bien ailleurs en Algérie ? Ma
foi. Mais quand l'horizon n'est fait que
de quatre murs, d'écrans sur mesu-
re, et de quelques journaux, on dev-
rait se réveiller, changer de cap, at-
terrir et se renseigner sur, sinon, par-
tager ce qui se passe, dans sa rue,
dans son quartier, son douar et sa
dehra. Parler à ses semblables.

Enfin quels seraient les déclen-
cheurs d'un délire, pour attenter,
quand bien même en écumant plein
les lèvres, et par billets journalisti-
ques, sur la banalisation de la mort
d'un être humain, faisant fonction de
chef de daïra ? Serait-ce là l'aveu d'un
phantasme clivant, longtemps refou-
lé, qui quoique s'en défendra celui qui
en souffre, finira par déborder et se
manifeste ? Ensuite, quelques soient
les desseins et les motivations, enro-
bés dans des subterfuges d'humains
pour tamiser le soleil. La vérité finira
par descendre sur les faits, les gestes
et les paroles de tout un chacun. A ce
moment là, y aurait-il encore, des per-
sonnes qui continueront à ne voir que
leur nombril, au lieu et place de la lu-
mière éclairante de l'astre ? Le goût
du sang ferait-il à ce point, perdre leur
lucidité à certains, jusqu'à proposer
aux lecteurs de railler la vie humaine ?
Et qu'on ne vienne pas nous dire que
c'est deuxième degré, cet humour par
l'ironie. Car si s'était le cas, que fait-on
donc, du droit à la vie de ceux, que ce
prétendu humour ironie, cible et stig-
matise d'entre tous ? Sans moraliser, ni
préjuger des intentions des uns et des
autres, il y a des sujets trop essen-
tiels pour être négociables, ou bien
tolérer sinon admettre une quelcon-
que équivoque exprimée ou tacite.
Enfin, nul n'a le droit d'instrumenta-
liser la vie humaine, encore moins,
quand il s'agit de remplissage pour
ajouter une ligne à son billet d'humeur.

Vous avez dit disparus ? Oui disparus !

PAR BACHIR BEN NADJI

Hé bien voilà ce que la langue française nous éclaire sur le disparu ou les disparus, humains soient-ils ou objets. Mais vous allez vous demander que va-t-il nous dire à ce sujet, ce n'est pas un cours de langue française dont il s'agit, mais moi je vous dirais qu'il s'agit beaucoup plus du domaine du politique, et là le mot disparu prend une autre tournure, plus profonde que les définitions que donne la définition du dictionnaire de langue.

Des disparus ? On n'en a eu en Algérie. Et pour ne pas aller trop loin, faisons un petit tour d'horizon dans notre histoire contemporaine !

En 1830, quand nous avons essuyé l'invasion colonialiste française et durant 132 années, nous en avons enregistré des milliers, sinon des millions d'algériens. Les généraux français et tous les militaires qui ont mis leurs pieds sur notre sol, se sont distingués par une sauvagerie sans limites pour exterminer les populations locales et les faire disparaître à jamais. Des dizaines de milliers d'algériens anonymes ont été exterminés sans que nul ne s'en soucie, d'autres ont été déportés un peu partout à travers les colonies françaises afin que nulle trace ne reste de leur passage sur terre, afin que nul ne sache ou ils ont été emmenés.

Jusqu'en 1954, tout était permis et personne n'avait le droit de broncher pour demander ou se trouver son père, son oncle, son cousin, ou n'importe quel autre membre de sa famille. Nul ne savait où il a été interné ou déporté. On disait qu'ils ont été transportés par bateau et tout le monde parlait de Cayenne sans même savoir situer ce bled.

Seuls ceux qui en sont revenus, et ils sont très rares, qui ont pu en parler. Les moyens de communication étant inexistant, il était quasiment impossible que l'information arrive chez le commun des mortels parmi les populations locales. Les poètes avaient beau en parler mais ce n'était pas tous les algériens qui pouvaient accéder à ce qui se chantait ou se déclamaient dans les souks, les fêtes, ziaras ou autre rencontres.

Ceci pour la centaine d'années et plus de colonisation sauvage, de guerre d'extermination, de déportations massives et j'en passe. Quel est ce malin qui pourra donner un chiffre sur ces algériens disparus comme ça, gratuitement, alors qu'ils n'avaient rien fait pour mériter une telle chose, disparaître par le fait de guerre qu'ils n'ont pas déclaré, et sur leur sol par-dessus le marché.

Combien d'algériens ne sont jamais revenus des guerres coloniales, mobilisés de force pour servir de chair à canon, disparus dans des terres lointaines sans que personne n'en sache la moindre chose, même si leurs noms existent sur quelques registres des armées coloniales. Qui s'est inquiété pour avertir leurs familles sur leurs sorts, personne. Ils sont partis et ne sont jamais revenus, tombés au champ de bataille anonymement, sans que leurs familles en fassent le deuil. Oubliés à jamais !

Au-delà de la seconde guerre mondiale les choses ont quelque peu commencé à changer, les algériens se sont émancipés au

En consultant le dictionnaire, le terme disparu est expliqué et défini comme suit : disparu, personne morte ou considérée comme morte. Disparaître : ne plus être perceptible à la vue, à l'ouïe, à l'odorat ; ne plus être éprouvé. Etre caché, dissimulé par quelque chose. Cesser de se trouver quelque part, de se manifester. Ne plus se trouver quelque part, de manière inexplicable, pour des raisons que l'on suppose être la fuite, le rapt, le vol, etc. cesser d'être, mourir.

point ou ils ont revendiqué leurs droits inaliénables à la Liberté et là le ton a changé. Certes la sauvagerie du colon et de son armée est allée en s'accroissant mais la situation n'était plus la même dans le monde entier avec la création des deux blocs opposés, d'un côté l'occident avec à sa tête les USA et de l'autre celui de l'Est avec à sa tête l'URSS. La France a assez massacré, assez déporté, assez caché les exactions de son armée répressive, il ne pouvait en aller jusqu'à l'infini.

Le déclenchement de la guerre de libération nationale en 1954 a également été une autre cause des disparitions forcées de militants, de moudjahidine et de simples citoyens qui n'ont pas choisi d'être au moment « M » à un certain endroit, ou ont été témoins d'un fait de guerre. Durant ces sept années de lutte armée, couronnée par l'indépendance nationale, l'armée française n'a pas été tendre avec les algériens, au point où ils ont été utilisés comme cobayes lors des essais nucléaires, le comble de la bestialité et de l'ignominie de la colonisation envers l'être humain.

Et aujourd'hui nous sommes indépendants et jouissons de toutes nos libertés et nous en sommes fiers !

Chers amis lecteurs, j'aimerais que vous sachiez ce qui m'a emmené à évoquer ce sujet délicat, celui des disparus, des milliers, sinon des millions d'algériens que la colonisation française a « effacé » de la terre sans que personne ne s'en émeuve. Allons-nous demander aux français de nous « dire » toute la vérité sur ces êtres humains qui n'auraient même pas eu droit à une sépulture. Je voudrais bien que des associations aillent revendiquer le droit de savoir où ils se trouvent et qui sont-ils et combien sont-ils. Jusqu'à présent personne ne l'a fait, et en fin de compte cela servira à quoi. Le peuple algérien a subi le martyr et cela suffit.

Hé bien sachez chers lecteurs que le but de la présente chronique n'est rien qu'une simple réaction à une organisation non-gouvernementale (ong) suisse qui a eu l'outrecuidance de s'attaquer de front à l'Algérie, depuis un certain temps, et de « trainer » un ancien général devant un tribunal suisse pour des faits qui se sont produits en Algérie, un pays indépendant et souverain, et d'entraîner avec elle des associations algériennes afin de se plaindre auprès du Comité des droits de l'homme de l'Onu pour « réclamer des mesures énergiques pour que des enquêtes sur les crimes de disparition forcée et d'exécution sommaire commis pendant la « décennie noire » soient initiées par les autorités algériennes, que la lumière soit faite sur les faits en cause et enfin, que les responsables soient identifiés, poursuivis et sanctionnés » (dixit le communiqué des trois organisations rédigé et transmis d'une voix commune !!!).

Donc deux organisations sont algériennes, c'est peut-être leur droit de demander n'importe quoi aux autorités algériennes en Algérie bien sûr, mais je dirais à l'organisation suisse, « de quoi je me mêle ? », est ce que



un algérien ou n'importe quel citoyen du tiers ou du quart monde peut aller devant des instances internationales pour dire pourquoi les vaches suisses ne nous donnent pas du yaourt ou du chocolat directement au lieu de nous donner du lait. Les musulmans du monde pourraient eux aussi se plaindre du fait qu'un canton suisse ait interdit la construction des minarets de mosquées, et j'en passe. Hé oui, je ne pense pas qu'on nous laisserait ce droit qui leur permet tout, eux les occidentaux, au nom des principes de leur démocratie, et non à nous au nom de leur démocratie.

Selon l'information rapportée par la presse algérienne, les trois ONG exigent, dans leur document, que les victimes et leurs familles, dont la douleur demeure vive, « doivent avoir accès au plus vite à des réparations complètes et appropriées ».

J'aimerais bien savoir ce que veut dire « réparations complètes et appropriées ». Réparer veut dire quoi ? et en plus complètes et appropriées ! Est-ce que ces associations veulent que les familles des victimes reçoivent de l'argent, et encore plus d'argent pour faire leur deuil ? Est-ce que l'argent peut remplacer un être cher disparu ? Ces questions à peu de sous resteront certainement sans réponses, car elles ne sont fondées sur aucune logique à mon sens.

La même source nous apprend aussi que leurs responsables ont réitéré leurs attentes du Comité des droits de l'homme des Nations unies et à travers un des membres (algérien) de ces trois associations il est dit que « les

familles de disparus ont placé leur confiance dans le Comité des droits de l'Homme en lui soumettant les graves violations dont elles ont été victimes. Elles attendent aujourd'hui que les décisions qu'il a rendues, reconnaissant leurs souffrances et établissant la responsabilité de l'État algérien, soient enfin mises en œuvre de manière effective ».

Un autre membre (algérien) avancera que « les familles attendent déjà depuis vingt ans le retour de leurs enfants et se heurtent toujours au silence des autorités ». « Le refus de donner suite aux décisions du Comité est d'autant plus douloureux que le gouvernement algérien ne cesse de ternir la mémoire des victimes. Il est temps que les souffrances des proches de disparus soient entendues et que des réponses leur soient apportées ».

Et au militant suisse de conclure : « un terme doit être mis à l'impunité pour ces graves violations des droits de l'Homme ; et les victimes et leurs familles doivent être pleinement rétablies dans leurs droits. Elles ont assez souffert ! ».

Quelles belles phrases ! Que vont-elles ajouter aux familles des victimes qui s'accrochent à revendiquer un mirage. Est-ce que ceci va leur rendre leurs enfants, frères, pères et autres.

Ceux qui sont partis ne reviendront jamais et les expériences ne manquent pas à travers le monde. Pas très loin de chez nous, au Maroc voisin, des centaines et des centaines de personnes ont disparues à jamais du temps de Hassan 2. Qu'ont obtenues les familles de ces disparus ?

Les familles des millions d'algériens disparus durant les 132 ans de colonisation barbare n'ont rien reçues et n'ont pas eu droit à des associations ni suisses ni thaïlandaises pour les défendre ou défendre leurs mémoires !

Aucun fonds de commerce n'y a été ouvert pour quémander quoi que ce soit. A-t-on besoin que des étrangers viennent nous soutenir dans notre malheur. Ces gens-là applaudissaient notre bourbier et voulaient nous empêcher davantage dans la mouise en offrant couvert et gîte à ceux qui participaient à rajouter au malheur de l'Algérie entière.

Les ONG sont là pour le bien des hommes et non pour rajouter de l'huile dans le feu, et l'Algérie n'a pas besoin que des personnes n'ayant rien à voir avec ce qu'ont enduré les algériens, viennent y fourrer leur nez. Qu'elles commencent à balayer devant leurs portes, à s'occuper de ce qui se passe chez elles, régler les problèmes des suisses entre eux et ensuite voir si elles ont le temps à consacrer à autrui. Il y a tant de problèmes en Europe à gérer par ces ONG que le temps ne leur suffirait pas de sauter vers d'autres continents.

Que les choses soient claires, les algériens entre eux peuvent s'entendre ou ne pas s'entendre, la question des disparus est une question algéro algérienne qui peut se régler en Algérie et avec le temps, comme cela a été fait dans certains pays d'Amérique latine et en Afrique du sud. Il faut laisser le temps au temps et ensuite demander des comptes à tous ceux qui sont responsables de la tragédie déjà dépassée par l'Algérie.

la Chronique de Paris



Par Pierre Morville

L'Europe va très mal

Les stratégies de sortie de la crise économique s'avèrent très incertaines et les politiques européennes ont de gros soucis: Merkel se prépare à des élections difficiles et Hollande affronte un gros scandale.

Le taux de chômage dans la zone euro a atteint 12,0% de la population active, un nouveau record, selon les statistiques publiées mardi par Eurostat. Plus grave, le taux de chômage des moins de 25 ans a bondi à 23,9% dans la zone euro, avec des taux en Grèce et en Espagne restant au-dessus de 50%. Cette envolée du chômage est essentiellement la conséquence des mesures d'austérité prises depuis trois ans dans la zone euro pour endiguer la crise de la dette. Ces plans amers de rigueur et de désendettement des états, combinant l'austérité salariale, la compression des dépenses budgétaires et l'accroissement de la fiscalité, freine fortement la demande interne, ralentissant l'activité des entreprises qui du coup licencient quand elles ne se mettent pas simplement en dépôt de bilan. La croissance est atone : Les pays européens membres du G20 ont ainsi tous connu une contraction du PIB au cours du dernier trimestre de l'année 2012, allant de -0,9% en Italie (-2,8% en un an) et -0,6% en Allemagne à -0,3% en France et au Royaume-Uni.

Dans le même trimestre, les autres grands pays riches non-européens ont une croissance légèrement supérieure à 0% au Japon et aux États-Unis et de 0,2% au Canada. Parmi les autres pays du G20, l'Inde, le Mexique, la Corée du Sud, le Brésil et l'Afrique du Sud ont enregistré une croissance plus forte au dernier trimestre de 2012 qu'au précédent. En Australie, en Indonésie et en Chine (+7,9% en un an), en revanche, la croissance est restée stable mais toujours forte.

ALORS, C'EST QUAND LA SORTIE DE CRISE ?

Les politiques d'austérité des pays européens sont appelées à durer plusieurs années. Ont-elles pour autant manifester des premiers effets positifs ? L'effort de désendettement des états, sain sur son principe, pèse sur la croissance, des dépenses publiques, celles-ci tirant en moyenne un tiers du PIB des pays concernés. Pire, les impôts même

majorés ont du mal à rentrer, le nombre des chômeurs augmentant et le chiffre d'affaires des entreprises baissant... Quant aux consommateurs, inquiets, ils réduisent leurs dépenses et par précaution, quand ils le peuvent, ils épargnent, craignant que la situation puisse encore empirer. Les états de l'Union européenne se retrouvent donc dans une situation infernale : pour réduire la dette, ils se mettent en situation de récession, qui elle-même génère de nouveaux endettements. Certes, certaines économies nationales comme celles des Pays-Bas, de l'Allemagne, de l'Autriche, de quelques pays nordiques ont réussi leur désendettement. Mais même leur croissance, début 2013, commence à manifester de nets ralentissements, leurs exportations étant principalement destinées au reste du marché européen, celui étant très atone.

La situation de pays comme la Grèce, l'Italie, l'Espagne ou le Portugal reste très critique, une nouvelle crise pouvant déstabiliser très fortement la zone Euro.

Un levier permettrait d'alléger les efforts et de relancer la mécanique économique, notamment en favorisant les exportations : celle de la dévaluation de l'Euro. La monnaie européenne est notoirement surévaluée contrairement aux grandes monnaies rivales (Dollar, Yen, Yuan...). Mais le mot même de dévaluation est pire qu'un péché, c'est un interdit quasi-religieux pour les grands dogmatiques qui dirigent, Banque Centrale et Commission européenne en tête, les destinées économiques du continent. La vulgate libérale qui règne depuis plusieurs décennies produites toujours ses effets pervers. Depuis Reagan et Thatcher, on en connaît le catéchisme : « seules les entreprises créent de la valeur, il faut libérer les marchés, réduire la fiscalité, assouplir les contraintes, flexibiliser le marché du travail, « les licenciements d'aujourd'hui créeront les emplois de demain », le capital doit circuler totalement librement dans la planète entière, les États sont trop gros, les mesures qu'ils prennent sont au mieux inutiles ou inapplicables, voire souvent dangereuses pour la liberté des marchés »

La « crise des Subprimes » a largement montré les limites théoriques de ce préchi-prêcha libéral mais les pratiques continuent, à l'image de l'impossible réforme du système financier : les banques sauvées in extremis de la faillite par les États, ont immédiatement spéculé contre ceux-ci, comme l'a montré avec éclat les cas de l'Espagne, de l'Italie, de la Grèce, du Portugal... De nombreux économistes tirent la sonnette d'alerte ; dans tous les partis politiques, des voix inquiètes voient le jour.



Les syndicats gèrent des tensions sociales sans précédents. Les PME ne voient pas d'issues. Même dans le monde des médias, dont les éditorialistes ont pendant trois décennies, chantées les louanges du tout-libéral, on sent le doute s'installer. Il est vrai que beaucoup redoutent un rebond de la crise de l'Euro et dans l'hypothèse possible qu'une économie majeure comme l'Espagne ou l'Italie rentrait dans une nouvelle phase sismique, l'Euro ne s'en tirerait pas, tout au moins pas avec la « boîte-à-outils » actuelle.

Le cas de Chypre montre que la panique générale peut être déclenchée par les difficultés bancaires d'un pays qui ne pèse que 0,2% du PIB européen ! Il est vrai que dans ce paradis fiscal officiel de l'UE, les actifs des banques chypriotes, largement menacées par des « obligations pourries » et des investissements hasardeux, représente sept fois le PIB du pays...

Il y avait donc le feu. Dans la précipitation, la Commission européenne a pris des mesures d'urgence, et brutales. Au bord de la faillite, Chypre a obtenu le 25 mars un plan de sauvetage international de 10 milliards d'euros, au prix d'une restructuration drastique de son système bancaire qui va voir les gros clients de Laïki et Bank of Cyprus perdre une grande partie de leurs avoirs. Les comptes dépassant 100 000 euros sont gelés à la Bank of Cyprus et à la Laïki. La seconde doit être liquidée, et les gros comptes de la première doivent subir une ponction qui pourrait aller jusqu'à 60 %.

Les sommes dépassant les 100 000 euros, une fois minorées par les éventuels crédits, resteront dans une « bad bank » appelée à disparaître, note Le Point.

À la Bank of Cyprus, les détenteurs de dépôts de plus de 100 000 euros, minorés des éventuels crédits en cours, verront au moins 37,5 % de leurs fonds transformés en actions. En outre, 22,5 % des sommes dépassant le plafond seront immobilisées jusqu'à ce que les autorités déterminent si elles en ont besoin pour remplir les conditions du plan de sauvetage de la

Troïka (UE, BCE et FMI). Parallèlement, les autorités continuaient à limiter les mouvements de fonds.

Pour les entreprises, seules les transactions commerciales habituelles et validées par une commission indépendante sont autorisées. Pour les particuliers, les retraits sont limités à 300 euros par jour et par personne. Les virements bancaires restent impossibles vers l'étranger et limités vers Chypre même.

DOSSIER CHYPRE : LA FIN DE L'EURO ?

Se faisant, les autorités européennes ont visiblement allégrement violé l'un de leurs tabous fondamentaux : ponctionner, non pas seulement les actionnaires mais tous les titulaires de comptes bancaires en siphonnant leurs avoirs ! « Bien entendu, on ne touchera pas aux comptes de moins de 100 000 euros, en dépit du premier plan de sauvetage, approuvé par l'ensemble de l'Eurogroupe. En tout cas, on n'y touchera pas tout de suite... », note l'économiste Jacques Sapir sur son blog, mais, l'idée que Chypre constituait un cas exceptionnel, ce qu'a répété François Hollande jeudi 28 mars à la télévision, est morte et bien morte. Klaas Knot, membre du Conseil de la BCE, a ainsi déclaré vendredi 29 mars son accord de principe avec la déclaration très controversée de Jeroen Dijsselbloem le Président de l'Eurogroupe. « Il est vrai que les propos de M. Dijsselbloem, baptisé depuis « Dijsselblourde », ministre des Finances des Pays-Bas et représentant officiel de la zone euro sur l'application potentielle du modèle de résolution chypriote à d'autres banques en difficulté en Europe, en a sidéré plus d'un. Cela a surtout dû être entendu comme un très grand et sonore signal d'alarme pour tous les possesseurs de comptes dans les banques grecques, espagnoles, italiennes, portugaises qui, en toute logique, vont prendre quelques précautions avec leur épargne. Il faut retirer le pognon au plus vite ! Il s'agit à tous les moins d'une grave erreur d'appréciation et de communication du président de

l'Eurogroupe, dans un contexte fragilisé alors que le souvenir de la faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers n'est pas loin. « Ce message nuit à la restauration de la confiance, pierre angulaire d'un retour progressif de la croissance. Il entraîne une hausse du coût de financement des banques les plus fragiles ou issues de pays jugés fragiles, et en cela va à l'encontre des efforts de la BCE pour stabiliser le système financier, note Louis Bert de Dorval Finances, Cette faute traduite toutefois la lassitude des pays forts, dont l'Allemagne où les élections se rapprochent, à apporter un soutien aux autres, et la nécessité de restructurer ».

« Cette nouvelle politique découle directement de la pression allemande. Madame Merkel a décidé, à l'occasion de la crise Chypriote, d'indiquer clairement qu'il n'était pas question que le contribuable allemand continue d'être ponctionné (l'UE coûte annuellement 8 à 10% du PIB de l'Allemagne). C'est une position que l'on peut parfaitement comprendre. Mais elle porte en elle la fin de la zone Euro »

Pour l'économiste Jacques Sapir, Chypre, sous économie administrée a vu s'être imposé une nouvelle monnaie que l'on pourrait dénommer « l'Euro chypriote », dont la parité est officiellement d'un euro, comme le dollar des Bahamas par rapport au dollar américain, « mais l'important ici est que l'on a, sans drame et sans façons, créé deux euros, l'un chypriote dont la fongibilité est limitée, et l'autre pour le reste de la zone Euro. Les concepteurs de ce système ne se sont pas rendus compte qu'ils administreraient ainsi la démonstration que rien ne serait plus facile que de quitter la zone Euro ».

Prochain épisode, un autre petit pays européen, la Slovénie, en risque de faillite, a fait appel d'urgence à la Troïka (UE, FMI, Banque mondiale). A suivre.

AFFAIRE CAHUZAC : FRANÇOIS HOLLANDE DANS LA GRANDE TEMPÊTE

François Hollande et Angela Merkel ont refusé, mardi, de participer à une étude de réexamen de

la relation entre Bruxelles et les Etats membre européens lancée par David Cameron. The Guardian qualifie le refus de « revers majeur » pour le Premier ministre britannique, et y voit une « preuve de son isolement croissant en Europe après la décision de promettre un référendum sur l'adhésion de son pays à l'Union européenne ». Cette dernière initiative de Cameron montre, s'il fallait, l'ébranlement profond du concept même d'Union européenne.

Sur les autres dossiers, le courant ne passe pas vraiment entre François Hollande et Angela Merkel, notamment sur les dossiers économiques. Le Président français souhaiterait une politique plus active de relance, la Chancelière allemande ne veut pas plus ponctionner ses contribuables alors qu'elle se présente en septembre à sa réélection éventuelle.

François Hollande avait parié, lors de sa campagne présidentielle, sur une reprise de l'économie européenne et française après une grosse purge budgétaire, promettant une inversion des courbes du chômage avant la fin 2013. 31 décembre 2013 ? 32, 33,34 décembre, comme a commenté un humoriste ?

Le pari est incertain. Et de surcroît, France Hollande manque de bol. Pour son 1^{er} gouvernement, il avait imprudemment nommé Jérôme Cahuzac comme ministre du Budget. Cet ancien chirurgien plasticien avait alors appelé, avec talent d'ailleurs, à l'extrême rigueur budgétaire et à la performance des rentrées fiscales. Ce qui veut dire une lutte sans merci contre la fraude fiscale. Patatras ! Le site d'information « Mediapart » a depuis livré son scoop : Cahuzac avait un compte en Suisse, transmis postérieurement à Singapour.

Cahuzac avait juré devant l'Assemblée nationale, qu'il était innocent. Il vient d'avouer les faits. Mensonges et blanchiment de capitaux ! Emmerdant quand la gauche prône l'austérité vertueuse. Grave de chez grave pour François Hollande, en visite officielle au Maroc depuis hier.

La Fed, un bouc émissaire facile

Les critiques de la Réserve fédérale américaine, la Fed, ont connu leur moment de gloire avec les révélations embarrassantes sur son évaluation des risques durant la période qui a précédé la crise financière. Légalement, la Fed est tenue de publier les comptes-rendus des réunions de sa Commission fédérale de l'Open Market (FOMC) après un délai de 5 ans.



PAR KENNETH
ROGOFF

Est professeur d'économie et de sciences politiques à l'université de Harvard. Il a été économiste en chef du FMI.

La crise n'a pris toute son ampleur qu'avec l'effondrement de Lehman Brothers en septembre 2008, mais il était évident dès l'été 2007 que quelque chose ne tournait pas rond sur le marché du crédit qui commençait à se comporter de manière étrange. Pourtant, nombre de dirigeants de la Fed n'ont pas réalisé la signification de ce qui était en train de se passer.

Un gouverneur était d'avis que la Fed devait considérer d'un bon œil l'inquiétude des marchés à l'égard des prêts immobiliers à risque et un autre a déclaré que la tension qui se manifestait durant l'été sur les marchés n'était sans doute qu'un incident de parcours sans conséquence.

Des critiques s'emparent de ce genre de déclaration comme preuve de l'incompétence de la Fed et proposent de mettre fin à son indépendance, ou pire en-

core. C'est absurde. Il est vrai que la Fed aurait pu mieux réagir, mais stigmatiser ses gouverneurs pour ne pas avoir anticipé la catastrophe est ridicule.

La Fed était loin d'être la seule dans ce cas. En août 2007, peu d'acteurs du marché, même ceux ayant accès à des montagnes d'information et à toute une gamme d'opinions d'experts, avaient réellement les moyens de comprendre ce qui se passait. Il est vrai que le Congrès américain était dans le brouillard, ses membres se préoccupant surtout de faire du lobbying pour des agences de prêt immobilier semi-publiques comme Fannie Mae et Freddie Mac - ce qui a encore aggravé la situation.

De même, la période précédant la crise n'a pas été glorieuse pour le FMI. En avril 2007, il a publié son fameux rapport sur les Perspectives de l'économie mondiale dans lequel il affirmait que l'on exagérait les problèmes qui se posaient aux USA et dans les autres pays avancés.

Pointer hors de leur contexte les déclarations les plus malencontreuses de tel ou tel gouverneur dans le cadre d'un débat intellec-

tuel induit en erreur. Il est légitime de critiquer nominalement les responsables qui ont commis des erreurs de jugement, mais cela ne remet pas en cause l'ensemble de la Commission fédérale de l'Open Market, et encore moins l'ensemble de l'institution.

Les modèles macroéconomiques sophistiqués des banques centrales ont eux aussi échoué lamentablement - ce que les économistes ne commencent à reconnaître que maintenant. Bien que la Fed examine de nombreuses politiques possibles et différents indicateurs avant de prendre une décision, elle a été fortement influencée par les courants de pensée dominants, en particulier les modèles de cycle des affaires et les nouveaux modèles keynésiens bâtis sur l'hypothèse d'un fonctionnement irréprochable des marchés. Les économistes et les principales banques centrales ont propagé l'idée de la fin de la volatilité macroéconomique en raison notamment d'une approche supposée plus scientifique des autorités monétaires, reposant sur des modèles.

Nous savons maintenant que les modèles macroéconomiques communément accep-

tés traduisent imparfaitement les fragilités du marché et que les améliorer tout en conservant leur souplesse est une tâche malaisée. Franchement, s'ils avaient inclus l'hypothèse d'une imperfection du marché du crédit, la Fed aurait peut-être porté davantage d'attention à ce dernier à titre de reflet de l'état du marché financier, comme le font les banques centrales des pays émergents.

Enfin, même si la Fed avait mieux appréhendé les risques, elle aurait difficilement évité la crise à elle toute seule. L'efficacité de la politique des taux d'intérêt est limitée et beaucoup des problèmes de fond tiennent à des questions de réglementation.

Il n'était pas facile de produire une réponse adaptée. Fin 2007 par exemple, la Fed et le Trésor américain avaient eu connaissance d'au moins un rapport indiquant que seule une intervention massive en faveur des prêts immobiliers à risque pourrait éviter une catastrophe. L'idée était d'éviter au système financier d'avoir à démanteler des édifices contractuels incroyablement complexes (qui excluaient la possibilité d'un effondrement systémique) qu'il avait construit.

Cela aurait coûté au moins 500 milliards de dollars et aurait surtout bénéficié aux grandes firmes financières. Une telle mesure avait-elle la moindre chance

d'être adoptée par le Congrès sans déclencher d'émeutes ?

C'est précisément cette logique qui m'a conduit à faire des prévisions extrêmement sombres lors d'un discours très suivi à Singapour le 19 août 2008, un mois avant la faillite de Lehman Brothers. Je déclarais que le pire n'était pas encore atteint et que l'effondrement de l'une des firmes financières les plus grandes de la planète était imminent. Je m'appuyais pour cette prévision sur l'idée que l'économie mondiale entrerait dans une récession majeure, ainsi que sur les résultats de mon étude quantitative réalisée avec Carmen Reinhart sur l'histoire des crises financières. Je n'essayais pas de faire sensation, d'autant qu'il me semblait que je disais une évidence. Pourtant ma prévision a fait la première page dans de nombreux grands journaux à travers le monde. C'était parce que ce point de vue était loin d'être consensuel, même si l'inquiétude montait peu à peu.

Cette inquiétude s'est-elle aussi manifestée à la Fed durant cet été 2008 ? Il nous faudra attendre l'année prochaine pour le savoir. Mais à ce moment là, il faudra se rappeler que c'est seulement rétrospectivement qu'il est facile de dire ce qu'il aurait fallu faire.

Traduit de l'anglais par
Patrice Horovitz

La valeur des Nations Unies

Rien ne vaut les échanges avec de jeunes gens brillants qui ont des idéaux pour rendre confiance en l'avenir à des responsables et commentateurs politiques las et désabusés du monde. J'ai justement vécu cette expérience dans mes rencontres avec des délégués de la 22e Conférence du modèle mondial des Nations Unies (WorldMUN) qui rassemblait en Australie plus de 2 000 étudiants de tous les continents et des principales cultures du monde pour discuter des objectifs de paix, de développement et de droits de la personne ainsi que du rôle des Nations Unies pour les garantir.



PAR GARETH
EVANS

Chancelier de l'Université nationale d'Australie, a été ministre des Affaires étrangères de l'Australie de 1988 à 1996 et président de l'International Crisis Group de 2000 à 2009.

Ce qui m'a fait la plus forte impression, c'est la passion dont fait preuve cette génération montante à l'égard de la pertinence et de la capacité de l'Organisation des Nations Unies. Ils ont raison : les Nations Unies sont en mesure de remplir leur mandat quand il s'agit de sécurité nationale, de sécurité et de dignité des personnes. Cependant, comme je leur en ai fait part, ils ont devant eux une énorme tâche de persuasion.

Aucun organisme international n'incarne un aussi grand nombre de visions, tout en suscitant autant de frustrations, que les Nations Unies. Durant la plus grande partie de son histoire, le Conseil de sécurité est resté prisonnier des manœuvres de grandes puissances; l'Assemblée générale fut le théâtre de discours vides d'action; le Conseil économique et social s'est avéré une entité dysfonctionnelle dénuée en grande partie de pertinence et le Secrétariat, malgré tout le dévouement et la brillance de bon nombre de ces membres, s'est montré extrêmement inefficace.

Mes propres efforts pour faire avancer la cause de la réforme des Nations Unies lors de mon mandat de ministre des Affaires étrangères de l'Australie furent les plus chimériques et les plus improductives des initiatives que je n'ai jamais entreprises. Réformer les structures et les procédures du Secrétariat pour réduire la duplication, le gaspillage et le manque de pertinence ? Oubliez ça ! Changer la composition du Conseil de sécurité pour qu'il commence à refléter le monde du vingt et unième siècle, et non celui des années cinquante ? Mission impossible !

J'ai pu toutefois vivre des événements des plus stimulants lorsque l'Organisation des Nations Unies donne le meilleur d'elle-même. Le plan de paix pour le Cambodge au début des années 1990 a, par exemple, sorti le pays des décennies infernales de l'horreur génocidaire et d'une brutale et interminable guerre civile. De même, la Convention de l'interdiction des armes chimiques, pilotée par la Conférence du désarmement des Nations Unies à Genève, demeure le traité de limitation des armements le plus rigoureux ja-

mais négocié en matière d'armes de destruction massive.

L'expérience qui ressort de toutes les autres est probablement le 60e anniversaire des Nations Unies en 2005, alors que l'Assemblée générale, la convention au niveau des chefs d'État et des gouvernements, qui ont unanimement souscrit au principe de responsabilité des États de protéger les populations civiles qui courent des risques de génocide et d'autres crimes d'atrocité de masse. Par ce vote, la communauté internationale a fait disparaître l'indifférence honteuse qui a déjà accompagné l'Holocauste, les génocides du Rwanda, de Srebrenica, du Darfour et d'autres trop nombreuses tragédies de même acabit.

Il faut notamment que le grand public comprenne mieux les nombreux rôles que jouent les Nations Unies. Les services, les programmes, les organismes et les agences au sein l'Organisation des Nations Unies s'attaquent à un vaste éventail de problèmes, allant du maintien de la paix et de la sécurité au sein des sociétés civiles et entre les États ; en passant par les droits de la personne, la santé, l'éducation, la lutte contre la pauvreté, l'aide aux sinistrés, la protection des réfugiés, le trafic de drogues et la traite des personnes, la protection du patrimoine, la lutte aux changements climatiques et la protection de l'environnement, sans compter tous les autres domaines d'intervention. L'aspect plus méconnu de ces agences demeure le degré d'efficacité, malgré toutes leurs lacunes, dont elles font preuve dans toutes leurs activités sur le plan des coûts en termes absolus ou relatifs.

Les principales fonctions des Nations Unies, si l'on exclut les missions de maintien de la paix, mais qui englobent les activités de son siège de New York, de ses bureaux à Genève, Vienne et Nairobi, et de ses cinq commissions régionales dans le monde entier, emploient aujourd'hui 44 000 personnes à un coût annuel d'environ 2,5 milliards \$. Cette somme peut sembler exagérée, mais le service des incendies de Tokyo dispose d'à-peu-près du même budget annuel, et le ministère australien des Services sociaux dépense 3 milliards de plus (avec moins de personnel). Ce n'est là que deux ministères dans deux des 193 États membres des Nations Unies.



Même en incluant les programmes et les organismes associés (comme le Programme de développement des Nations Unies et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), ainsi que les activités de maintien de la paix (auxquelles participent plus de 110 000 membres du personnel international des corps militaires, policiers et civils), le coût total annuel de l'Organisation des Nations Unies grève encore autour de 30 milliards \$. Moins de la moitié du budget annuel de la ville de New York et un montant bien en deçà du budget d'environ 105 milliards que l'armée américaine a dépensé chaque année, en moyenne, en Afghanistan. Les employés de Wall Street ont reçu plus en primes annuelles (33,2 milliards \$) en 2007, l'année avant la crise financière mondiale.

La grande famille du Secrétariat des Nations Unies et ses entités liées, jointes aux forces actuelles de maintien de la paix, comptent dans ses rangs 215 000 person-

nes dans le monde entier - un nombre non négligeable, mais quand même inférieur à près d'un huitième du 1,8 million de personnes que McDonald's et ses franchisés emploient dans le monde entier !

Comme les jeunes gens réunis à Melbourne l'ont très bien compris, le bilan des Nations Unies demeure très positif : cet organisme est d'une valeur inestimable vu les sommes que les pays membres y versent. Et si jamais l'ONU devait cesser d'exister, il faudrait réinventer cette institution. Ses imperfections sont bien réelles, mais nous devons nous souvenir des paroles immortelles de Dag Hammarskjöld, le second secrétaire général des Nations Unies : " l'Organisation des Nations Unies n'a pas été créée pour nous amener le paradis sur terre, mais pour nous sauver de l'enfer ".

Traduit de l'anglais par
Pierre Castegnier.



**Enlèvements,
assassinats,
coups d'Etat...**
Tout sur
le passé
trouble qui
lie la France
au Maroc.

Au royaume des barbouzes

Le Maroc et la France partagent une histoire occulte écrite par des truands et des mercenaires utilisés par les services secrets des deux pays pour exécuter leurs coups tordus et leurs basses œuvres. Plongée dans le monde des barbouzes.

TELQUEL

Nous sommes à la fin des années 1950. Le gouvernement français a constitué une "war room", conseil de guerre ultrasécrit et restreint, chargé de dresser "une liste de personnalités acquises au F.L.N" et "d'hommes publics particulièrement ennemis de la France" à neutraliser ou à liquider. Allal El Fassi est le premier homme à abattre. Dans ses mémoires, le colonel Le Roy-Finville, chef du service 7, spécialisé dans l'obtention de renseignements pour le compte du S.D.E.C.E (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage), le décrit comme "un Marocain vigoureusement anti-français et allié virulent au F.L.N". "L'idée, écrit Le Roy-Finville, est de faire sauter El Fassi et les autres chefs de l'Istiqlal à l'occasion d'une de leurs rencontres à Tétouan, en zone espagnole", prévue à l'hôtel Dersa. Le service 7 se charge de fournir au service Action toutes les indications techniques : poids d'explosif nécessaire, épaisseur des murs, systèmes de sécurité, etc. "Du travail tout mâché", rapporte le colonel. Sauf que "les militaires ne veulent pas se salir les mains" et constituent "un petit groupe de repris de justice qui se disent prêts, eux, à faire la sale besogne. Contre une bonne récompense (...) et des protections pour leurs petites affaires".

Ces spécialistes des coups tordus, connus sous le terme de barbouzes, sont dans leur grande majorité des truands employés par les services secrets français pour les basses œuvres. Ils sont notamment utilisés dans les "contrat homo", expression désignant l'élimination physique de personnes gênantes pour les intérêts de la France. A la tête des truands engagés par les services spéciaux pour assassiner Allal El Fassi, Jo Attia et Georges Boucheseiche, deux barbouzes connus des renseignements de police en France et proxénètes chevronnés au Maroc. Ceux-là mêmes qui seront impliqués, quelques années plus tard, dans l'affaire Ben Barka. Massacreurs professionnels sur le papier, ces "types du milieu" sont loin d'être des enfants de chœur et ont un CV de malfaître long comme un jour sans pain.

LE FIASCO ATTIA

Pourtant, ils s'avèrent être des illettables du crime dans la tentative d'assassinat de Allal El Fassi. Comme dans un San-Antonio loufoque, Leroy-Finville surnomme la tentative avortée d'éliminer le chef

de l'Istiqlal le "fiasco Attia". C'est que Jo Attia et Georges Boucheseiche, "le grand Malabar" et "le petit gros", sont à la discrétion ce que l'hippopotame est à la grâce. A l'aéroport d'Orly où ils embarquent pour Tanger, les deux rosards se font remarquer par des effusions grandiloquentes, sous les yeux ébahis des voyageurs. Attia embrasse goulument sa petite amie, "une petite brune piquante, très jolie". Il faudra attendre que l'hôtesse de l'air lance un appel pour embarquement immédiat pour que les deux acolytes détalent "en direction de la salle de départ, en se retournant encore dix fois pour faire des signes à la fille".

Dans l'avion Air Atlas qui les mène vers Tanger, Boucheseiche et Attia retrouvent "deux hommes à eux, Nottini, dit la Béquille, et Palisse, autre future 'célébrité' de l'affaire Ben Barka". Durant le vol, "Attia et les trois autres branquignols, sablant le champagne aux frais de la princesse, laissent tomber par inadvertance un sac de grenades qui roulent sous les sièges des passagers", à quatre pattes, les malfaîtres, que les passagers prennent pour des plaisantins ivres, récupèrent les bombes, "qui ricochent comme des billes, au gré du balancement de l'appareil". Les négligences perdurent à leur arrivée au Maroc : la première valise piégée installée à l'hôtel Dersa explose dans la mauvaise direction. La seconde, installée par les soins d'Attia dans la villa de Allal El Fassi, est retrouvée et désamorcée par la police espagnole. Le premier "contrat homo" est un échec.

DES TRUANDS TRÈS SHOW-OFF

Après cette tentative d'assassinat avortée, la presse ne parle que d'eux. La police locale se lance aux trousses de la bande. Les barbouzes, en arrivant au Maroc, se font remarquer en faisant "la tournée des grands ducs dans les boîtes", "en menant grand tapage". Le gang se sépare : Palisse et Boucheseiche cavalent en zone française, tandis qu'Attia et Nottini la Béquille rebrousse chemin pour Tanger. Là-bas, Attia se fait passer pour un agent du S.D.E.C.E auprès d'un gérant de bar français. Ce dernier leur présente Antoine Lopez, chef d'escala de l'aéroport de Tanger. Ce futur agent secret, bientôt impliqué dans le kidnapping de Ben Barka, peut les rapatrier en France en leur évitant police et douane.

"Empotés comme il n'est pas permis", décrit Le Roy-Finville, Attia et Nottini brillent encore une fois par leur amateurisme. En voyant le

déploiement de policiers à l'aéroport, Attia panique et se souvient qu'il a encore un revolver sur lui. Il s'engouffre dans les toilettes de l'aérogare et décide de cacher l'arme dans la cuvette. Sauf que le poissard a encore des balles dans sa poche. Il garde les munitions dans sa paume droite et décide, en feignant une poignée de main, de les tendre à Lopez. Sauf que le chef d'escala ne comprend pas. "Les balles tombent, rebondissent sur l'asphalte dans un crépitement métallique", devant une flopée de policiers, qui se jettent sur le gang et mettent les brigands étourdis sous les verrous...

L'AFFAIRE BEN BARKA

Malgré ce plantage, on refait appel quelques années plus tard à la bande de Boucheseiche. Elle est chargée d'organiser, le 29 octobre 1965, l'enlèvement de Mehdi Ben Barka devant la brasserie Lipp avec l'aide de policiers français. Maurice Buttin, avocat de la famille de l'opposant marocain, rapporte que c'est d'abord Jo Attia qui reçoit "une demande des Marocains d'éliminer physiquement Ben Barka". La consigne : procéder à l'assassinat à "Genève, avec un fusil à lunettes". Un "contre-ordre" lui fait savoir que le pouvoir préfère "ramener Ben Barka vivant au Maroc". On l'informe qu'à Paris, un certain Georges Figon doit se charger de la question. Attia n'accorde aucune confiance à ce personnage naviguant entre milieux intellectuels parisiens et malfaîtres de la capitale. Il préfère donc "refiler l'affaire à son lieutenant, Boucheseiche". Georges Boucheseiche est à la tête de plusieurs maisons closes, au Maroc et en France, qu'il gère avec son épouse. La barbouze est introduite dans les hautes sphères du pouvoir marocain, organise des soirées pour le beau monde et rêve d'ouvrir, sous les cieus du royaume, le plus grand bordel sur terre. "Un établissement fabuleux installé à Aïn Diab, au bord de l'océan, pas trop loin du centre des affaires, tout près de l'aérodrome", rapporte un article de presse de l'époque. Pour le convaincre de participer au kidnapping de l'opposant à Hassan II, on lui aurait fait miroiter l'espoir qu'il obtiendrait, une fois sa mission accomplie, son lupanar...

BOUCHESEICHE MOUILLÉ JUSQU'AU COU

C'est Antoine Lopez, le chef d'escala qui devait, quelques années plus tôt, faciliter la fuite d'Attia après l'attentat contre Allal El Fassi, qui est chargé d'accueillir le leader du mouvement tiers-mondiste à l'aéroport et de prévenir ses ravisseurs de son arrivée. Une fois le rapt effectué, Ben Barka est

amené, ce vendredi 29 octobre, dans la villa de Boucheseiche, à Fontenay-le-Vicomte, dans l'Essonne. Y est réunie sa bande, constituée de Jean Palisse, Pierre Dubail et André Le Ny. Avant l'arrivée du général Oufkir et du colonel Dlimi, Ben Barka aurait été enfermé au premier étage de la demeure. Parmi les innombrables versions dédiées au décès de l'opposant marocain, des éléments rapportés aux gendarmes par le fils de Le Ny, retranscrits par Maître Maurice Buttin dans Ben Barka, Hassan II, De Gaulle : "ce que je sais d'eux : Ben Barka aurait été transporté dans la villa de Boucheseiche, puis transféré à Ormoy, chez Lopez. Dlimi et Oufkir l'avaient torturé dans la cave (...) C'est Boucheseiche qui l'avait frappé en premier, car Ben Barka ne se laissait pas faire. D'un coup de poing, il lui avait cassé les cervicales. Ils l'avaient ensuite attaché (...) et Oufkir et Dlimi l'avaient un peu 'bousculé'. C'est là que Ben Barka est décédé".

Dans le même ouvrage, Maurice Buttin cite un commissaire de police français retraité : "J'ai rencontré Palisse (...) Il m'a dit avoir assisté à la mort de Ben Barka, par accident, sur un mauvais coup que lui avait porté Boucheseiche", à l'annonce de la disparition de Mehdi Ben Barka, c'est le royaume tout entier et l'Elysée qui se mettent en branle. Le 4 novembre 1965, Georges Boucheseiche prend la fuite pour le Maroc. Quatre jours plus tard, un mandat d'arrêt international est lancé contre lui. Sa bande ne tarde pas à le rejoindre. Le 7 juin de la même année, la barbouze est condamnée, par contumace, à la perpétuité. Malgré les mandats d'extradition qui pèsent sur leurs têtes, Boucheseiche et ses complices coulent des jours heureux au royaume. Les truands prospèrent, sous la surveillance, ou plutôt la protection de la police marocaine. Boucheseiche reprend les affaires dans ses bordels. Son paradis artificiel, sous les cieus marocains, prend fin quelques années plus tard.

DES HOMMES QUI EN SAVAIENT TROP

Boucheseiche, Le Ny, Palisse et Dubail sont arrêtés, au lendemain de la tentative de coup d'Etat de Skhirat, en 1971. La bande, dans sa quasi-totalité, est enfermée au Point Fixe 3 (centre secret de torture et de détention installé à Rabat). Pierre Dubail y entame, de novembre 1973 à avril 1974, un dialogue avec son voisin de cellule. Il s'agit de Ali Bourequat, l'un des trois frères que Hassan II fait prisonnier dans les geôles de Rabat puis de Tazmamart. Dans son livre Dix-huit ans de solitude (Ed. Michel Lafon), il recoupe les informations que lui distille

Dubail : "Nous savons trop de choses. (...) Nous avons travaillé sous les ordres d'Oufkir, pour le compte du roi". Les barbouzes connaissent personnellement Hassan II. "Il nous tapait sur le ventre. Il nous invitait à dîner, nous emmenait en balade. Notre façon de parler l'amusait..."

Dubail voudrait que Ali Bourequat, à sa sortie, se rende au Henry's Bar à Rabat, sur le boulevard Mohammed V. "Tu verras un homme qui, le dimanche, à l'heure du tiercé, boit un perroquet (...) Il est des nôtres". Dubail voudrait que Bourequat prenne un billet de tiercé et y inscrive les chiffres 2 9 1 0 6 5, correspondant à la date de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka. "Il te fournira tout ce dont tu as besoin, assure Dubail à Bourequat. En échange, donne-lui de nos nouvelles. Dis-lui que nous sommes ici, au PF3. Dis-lui que nous avons peu de chances de nous en sortir". Dans les épanchements de Dubail, une révélation reste à ce jour invérifiée. Au centre du niveau 2, devant la cellule 14 du PF3, se trouverait une tombe "un peu spéciale". Ce qu'elle contiendrait ? "La tête de Ben Barka", affirme Dubail. "On la lui a tranchée après sa mort. (...) Hassan II voulait la voir".

Selon le récit de Bourequat, "Dubail, Boucheseiche et Le Ny quittent le PF3" en avril 1974. "Boucheseiche reviendra le premier, le 29 octobre", date anniversaire de la disparition de Ben Barka. "Le Ny le suivra le 14 novembre. Dubail, lui, reviendra le 16 novembre 1974. Ni lui ni les autres ne seront alors en mesure de communiquer avec qui que ce soit". La phrase est interprétée comme une métaphore macabre. Des enquêtes publiées sur l'affaire supposent que ce retour est posthume, et que ce sont les dépouilles des barbouzes qui sont reconduites au PF3. Une seule chose est sûre : le sort de Boucheseiche et de ses compères est presque aussi nébuleux que l'affaire Ben Barka...

BOB DENARD ENTRE EN LIGNE

Intimement imbriquée à la politique française dans ses anciennes colonies, la barbouzerie prend un tournant nouveau durant les années 1970. Le caractère occulte des relations franco-africaines est désormais défini par le néologisme "Françafrique", expression qui dénonce les coups d'Etat et interventions sur le continent noir menés par des mercenaires à la solde de l'Etat français, relayés parfois par les Marocains. C'est que dans le contexte de guerre froide des années 1970, Hassan II a choisi son camp : ce sera l'Ouest. Le Maroc apporte notamment son soutien au dictateur Mobutu, l'assassin du leader de gauche Patrice Lumumba. Le royaume va jusqu'à accueillir des mercenaires en route pour déstabiliser des régimes de gauche africains. "Le marché des missions secrètes est si prospère en Afrique que je ne tarde pas à être de nouveau sollicité. Le contact vient cette fois d'un agent marocain", raconte dans ses mémoires le célèbre mercenaire Bob Denard. Courant 1977, à Paris, où Denard a établi sa base arrière, l'agent des services secrets marocains lui aurait fait rencontrer le docteur Emile Derlin Zinzou, l'ancien président du Dahomey, destitué en juillet 1969 suite à un coup d'Etat. Le Dahomey, devenu la république populaire du Bénin, est désormais gouverné par le général Mathieu Kérékou qui a instauré un régime d'inspiration marxiste-léniniste. Bob Denard raconte avoir été contacté par le Maroc car Kérékou embarrasse le royaume depuis qu'il a pris parti pour le Front Polisario en reconnaissant la république sahraouie. L'homme gêne aussi la France qui désire le renverser pour "le remplacer par quelqu'un de plus proche des vues françaises", raconte Jacques Foccart, l'éminence grise de l'Hexagone pour les affaires africaines. Ce dernier connaît très bien Bob Denard pour avoir déjà fait appel à ses services afin d'organiser des opérations militaires et des coups d'Etat sur le continent noir.

Suite en page 17



Corée du Sud : les mariages arrangés font désordre

Confrontés à un déficit de jeunes filles dans les campagnes, des dizaines de milliers d'habitants se marient chaque année avec des étrangères, venues des Philippines, du Vietnam ou du Cambodge. Mais ces migrantes peinent à s'intégrer dans ce pays riche et peu ouvert sur l'extérieur.



Elle a souri avant de répondre à la question. «Non, ce n'était pas un coup de foudre.» D'ailleurs, la rencontre ne lui a pas laissé un grand souvenir : elle a oublié le mois où elle a fait la connaissance de son futur mari, en 2007. Kook Yeon-seong avait 20 ans à peine. Elle vivait à Hanoï dans une famille avec «beaucoup de soucis», dit sobriement cette discrète Vietnamiennne pour décrire ses origines très modestes. Lui, Sung Nam, 37 ans, arrivait de Yongin, une bourgade industrielle sans âme à 45 kilomètres au sud de Séoul, pour un court séjour clé en main concocté par une agence matrimoniale. Il cherchait une épouse, elle voulait «vivre bien». Une amie de Kook Yeon-seong les a présentés. «Je connaissais une Vietnamiennne mariée à un Coréen qui rentrait souvent au Vietnam et disait être heureuse. J'ai pensé que c'était possible pour moi aussi.» Kook Yeon-seong et Sung Nam ont appris à s'apprécier en s'écrivant, se téléphonant pendant quelques mois. Puis ils se sont mariés en juin 2008 à Yongin. L'agence a pris en charge toute l'organisation, des visas jusqu'à la cérémonie, moyennant 12 millions de wons (8 300 euros), sept fois le salaire moyen sud-coréen, que Sung Nam a dû déboursier.

Le couple a aujourd'hui deux enfants et une vie installée. La jeune Vietnamiennne a choisi de changer de prénom et même de prendre la nationalité sud-coréenne il y a deux ans. Kook Yeon-seong fait partie de ces quelque 300 000 femmes venues au cours des vingt dernières années du Cambodge, de Chine, des Philippines ou du Vietnam pour se marier en Corée du Sud. Comme son voisin le Japon, le pays est en déclin démographique avec une société vieillissante et une natalité en berne (1,24 enfant par femme). Le problème a pris une dimension particulière dans certaines régions rurales ou peu développées. Lors de son essor économique fulgurant dans les années 80-90, Séoul a bâti un système éducatif performant qui a d'abord profité aux jeunes filles. Celles-ci ont quitté les campagnes enclavées et les lointaines banlieues pour se former et travailler, fuyant du même coup la vie traditionnelle qui leur était réservée auprès d'un mari peu éduqué.

L'exode a été si massif qu'il y a aujourd'hui pénurie de femmes dans ces zones. Le mariage avec des étrangères prêtes à venir s'enterrer au village est dès lors apparu à nombre d'hommes esseulés comme une «solution» possible, et cela avec la bénédiction du gouvernement.

Soucieuses d'endiguer le dépeuplement des campagnes, les autorités sud-coréennes ont décidé au début des années 90 d'inciter les Coréens à ces mariages «mixtes», allant jusqu'à aider financièrement certains d'entre eux. En 1990, environ 4 000 femmes étrangères sont venues se marier et s'établir en Corée du Sud ; en 2011, elles étaient 22 265. Le mouvement a longtemps été ascen-

dant. Les problèmes liés à cette immigration «conjugale» également. Démunies pour la plupart, venues avec l'espoir de trouver en Corée du Sud une vie plus confortable, ces femmes se heurtent souvent au mépris, voire à la xénophobie et aux violences domestiques.

ESSEULÉE, CRITIQUÉE, FRAPPÉE

Joy avait 22 ans quand elle est passée de Manille, la capitale des Philippines, à un bourg de Gangwon-do, dans l'ouest rural de la Corée du Sud. Son mari, un agriculteur subventionné par le gouvernement coréen, l'a choisie au terme d'un voyage de quelques jours en 2000. Mais, dès le début, «les choses se passaient mal», raconte cette douce Philippine, queue-de-cheval auburn et boucles d'oreille dorées. Aujourd'hui encore, elle rechigne à parler d'une expérience douloureuse et donne un pseudo pour ne pas être reconnue. Esseulée, critiquée par sa belle-famille, frappée par son beau-frère et délaissée par son époux de dix ans son aîné, elle a fini par divorcer, en 2010, emmenant avec elle son fils alors âgé de 8 ans.

Joy, qui a refait sa vie avec un Pakistanaï, se sait chanceuse : plusieurs migrantes, notamment parmi ses amies, ont été victimes d'agressions, voire de meurtres, ou se sont suicidées. «La société sud-coréenne n'est pas encore prête à cette ouverture vers d'autres cultures, d'autres pays, analyse Park Jin-sook, qui dirige Ecofemme, une ONG de soutien aux migrantes. Le nationalisme et la peur d'être mélangés sont encore extrêmement puissants chez les Coréens.»

Signe d'une xénophobie ambiante, la première députée d'origine étrangère, pourtant bilingue et intégrée, l'ex-Philippine Jasmine Lee, a dû affronter un vent de haine au lendemain de son élection, en avril dernier. Pour tenter de remédier à ce rejet de l'étranger, les autorités multiplient les campagnes sur les «mariages internationaux» (parfois célébrés en masse), la «richesse des familles multiculturelles» et le bénéfice apporté par ces étrangères à l'économie sud-coréenne. Symboliquement, dix femmes migrantes ont été choisies pour participer à la cérémonie d'investiture de la future présidente, Park Geun-hye, le 25 février.

Ogi regrette de ne pas avoir bénéficié de ce genre de geste. Quand cette Mongole d'Oulan Bator est arrivée à Séoul il y a dix ans, «il n'y avait rien pour les femmes». Elle venait de se marier avec un Sud-Coréen de douze ans son aîné, quittant un travail de styliste dans une petite entreprise de confection. Elle n'a jamais retrouvé un poste équivalent et fait des ménages de temps en temps. «L'intégration est difficile, je ne parle pas très bien le coréen. Même après dix ans dans le pays, il est très compliqué de se faire des amis. J'ai l'impression que les Coréens considèrent, à mon regard, que je ne suis pas comme eux», témoigne cette femme de 46 ans au visage rond éclairé par un rouge à lèvres pâle. Ogi n'a jamais pu se faire à une culture patriarcale tenace en Corée du Sud.

«Quand je me dispute avec mon mari, ma belle-famille me répète toujours le même proverbe : "En Corée, l'homme est le ciel, la femme est la terre." Autrement dit, l'homme décide, la femme obéit et se tait. C'est insupportable.»

«DES DIFFÉRENCES CULTURELLES PAS TOLÉRÉES»

A 30 ans, Molro subit également cette domination masculine et familiale, mais avec résignation. Arrivée elle aussi d'Oulan Bator, cette ancienne guide touristique aux fines lunettes et à la marinière rouge et blanc a décidé de «ne pas interrompre son mari et d'écouter sa belle-famille pour s'adapter». Mais, depuis huit ans qu'elle est en Corée, qu'elle travaille avec son époux dans un petit restaurant, elle «reste la Mongole dans la famille sud-coréenne».

Toutes les migrantes que Libération a rencontrées évoquent un sentiment de «gêne», de dépossession, une «mainmise» des maris et des belles-familles sur leur vie. «Elles font face à des difficultés nombreuses, analyse la juriste Park Jin-sook, d'Ecofemme. En provenance de pays pauvres, elles arrivent dans des familles modestes où le mari est la plupart du temps bien plus âgé, sans formation et sans grands moyens financiers. Au sein de ce couple, l'homme veut régner en maître, exercer un pouvoir qu'il n'a pas dans la société.»

Le gouvernement a pris conscience des «graves problèmes au début des années 2000, se souvient Hwang Ga-hye, l'une des responsables du Centre de soutien pour les familles multiculturelles de Paju, une ville nouvelle guère épargnée par le béton, à 30 km au nord de Séoul. Les enfants à l'école étaient mal acceptés, les conflits familiaux se multipliaient, les divorces aussi, les différences culturelles n'étaient pas tolérées, le chômage frappait les migrantes qui ne parlaient pas ou mal le coréen. Les autorités ont fait des efforts pour faire comprendre la multiculturalité, mais il faut encore éduquer les Coréens aux autres cultures.»

L'année dernière, le gouvernement a renforcé sa législation sur la protection des familles «mixtes». En 2008 déjà, il avait fait voter une loi sur la multiculturalité. Le ministère de la Famille et de l'Égalité des sexes ouvrait alors dans tout le pays 200 bureaux comme celui de Paju. Lieux d'échange et d'information, ces centres proposent des services et du travail. La Philippine Joy a d'ailleurs été embauchée à celui de Paju, où près de 800 femmes étrangères sont inscrites. Elle est employée pour du secrétariat, du soutien, l'organisation d'activités culturelles et perçoit 830 000 wons par mois (environ 575 euros), auxquels s'ajoutent 390 000 wons (264 euros) du gouvernement versés pour son fils, un revenu qui lui permet de vivre chichement. Dans le même temps, pour éviter que les femmes deviennent la proie de trafiquants et que les maris soient rackettés, Séoul a renforcé son contrôle sur les agences matrimoniales, qui ont prospéré depuis une dizaine d'années, surtout sur Internet.

Au royaume des barbouzes

Suite de la page 16

La France marchant main dans la main avec le Maroc, Bob Denard estime qu'il peut s'engager dans cette affaire car il bénéficiera «d'appuis sérieux et de fonds conséquents». «Mister Bob», comme on le surnomme, dépêche un jeune officier en reconnaissance dans la capitale béninoise, Cotonou. Se faisant passer pour un touriste, ce dernier séjourne une semaine sur place pour évaluer les forces armées de Kérékou. Fort du rapport de son espion, Bob Denard juge qu'une opération militaire menée par des mercenaires serait le moyen le plus efficace de blackbouler Kérékou du pouvoir. Il en fait part aux parties prenantes dans l'opération, et notamment à Hassan II qui lui aurait fait «un premier versement de cent quarante cinq mille dollars» pour amorcer l'opération.

BENQUERIR, BASE DE CHIENS DE GUERRE

Bob Denard lance une campagne de recrutement de mercenaires, employant des Béninois exilés, qui seront épaulés par des Européens enrôlés grâce à des petites annonces publiées dans des quotidiens français. Bob Denard se fait appeler «colonel Maurin» pour les besoins de l'opération. Il n'informe aucune de ses recrues de la nature de la mission. Tous ignorent leur destination. Ce n'est qu'à l'aéroport, en recevant leurs billets d'avion, qu'ils découvrent leur port d'arrivée : le Maroc. Les chiens de guerre arrivent par petits groupes au royaume où, toujours selon Bob Denard, ils sont accueillis par des membres de la Gendarmerie royale. Ils sont ensuite conduits sur la base militaire de Benguerir qui, à l'époque, est considérée comme la base d'intervention du 13ème régiment de parachutistes français, une unité qui fournit le service action du SDECE en hommes de main.

Bob Denard et son armée privée, composée de quatre-vingt-dix soldats de fortune, s'entraînent un mois complet sur la base de Benguerir. Ils sont équipés de fusils d'assaut, de mitrailleuses, de mortiers et de lance-roquettes. Bob Denard affirme avoir rencontré deux fois Hassan II pendant les préparatifs de l'opération. Le souverain lui aurait garanti, pendant l'un de leurs entretiens, son soutien plein et entier. «Après avoir versé son obole, le roi du Maroc nous garantit par contrat que le docteur Zinzou (ancien président du Bénin) nous allouera, pour sa part, quatre cent mille dollars», raconte-t-il dans ses mémoires. Le 15 janvier 1977, Bob Denard et ses mercenaires sont passés en revue par le colonel Dlimi. Ils s'apprêtent à embarquer pour le Gabon, avant de débarquer au Bénin. Nom de code du coup d'Etat en cours : opération Crevette.

DENARD, BARBOUZE DE SA MAJESTÉ

A leur arrivée à Cotonou, «Mister Bob» et son armée privée rencontrent une opposition farouche. Denard n'arrive pas à prendre le contrôle de Cotonou et doit réembarquer l'après-midi même avec ses troupes. L'opération est un fiasco total, le commando de Denard en déroute est rapatrié au Gabon, avant de rejoindre le sud du royaume, «en accord avec les autorités marocaines», écrit le mercenaire. L'opération Crevette aurait pu rejoindre la longue liste des coups d'Etat foireux d'après-indépendance en Afrique, restés abandonnés de mystère. Sauf que là, Bob Denard abandonne derrière lui une caisse de munitions contenant les documents de l'expédition. La «Crevette» est décortiquée par Kérékou qui met en cause le Maroc et ses alliés français et gabonais. Pour ne rien arranger, les documents oubliés par Bob Denard sont intégralement publiés par la revue Afrique-Asie et établissent l'implication du Maroc dans le complot contre Kérékou. A cause de la bourde de Denard, le royaume est embourbé dans une crise internationale. Une dizaine de jours après les événements, Cotonou saisit le Conseil de sécurité de l'ONU à propos de «l'agression lâche et barbare de l'impérialisme et de ses mercenaires contre la république populaire du Bénin». Dans un rapport remis aux Nations Unies, les autorités béninoises accusent «Hassan II, qui a mis à la disposition de l'armée des mercenaires, pour leur entraînement et leur mise en condition, la base militaire de Benguerir», ainsi qu'une aide technique (transports, armements, vivres) et une assistance financière.

L'ONU décide de dépêcher une commission d'enquête sur place afin de réunir des preuves. Elle tire les mêmes conclusions que les autorités béninoises : Bob Denard agissait notamment sur ordre du Maroc. A la suite du rapport de cette mission, le Conseil de sécurité adopte une résolution condamnant l'agression contre le Bénin et les ingérences extérieures. Hassan II rejette en bloc ces accusations. Dans son discours du trône du 3 mars 1977, le roi défunt déclare «son rejet catégorique d'accusations aussi gratuites, aussi insolentes, et qui révoltent la conscience». Mais il ne convainc personne en Afrique. L'affaire béninoise colle au souverain défunt l'image d'un sous-traitant des black opérations de la France sur le continent.

Pain : discorde sur la farine

Le gouvernement vient de lancer un programme de libéralisation des prix de la farine destinée au pain subventionné. La décision, qui vise à faire face au marché noir, est fortement contestée par les boulangeries.



Les propriétaires de boulangeries de pain subventionné ont manifesté plusieurs fois ces deux dernières semaines pour contester un plan gouvernemental visant à libéraliser les prix de la farine. Le ministère a, en effet, annoncé le 14 mars un plan de libéralisation des prix de la farine servant à produire le pain subventionné. L'idée du gouvernement est de subventionner le produit final, soit la galette de pain, au lieu de subventionner la farine qui sera vendue aux boulangeries au prix du marché. Ce qui devrait faire passer de 16 à 286 L.E. le prix du sac de farine de 100 kg vendu aux boulangeries. Le gouvernement devra ensuite acheter les galettes à 34 piastres l'unité pour les vendre aux citoyens au prix d'aujourd'hui, soit 5 piastres.

Les boulangeries ne contestent pas le plan en soi, mais rejettent le prix de production fixé par le gouvernement. Selon les calculs du ministère de l'Approvisionnement, le coût de production de 1 050 galettes de pain produites avec 100 kg de farine est de 80 L.E. alors que les boulangeries affirment qu'il est de 120 L.E., et exigent 40 piastres par galette au lieu de 34. «Nous sommes d'accord avec le principe de libéralisation de production du pain, nous avons même plaidé longtemps pour l'adoption de ce système... mais pas dans ces conditions ! Avec les prix que le gouvernement impose, les boulangeries vont accumuler les pertes», déclare Abdallah Ghorab, à la tête de la division des propriétaires des boulangeries

auprès de l'Union égyptienne des Chambres de commerce.

Les propriétaires de boulangeries rappellent que la pénurie de gasoil qui frappe le pays depuis près de 2 mois a affecté le coût de production, puisqu'il est subventionné et vendu sur le marché noir à quelque 40, voire 50 L.E. le jerrican de 20 litres contre 22 L.E. officiellement. Les pannes d'électricité devenues fréquentes ont de plus affecté les boulangeries. «En cas de panne d'électricité, les galettes en préparation sont perdues, ce qui provoque des pertes», dit-il. Le ministre de l'Approvisionnement, Bassem Ouda, a déclaré de son côté que la majorité des boulangeries acceptaient le nouveau système. Il a ensuite menacé de poursuivre en justice celles ayant cessé leur production.

■ MARCHÉ NOIR ET TRAFIC

Dans le passé, le gouvernement a toujours accusé les propriétaires de boulangeries de vendre la farine subventionnée au marché noir pour augmenter leurs profits. A chaque pénurie de pain, le gouvernement accusait le marché noir, et des cas de trafic de farine subventionnée ont été découverts ces dernières années. «Certains propriétaires de boulangeries appellent à des grèves et des sit-in dans l'espoir de voir le nouveau système échouer et continuer à vendre la farine subventionnée sur le marché noir», déclare Nasser Al-Farrach, conseiller du ministre, en insistant sur le fait que le nouveau plan sera mis en vigueur.

Un responsable de la société publique des boulangeries pense à son tour que les demandes du secteur privé sont exagérées. «La vente de la farine subventionnée



sur le marché noir s'est répandue. Les boulangeries vendent le sac à 180 L.E. alors qu'elles l'achètent au gouvernement à 16 L.E. Elles veulent des profits faciles», estime-t-il. «Nous voulons la libéralisation de la farine pour en finir avec le trafic de farine, mais nos affaires ne vont pas tenir avec ces prix imposés par le gouvernement, qui sont irréels», insiste Ghorab. Il refuse la menace de pénaliser les boulangeries qui n'obéiraient pas. «Cette politique ne peut pas aboutir. Le gouvernement menace d'annuler les permis des boulangeries. Allez chercher les prix des différents éléments qui entrent dans la production et vérifiez si les prix exigés par les boulangeries sont vrais ou faux», lance-t-il aux responsables.

■ SYSTÈME DE CARTES

Le gouvernement n'a pas attendu l'approbation des boulangeries et a introduit le nouveau système, selon les prix qu'il a lui-même fixés dans près de 1 500 boulangeries, sur un total de 25 000 dans le pays. Il a aussi annoncé l'introduction d'un système de cartes à puce pour rationaliser la consommation du pain subventionné. Les cartes seront introduites dans les villes de Port-Saïd et Port-Fouad, qui ont connu récemment de sévères manifestations contre le président Morsi. «Le gouvernement impose sa politique par la force, certains propriétaires de boulangeries craignent d'être pénalisés», insiste Ghorab. Il révèle que la Chambre de commerce présentera bientôt un mémorandum

au premier ministre alors que le ministre a manqué une réunion avec des représentants des boulangeries, qui était prévue la semaine dernière. Dans l'un de ses discours, le président de la République avait estimé que 3 galettes par jour et par personne seraient suffisantes, ce qui avait provoqué un tollé, car le pain est une source essentielle d'alimentation pour les Égyptiens.

A ce jour, le pain subventionné reste disponible sur le marché à un prix inchangé depuis les années 1980 en raison d'une politique d'intervention de l'Etat pour le stabiliser. Les subventions du pain doivent atteindre quelque 16,2 milliards de L.E. dans le budget de l'Etat pour l'an 2012/2013.

Les jeunes Espagnols s'exilent : «Nous ne partons pas, ils nous mettent dehors»

En Espagne, le chômage, qui atteint 55,6% chez les jeunes, est l'une des conséquences tragiques de la crise.

Rue89

Si le gouvernement du Parti populaire a présenté un plan pour l'emploi des jeunes en assurant que la crise serait surmontée, le sentiment populaire est bien différent et la précarité ne cesse d'augmenter depuis la dernière réforme de la loi sur le travail. En 2012, le nombre de jeunes Espagnols (entre 15 et 29 ans) résidant à l'étranger était de 302 623, sachant que seuls sont recensés les personnes déclarées auprès des ambassades.

La plupart ont émigré pour des raisons économiques, à cause du chômage ou des mauvaises conditions de travail.

Le mouvement Juventudes sin Futuro (jeunesses sans avenir) a lancé la campagne No nos vamos, nos echan (nous ne partons pas, ils nous mettent dehors), présente sur Twitter via ce même mot-clé.

■ «L'ESPRIT AVENTUREUX DES JEUNES»

Le nom de l'initiative fait référence aux paroles de Marina del Corral, secrétaire générale à l'immigration et à l'émigration, qui attribue cette vague de départs à «l'esprit aventureux des jeunes»...

Le blog de la campagne présente différentes rubriques. L'une d'elles propose de localiser les jeunes partis à la recherche d'un avenir plus rose dans d'autres parties du monde, qui ne trouvent pas toujours ce qu'ils espéraient. Voici l'explication que nous pouvons lire sur ce blog :



'S'il est vrai que la moyenne européenne du chômage chez les jeunes (22,5%) est largement inférieure à celle de l'Espagne, trouver un travail ailleurs n'est pas garanti.

Les jeunes Espagnols commencent à se tourner vers d'autres destinations comme l'Amérique latine et l'Asie.

Généralement, les emplois qu'ils trouvent à l'étranger sont également précaires : longues journées de travail et bas salaires. Pas de quoi garantir une vie digne, encore moins un avenir.

En cliquant sur la carte, nous pouvons lire les histoires et les expériences des jeunes partis tenter leur chance ailleurs.

Marcos, 26 ans, a décroché un contrat à durée indéterminée comme ingénieur des routes, des canaux et des ports en Autriche. Il explique pourquoi il est parti d'Espagne :

'Au bout de presque un an à la recherche

d'un emploi, à essayer les refus (quand je recevais des réponses) et perdre mon temps, j'ai décidé de faire du désespoir un nouveau défi.'

■ «L'HEURE ÉTAIT VENUE DE FAIRE MES VALISES»

Tous n'ont pas eu autant de chance. Au chômage, Alex a émigré en Roumanie. Sa situation ne s'améliore pas et il souhaiterait rentrer :

'J'ai vécu en Espagne depuis mes 14 ans et cette année, fatigué de mendier pour manger, j'ai émigré en Roumanie où j'avais de la famille. Ça me détruit mentalement parce que j'ai construit ma vie en Espagne. C'est là que sont mes amis et toute ma vie. Aujourd'hui il ne me reste plus que des souvenirs.'

Raquel, 25 ans, qui était enseignante en Espagne, doit se contenter d'un travail

de fille au pair sans contrat en Irlande : 'A la fin de mes études, avec un master en poche, j'ai commencé à travailler comme enseignante en Espagne. Avec le temps sont arrivées les coupes budgétaires dans l'éducation et le travail s'est terminé pour les plus jeunes.

J'ai tiré une année avec des emplois temporaires, quand il y en avait, puis j'ai décidé que l'heure était venue de faire mes valises et de poursuivre de nouveaux objectifs. Me voilà ici maintenant, en contact avec l'éducation et améliorant mon anglais... Plus que je ne pouvais en demander dans mon pays !'

Beaucoup souhaiteraient retourner dans leur pays d'origine, toutefois ils sont conscients que, pour le moment, l'Espagne ne leur offre ni stabilité ni perspective d'avenir décent, mais une plus grande dépendance à la famille et des conditions précaires de travail, quand il y a du travail.

L'arrêt de travail à l'EPIC Oran Propreté déclaré illégal par la justice Les syndicalistes menacent d'une démission collective

Sofiane M.

Le débrayage des travailleurs de l'EPIC Oran Propreté a été déclaré, mardi soir, illégal par la chambre administrative près le tribunal d'Es-Sénia. La justice a aussi donné injonction aux cinq représentants des contestataires de rouvrir les portes du dépôt principal de cet établissement public. Cette décision de justice en faveur de la direction n'a toutefois pas dissuadé les contestataires qui ont poursuivi, hier, leur arrêt de travail enclenché il y a huit jours. Les représentants des travailleurs, suspendus fin mars dernier par le bureau exécutif de l'Union locale Es-Sénia UGTA puis réhabilités, mardi, par l'Union de wilaya de la centrale syndicale, brandissent la menace de la démission collective de la section syndicale UGTA. «Le recours à cet arrêt de travail a été décidé par l'ensemble des travailleurs. Nous avons été présentés com-

me les instigateurs de ce mouvement, ce qui est totalement faux. Au cas où la centrale syndicale n'intervient pas, nous allons déposer une démission collective de la section syndicale. Nous avons invité l'Union de wilaya à tenir une AG des travailleurs pour constater que cet arrêt de travail est observé par la quasi-totalité des employés de cet EPIC», affirme un membre de la section syndicale. Du côté des travailleurs, les esprits commencent à s'échauffer. Alors que certains travailleurs veulent poursuivre jusqu'au bout cet arrêt de travail, nombreux s'inquiètent pour leur travail. «Le recours à la justice a eu pour seule conséquence la radicalisation du bras de fer. Les travailleurs refusent de renoncer à leur principale revendication, à savoir le départ de l'actuelle direction», soutient ce membre de la section syndicale. Le conflit entre les travailleurs et la direction de cet EPIC reste désormais dans l'impasse.



Aïn El-Beïda, Sidi El-Bachir, Gdyl, Mers El-Hadjadj et Bouamama Cinq nouvelles polycliniques pour renforcer le secteur de la santé

Les nouvelles polycliniques de Aïn El-Beïda (Es-Sénia) et de Sidi El-Bachir (Bir El-Djir), déjà réceptionnées, sont en phase d'équipements, a-t-on indiqué à la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran. «Les travaux de ces deux polycliniques, parmi les cinq en cours de réalisation, sont achevés. Il ne reste que l'équipement de ces structures pour qu'elles commencent à recevoir les malades de ces deux agglomérations urbaines à forte densité de population», a indiqué le directeur de la santé et de la population, M. Abdelkader Guessab, lors d'une rencontre d'évaluation de son secteur, tenue lundi dans la soirée au siège de la wilaya. La polyclinique de Mers El-Hadjadj

(Béthioua), dont les travaux sont au niveau des fondations, «sera livrée dans les délais», alors que celle de Gdyl sera mise en service dans deux mois, a assuré le même responsable. Pour ce qui est de la future polyclinique prévue à la réalisation à Hai Bouamama (Oran), les avis d'appel d'offres viennent d'être lancés après l'inscription du projet, a précisé M. Guessab. Ces cinq polycliniques s'ajoutent aux 17 autres opérationnelles à travers le territoire de la wilaya d'Oran.

Selon le même responsable, le programme en cours dont a bénéficié le secteur de la santé comporte une vingtaine d'opérations devant clôturer la carte sanitaire de la wilaya à l'horizon 2014, et lever toutes les

difficultés pour prendre en charge les populations en matière de santé. Il s'agit de la polyclinique et d'un centre régional des analyses médicales, deux structures dédiées à la DGSN, d'un laboratoire national de contrôle de produits pharmaceutiques en cours de lancement, d'un centre de transfusion sanguine qui sera mis en service au mois de juin prochain, outre les hôpitaux généraux de Gdyl, Sidi Chahmi, Oued Tlélat et d'El-Kerma. D'autres projets d'établissements sont également prévus pour assurer des soins de premier et deuxième niveaux et des soins spécialisés. «Le but est d'en finir avec les dysfonctionnements existants», a fait observer le même responsable.

Fonds pour l'environnement mondial Stage de formation pour une douzaine d'associations

K. Assia

Une formation pour le renforcement des capacités des associations sera lancée, à partir de demain, au complexe des Pins d'Oran dans la commune d'Aïn El-Turck. Organisé du 5 au 10 avril par l'association algérienne de la jeunesse et développement de Misserghine, ce stage de formation s'inscrit dans le cadre du programme de micro-financement du fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM), sous l'égide du PNUD Algérie. Une douzaine d'associations ont été sélectionnées par le PMF/FEM pour suivre cette formation dont l'objectif, selon les initia-

teurs, est de renforcer les capacités des associations en montage de projets. Il est question également de renforcer les capacités des associations en gestion financière des projets et d'informer les participants sur l'environnement en général et sur les cinq domaines d'intervention du fonds pour l'environnement mondial. Le programme va se dérouler en trois étapes avec l'information et l'explication du programme FEM, la formation à la gestion financière et technique d'un projet et la formation au montage en plus de l'accompagnement à la formulation des propositions complètes. Des volets qui permettront, selon les organisateurs, de s'imprégner de tous les

aspects relatifs à la réalisation des projets avec une présentation du FEM et du programme et de ses relations avec le contexte algérien. Dix wilayas, Annaba, Oran, Alger, Médéa, Biskra, Ghardaïa, Bechar, Saïda, Tissemsilt et Sidi Bel-Abbès, ont été choisies dans le cadre de ce projet lequel vise à appuyer les associations et à améliorer leur organisation en vue d'une meilleure structure et une gestion efficace de leurs projets. Une évaluation de la formation sera effectuée lors de la clôture de ce stage qui est animé par des consultants, à l'exemple de M. Echirek Djamel, Naït Mohamed et Melle Selhab Ferial, formateurs et accompagnateurs.

Projet des 2.200 LSP en souffrance à El-Kerma Les souscripteurs observent un sit-in devant la DUC

Sofiane M.

Des dizaines de souscripteurs des 2.200 logements sociaux participatifs (LSP) à El-Kerma ont tenu, hier matin, un rassemblement de protestation devant la direction de l'urbanisme et de la construction (DUC), située au rond-point des trois cliniques (USTO) pour «réclamer l'accélération des travaux de viabilisation du site». Un groupe de souscripteurs avait menacé de bloquer la route pour attirer l'attention des services concernés sur leur situation.

Finalement, des délégués des concernés ont été reçus par un responsable de cette direction qui a assuré que les travaux de viabilisation ont été achevés sur le site des 2.200 logements. Les affirmations de cette direction n'ont pas assuré les souscripteurs. «Les travaux de viabilisation traînent sur le site. La station de pompage des eaux usées n'a été achevée que depuis une année. Il y a aussi des retards dans la réalisation des raccordements au réseau d'électricité», précise ce souscripteur en colère. Et d'ajouter : «Nous nous sommes acquittés de la totalité des charges de viabilisation, mais certains promoteurs n'ont pas payé un sou à l'aménageur pour la finalisation de ces travaux. La DUC n'a rien fait à ce jour pour accélérer les travaux de viabilisation». A rap-

peler que les souscripteurs avaient organisé, fin mars dernier, un sit-in à l'intérieur du chantier pour exiger «la relance des travaux de VRD et l'attribution des clés de leurs appartements». Six années après l'entame des travaux de construction en 2007, les 2.200 logements socio-participatifs restent encore en chantier. «Les travaux de construction ont été totalement achevés depuis 2011. Les entrepreneurs ont déposé des demandes pour avoir le certificat de conformité, un document nécessaire pour l'attribution des logements, cependant, les services concernés ont émis plusieurs réserves. Depuis, rien n'a été fait pour achever les travaux de raccordement des immeubles. Le wali avait retiré le projet de viabilisation de ces logements à un entrepreneur en 2011. Il avait déclaré que l'aménagement du site sera pris en charge par les services techniques de la wilaya. Malheureusement, après l'éviction de cette entreprise, la wilaya n'a engagé aucune procédure sur le terrain pour la viabilisation du site. Nous avons frappé à toutes les portes sans suite. Le 14 mars 2013, nous avons adressé une requête au wali et au P/APW pour solliciter leurs interventions, cependant, plusieurs jours après, nous n'avons eu droit à aucune réponse», affirme un représentant des concernés.

Logements promotionnels aidés (LPA) Les dossiers des demandeurs transférés aux dairas

K. Assia

Les postulants à la nouvelle formule du logement promotionnel aidé (LPA) peuvent enfin voir le bout du tunnel. Les demandes de logements LPA adressées aux services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya d'Oran ont été transférées aux dairas respectives de Bir El-Djir et d'Oran. Les demandeurs pourront désormais se rapprocher de ces services pour le complément d'informations. L'office, pour sa part, a procédé à l'étude et à la sélection des demandes de LPA. Un véritable soulagement pour de nombreuses familles après une attente qui a duré près de deux ans. Les postulants au programme LPA ne savaient plus quoi faire face au manque d'informations quant à la composante de leurs dossiers. Des dizaines d'entre eux affluaient quotidiennement à l'agence commerciale de l'Office de promotion et de gestion immobilière, située à Sidi Lahouari, dans l'espoir d'obtenir des renseignements afin de constituer leurs dossiers. Ceux-ci ont été adressés par courrier avec un accusé de réception mais depuis, aucune information n'est parvenue quant à la date de dépôt du dossier. Une commission pour étudier les critères de choix et

les procédures de travail devant être retenues pour sélectionner les postulants au LPA a été installée laquelle a permis de déterminer, selon une source proche du dossier, les conditions d'accès à ce type de logements dont les travaux de réalisation ont déjà été lancés pour le quota réservé à l'OPGI et qui est, rappelons-le, de 1.400 logements (LPA). Le projet prévoit la réalisation de 100 logements à Aïn El-Truck et 1.300 autres à Douar Belgaid, soit au total 1.400 logements. L'agence foncière a bénéficié d'un quota de 850 logements répartis entre 3 dairas : il s'agit de Oued Tlélat, Es-Sénia et Gdyl. Un quota de 300 logements a été donc retenu par localité, a expliqué une source proche du dossier. Dans ce cadre, les travaux seront lancés dans les prochains jours. La wilaya d'Oran a bénéficié, pour rappel, de 6.500 logements LPA inscrits au profit de la wilaya d'Oran dont une bonne partie du programme sera réalisée à Douar Belgaid et Aïn El-Turck. Le wali d'Oran avait insisté sur le respect des délais de réalisation et surtout sur l'aménagement d'espaces verts au niveau de chaque cité. De nombreux projets d'équipements dont des groupes scolaires, des antennes de l'état civil, des infrastructures sanitaires de proximité, etc.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Repose-toi



dorment dans le salon. Ils se transfèrent en tube digestif et tube cathodique. A croire qu'ils n'ont pas de copains, pas d'amis. A croire qu'ils n'ont pas d'endroit où aller.

Avec les petits, c'est demi-mal. Leur mère les «expulse» la matinée pour faire le ménage et ils ne rentrent que pour le déjeuner. En revanche, pour les grands... c'est une autre histoire. En ruminant tout ça, Ammi Messaoud n'entend pas le téléphone. A la quatrième sonnerie, il sursaute et va décrocher. Il se glace en entendant la voix de sa soeur, lui annonçant sa prochaine venue: «pour passer quelques jours chez toi. Même les enfants n'arrêtent pas de me demander après vous, tu sais!». Ammi Messaoud est statufié. Sa soeur arrive demain avec ses six enfants! Avant de réaliser pleinement toute l'étendue de la nouvelle, il entend frapper à la porte d'entrée. Méfiant, il entrouvre le battant sur le voisin du dessus qui lui dit en souriant: «Gouli, Ammi Messaoud. Tu peux me garder deux ou trois meubles pendant quelques jours. C'est les vacances, tu sais, et j'ai envie de profiter de la présence de mes enfants pour repeindre l'appartement».

Il n'est pas content. Pas content du tout. C'est les vacances scolaires et, lui, il estime qu'avec les temps qui courent, il s'en passerait bien de ces vacances. C'est vrai quoi! Il ne peut plus prendre ses aises chez lui, dans le deux-pièces-cuisine familiale. Avec ses cinq enfants, plus moyen, par exemple, de manger tranquillement à midi et de faire sa sieste, avant de repartir au boulot. Il y a les jeunots qui ne cessent de se chamailler à propos du match qu'ils ont joué le matin dans la rue, les trois filles brisent le calme habituel de tous les jours avec leurs cris et hurlements... Mais il y a aussi, et surtout, les deux grands qui viennent coloniser le salon et occuper le divan préféré de leur paternel. Alors là, rien qu'en y pensant, Ammi Messaoud se sent des frissons dans le dos. Ses deux universitaires d'enfants qui, pendant les études, demeureraient à la cité, ne décollent plus de la maison. Ils mangent, écoutent la musique, regardent la télé et

Coopérative Bahi Omar (Es-Sénia) : un homme découvert enterré dans une fosse

Un corps en état de décomposition a été découvert, avant-hier, dans une exploitation agricole, selon la Protection civile. Il s'agit d'un homme, âgé de peu près de 50 ans, qui a été trouvé enterré dans une fosse d'une profondeur de 75 cm. La dépouille, non identifiée, a été évacuée vers la morgue de l'Etablissement hospitalier 1^{er} Novembre, pour les besoins d'une autopsie. Une enquête a été ouverte par les services de la sécurité pour déterminer les circonstances du décès.

Coca (Hai Bouamama) : découverte d'un corps en décomposition

Une découverte macabre a été faite, avant-hier, au niveau d'un bidonville à Coca (Hai Bouamama). En effet, le corps sans vie d'un homme a été découvert dans son domicile. Le corps était en état de décomposition très avancée. La dépouille a été évacuée vers la morgue de l'Etablissement hospitalier 1^{er} Novembre pour les besoins d'une autopsie. Une enquête a été ouverte par les services de la sécurité pour déterminer les circonstances du décès. J. B.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Benaïcha Med, 64 ans, Eckmühl
Gharasse El-Goum Rachid, 50 ans, Eckmühl
Benguenna Zohra, 78 ans, Plateau
Beneddine Fatma, 95 ans, Gambetta

Horaires des prières pour Oran et ses environs

23 jourmada el aouel 1434				
El Fedjr 05h18	Dohr 13h05	Assar 16h42	Maghreb 19h32	Icha 20h50



RELIZANE

Le marché des fruits et légumes fait jaser

E. Yacine

Le marché couvert de la ville de Relizane datant de l'ère coloniale, est dans une situation d'insalubrité. Restructuré à coup de centaines de millions de centimes, un sacrifice financier consenti par la commune en lui consacrant presque la totalité des PCD il y a maintenant plus de cinq ans. Le marché des fruits et légumes, complètement rénové depuis quatre années par la commune de Relizane, avec le revêtement de toute son étendue et ses allées, connaît une situation déplorable. Cet acquis n'a pas été préservé à cause de la négligence

des vendeurs non habitués, apparemment, à la gestion des déchets générés par le pourrissement d'une partie de la marchandise. Ces déchets sont jetés à plusieurs endroits réservés, en principe, pour le stockage des produits nouvellement arrivés et commercialisés. Cette habitude de créer des monticules de détritus aux alentours du marché et à proximité des étals, a créé d'autres situations plus gênantes, d'autant plus qu'il s'agit d'atteinte à l'environnement et à la santé publique. Les odeurs des produits décomposés abandonnés à même le sol rendent, évidemment, l'atmosphère nauséabonde et

exécration pour la clientèle obligée de faire ses emplettes dans ce marché, n'ayant d'autres alternatives. La responsabilité de l'APC n'est pas engagée du moment que c'est à l'adjudicataire du marché que revient la charge de nettoyer les lieux et d'assurer quotidiennement la collecte des déchets, et ce conformément au cahier des charges qui accompagne l'adjudication du marché. Toutefois le non-respect des clauses du contrat, devra faire réagir les services municipaux, notamment le service d'hygiène communal, et ce afin de préserver les citoyens de l'insalubrité dans ce lieu public.

MTH: plaidoyer pour un contrôle rigoureux

Les participants d'une rencontre régionale sur la lutte contre les maladies à transmission hydrique ont insisté mardi à Relizane sur la nécessité d'un contrôle continu et rigoureux de la qualité des eaux et le traitement des sites à risque. Le représentant du ministère de l'Intérieur et président de la commission nationale de lutte contre les MTH, M. Taha Haider Khaldi, a appelé les membres des commissions de wilayas de l'ouest du pays à intensifier les contrôles dans les sites d'habitations précaires les plus exposés à ce genre de

maladie et les caves d'immeubles dont certaines sont le plus souvent inondées. Il a également invité les responsables concernés à prendre leurs dispositions pour éviter l'apparition de cas de MTH, avant de les mettre devant leurs responsabilités civiles et pénales en cas de problème. M. Khaldi a évoqué les résultats positifs enregistrés à l'échelle nationale en matière de lutte contre les MTH, notamment pour ce qui est des cas de typhoïde, soulignant que 200 cas ont été enregistrés en 2012 contre 10.000 cas il y a quelques années. Au

cours de cette rencontre, les représentants des comités de lutte contre les MTH des wilayas de Relizane, Mascara, Mostaganem, Chlef, Aïn Defla, Tiaret et Tissemsilt ont présenté des rapports sur la situation dans leurs régions respectives et les mesures prises localement au titre du programme 2013. Les participants à cette rencontre ont préconisé le renforcement des prérogatives des bureaux communaux d'hygiène et la promotion des produits locaux utilisés en matière d'hygiène ou du traitement des eaux.

AÏN-TÉMOUCHENT

Plus de 9.000 entreprises recensées

Mohamed Bensafi

Selon les résultats préliminaires du premier recensement économique effectué à Aïn-Temouchent, le nombre d'entreprises recensées avait, à la fin de décembre 2011, atteint 9405 entités, tous segments d'activités confondus. Comparativement à celui des entreprises recensées sur l'ensemble du territoire national, ce nombre représente seulement 1%, a indiqué aussi notre source. L'enquête, qui a ciblé tous les établissements, hors agriculture, relevant des secteurs privé et public, a également concerné les établissements administratifs. Cependant, notre source n'a pas révélé si, par cette opération d'envergure, le tissu économique est dominé par les personnes physiques ou par les personnes morales ni encore par

les entreprises économiques ou administratives (ou services). Encore que la question, liée au taux des entreprises ayant cessé leurs activités durant ces dernières années, n'a pas été abordé ni encore les causes réelles qui ont produit cette situation. Il sera encore aussi intéressant de connaître le bilan de l'année 2012, pour voir l'évolution à l'échelle départementale et par rapport au recensement national. Encore plus si le tissu économique reposerait essentiellement sur les micro-entités. L'opération, qui aurait touché 132 entreprises, a été pilotée par quatre enquêteurs en statistiques et recensement, a-t-on appris aussi. Par ailleurs, il serait incompréhensible de constater le peu d'engouement affiché à l'égard du secteur de l'agroalimentaire ou de la

transformation. Notamment quand on sait qu'Aïn Temouchent est une wilaya à vocation agricole par excellence encore que l'Etat accorde des facilitations en matière d'octroi de foncier et de crédits pour les activités de production. Enfin, lancé en mars 2011, le recensement économique a justement pour principal objectif d'améliorer la gouvernance de l'économie au niveau national et au niveau local, par une prise de décisions plus pertinente, grâce à une meilleure connaissance du tissu économique. Pour les pouvoirs publics il constitue une occasion exceptionnelle d'être à l'écoute des préoccupations des entrepreneurs et, partant, d'appréhender de manière objective les véritables contraintes et problèmes rencontrés par les entreprises algériennes.

MASCARA

Plantation de 190.000 arbustes dans les cimetières

La conservation des forêts a lancé, en collaboration avec les communes de la wilaya de Mascara, une opération de plantation de 190.000 arbustes au niveau des cimetières, a-t-on appris mardi, du Conservateur des forêts. Quelque 180.000 arbustes ont été remis aux 47 communes que compte la wilaya pour leur plantation au niveau de 395 cimetières en plus de 10.000 autres qui ont déjà été mis en terre. Cette

action vise à protéger le sol de l'érosion due aux pluies et autres facteurs naturels et à offrir, à moyen terme, aux visiteurs des tombes des zones plus ombragées. Par ailleurs, la conservation des forêts a lancé une autre opération de distribution d'arbustes du genre eucalyptus au profit des fellahs pour les utiliser comme sillages et brise-vent. En plus, 32.500 arbrisseaux ont été destinés dans une première phase à

des fellahs de la wilaya. Il est prévu la distribution de 60.000 autres arbustes pour toucher un plus grand nombre de bénéficiaires. D'autre part, les éléments de l'ANP ont procédé, en collaboration avec les services de la conservation des forêts à la plantation de 15.000 arbustes au niveau des bassins versants des barrages de Ouizert, Chorfa et Bouhanifia pour les protéger de l'invasion.

MOSTAGANEM

C'est déjà la saison estivale

D jamel Ayache

La wilaya de Mostaganem riche de ses différentes potentialités touristiques en particulier dispose d'un littoral long de 124 km s'étendant d'El Mactaa à l'Ouest jusqu'à Bahara à l'Est et aussi de plages interminables, sauvages pour la plupart, qui accueillent chaque année des milliers d'estivants venant des quatre coins du pays. Pour la prochaine saison estivale dont le coup d'envoi est prévu le 1^{er} juin prochain,

la Direction du Tourisme et de l'Artisanat a autorisé dans ce cadre 21 plages pour la baignade. Les opérations de réfection, de reconstruction et l'équipement des postes de Gendarmerie et de la Protection civile seront incessamment lancés. Toujours en perspective pour la prochaine saison 44 sites d'une superficie de 200 mètres carrés chacune seront réservés au niveau des 21 plages pour la pose de solariums qui devront être exposés à la concession à partir du mois de mai prochain.

TISSEMSILT

La CASNOS ouvre ces portes

Une Journée portes ouvertes sur la Caisse nationale d'Assurance sociale pour Non-salariés (CASNOS) a été organisée dimanche à Tissemsilt pour faire découvrir aux citoyens le rôle de cette Caisse dans la prise en charge des personnes exerçant une activité libérale (commerçants, agriculteurs, industriels, médecins, avocats et artisans). Organisée au siège de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) par l'Agence régionale de Chlef de la CASNOS, cette manifestation d'information a également pour objectifs d'informer les adhérents

de la Caisse des facilités et avantages octroyés en matière de versement des cotisations par échéanciers et d'utilisation de la carte Chiffa et ses multiples prestations (acquisition de médicaments). Le Directeur régional de l'agence de Chef de la CASNOS, M. Mohamed Méghili, a indiqué à l'APS qu'un grand nombre d'adhérents à cette Caisse ont vu leur situation régularisée en obtenant leur carte Chiffa. Le même responsable a annoncé l'élargissement de cette Journée d'information pour cibler prochainement les dairas relevant de l'Agence régionale de Chlef.

Les élèves se distinguent

Plusieurs établissements scolaires de la wilaya de Tissemsilt se sont illustrés lors des festivals culturels du printemps organisés dans plusieurs wilayas du pays, du 23 au 29 mars dernier, a-t-on appris mardi de la Direction de l'Education. Ainsi, le lycée «Mousalaha» du chef-lieu de wilaya a remporté le prix de la meilleure opérette, avec «El Menbaa» (La source) lors du festival national des opérettes scolaires, tenu du 24 au 28 mars dans la wilaya de Bordj Bouarréridj, a souligné le chef du service de l'animation culturelle et sportive. Cette opérette, écrite et mise en scène par Mouamar Ghellal et interprétée par 16 lycéens, traite de la lutte d'une guerrière et de ses soldats résistant aux forces de l'occupant français qui tentent de s'accaparer une source, symbolisant l'Algérie. Pour sa part, le CEM «Khedidji Belarbi» de Tissemsilt est classé à la se-

conde place au 18ème festival national du chant scolaire, organisé du 26 au 29 mars à El Oued. Drizi Chahinaz élève au lycée «Mousalaha» de Tissemsilt a reçu le troisième prix pour son poème déclamé au Festival national de Poésie et de Prose scolaire, qui a eu lieu du 23 au 25 mars à Bouira. Enfin, le lycée «11 décembre 1960» du chef-lieu de la wilaya a remporté le 3ème prix pour une recherche intitulée «50 ans d'indépendance» et présentée au 4ème Festival national de la Recherche historique, tenu à Batna. Actuellement, les préparatifs sont en cours pour faire participer des élèves d'établissements scolaires à quatre festivals prévus en juin prochain. Il s'agit du Festival national d'Arts plastiques de Tipaza, le Festival du Théâtre scolaire de Mostaganem, le Festival des Clubs verts d'Oran et enfin celui de la musique prévu à Boumerdes.

THENIET EL HAD

37 commerçants informels intégrés

Trente-sept vendeurs qui avaient dans le commerce informel à Theniet El Had (Tissemsilt) ont été recasés dimanche dans des espaces commerciaux conformément à la loi, a indiqué le Président de l'APC. Un tirage au sort a été organisé dimanche, selon M. Beganou Abdoune, pour la répartition au profit des bénéficiaires des espaces commerciaux du centre commercial (ex-Souk El Fellah) et des locaux réalisés dans le cadre du programme du Président de la République, au niveau de «haï 350 logements» et «le village». Ces commerçants ont quitté les espaces qu'ils ont squattés au centre-ville de Theniet El Had dans le calme suite à cette opération menée par les services de la daïra, de la commune et de la Sûreté de daïra,

a-t-on ajouté. Cette opération a été favorablement accueillie par la population de la ville, ravie de voir ces quartiers reprendre leur vocation première, avec une meilleure fluidité de la circulation automobile et piétonne. Une autre opération similaire devant toucher 40 autres vendeurs à la sauvette sera lancée prochainement, en attendant la réception du marché de proximité couvert, qui devra régler définitivement le problème du commerce informel à Theniet El Had, a souligné le P/APC. Les services communaux de cette ville ont attribué aux jeunes chômeurs, l'année dernière, 59 locaux à usage professionnel et commercial, à la faveur des avantages octroyés par les dispositifs de soutien à l'emploi.

Publicité

MCL

MCL est présente à la foire de TLEMCEM du 26 mars au 09 avril

Salons et meubles sur mesure
Coins-repas/Chambres à coucher
Matelas/Couette/Tenues médicales

Amenagement de restaurants,
cafétérias, pizzerias, hôtels,
hopitaux et réfection de tout
mobilier même médical.
avec facilité de paiement

Tél: 0555 03 01 75 / 0555 03 01 74 ET 0560 01 60 21
Adresse: Zone industrielle ORAN SENIA Lot 13 Voie 02

MCL vous reçoit aussi dans son usine

MÉDÉA

Deux projets avicoles pour 100 emplois attendus

Rabah Benaouda

« Aujourd'hui, je peux vous l'annoncer, c'est un montant de plus de 500 milliards de centimes qui va être incessamment investi dans l'industrie de la production avicole ou viandes blanches (poulet, dinde sans oublier les œufs). Ce qui apportera à la wilaya de Médéa plus de 1.000 emplois permanents ». C'est ce que commencera par nous dire le directeur des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Médéa, M. Mustapha Bennaoui, dans un entretien qu'il nous a accordé, lundi dernier, soit à la veille de l'étude et des débats consacrés au dossier de « l'Agriculture » par l'APW de Médéa, dans sa première session ordinaire de l'année 2013. Notre interlocuteur nous expliquera le long cheminement parcouru, dans la recherche et la promotion des investissements, au profit de la wilaya de Médéa, depuis la réunion du Conseil des ministres du 22 février 2011, portant sur « la création de nouvelles exploitations, aussi bien, dans le domaine agricole que celui de l'élevage » qui entraina elle-même dans le cadre de « la mise en valeur des terres agricoles ».

Une réunion du Conseil des ministres, à l'issue de laquelle avait été promulgué le décret 108/11, du 23 février 2011 et au lendemain duquel une importante journée d'information et de sensibilisation s'était tenue à Médéa, le 12 mars 2011, sous la présidence du wali, M. Brahim Merad. Une journée à laquelle avaient notamment participé une centaine d'agriculteurs investisseurs, venus des quatre coins de la wilaya de Mé-

déa, des responsables de banques dont notamment Mme la directrice régionale de la BADR, ceux de l'ANSEJ, l'ANGEM, la CNAC...

Ainsi donc, deux années après la promulgation de cet important décret exécutif, qui ouvrait la voie à de véritables projets d'investissements agricoles créateurs d'emplois, à travers le pays, la wilaya de Médéa vient d'en récolter les premiers fruits à travers « deux grands projets, au profit de la production avicole, dans les communes de Sidi Demed et Ouled Maâref, relevant toutes les deux de la daïra d'Ain Boucif », nous dira M. Mustapha Bennaoui qui poursuivra dans les détails : « pour ces deux projets, les procédures administratives ont été déjà et bien engagées, dans la mesure où les investisseurs ont été définitivement identifiés et officiellement retenus. Le premier projet à Sidi Demed (située à 88 km au sud-est de Médéa) portera sur un terrain d'une superficie totale de 240 ha et dont le promoteur est la société 'Alliance Assurances' à travers sa filiale Alliance-agro. Un projet de 23 millions d'euros, pour la réalisation d'un grand complexe avicole, en partenariat avec des firmes espagnoles ». Et ce responsable de poursuivre : « quant au deuxième projet, celui de Ouled Maâref, il sera implanté sur un terrain d'une superficie totale de 140 ha, en bordure de la RN 40 et donc avec de grandes possibilités d'accès et sur lequel pas moins de 7 complexes avicoles vont être réalisés et dont les 7 promoteurs sont des agriculteurs investisseurs, venus de différentes régions du pays. Un projet dans lequel un total de plus

de 245 milliards de centimes seront investis ». Ainsi, en attendant les prochains investissements, dans le cadre du CALPIREF, dans les créneaux de la production et de la collecte de lait, à grande échelle, l'agro-alimentaire ou en d'autres termes l'industrie de transformation des produits agricoles..., M. Mustapha Bennaoui nous tracera les objectifs majeurs de ces deux grands projets avicoles : « c'est d'abord et surtout hisser la partie sud-est de la wilaya de Médéa, au rang de grand pôle avicole national. Ensuite, c'est la création de plus de 1.000 emplois et enfin essayer d'améliorer le rang national (5^{ème}) que détient la wilaya de Médéa, dans le domaine de la production avicole. En d'autres termes, faire en sorte d'atteindre l'une des deux premières places au niveau national » Et le directeur des Services agricoles de la wilaya de Médéa de conclure notre entretien : « notre seul souhait reste maintenant et bien entendu, que la concrétisation, c'est-à-dire la réalisation et la mise en service de ces 8 grands complexes avicoles, se fasse dans les meilleurs délais possibles pour répondre aux attentes des centaines de jeunes et moins jeunes, aujourd'hui sans travail, de cette partie encore déshéritée du sud-est de la wilaya de Médéa. Ceci sans oublier l'influx positif, sur le pouvoir d'achat des consommateurs de viandes blanches de la wilaya de Médéa et ceux des wilayas limitrophes.

Ceci en attendant de faire bénéficier d'autres régions de la wilaya de Médéa qui sont, également, dans l'attente de projets d'investissements créateurs d'emplois, qu'espèrent leurs populations sans travail».

M'SILA

Printemps et Culture font ménage

Les journées artistiques et culturelles de printemps de la wilaya de M'sila ont reçu, depuis leur ouverture, le 27 du mois, plus de 2.000 visiteurs, a-t-on appris auprès de la direction de la Culture. Les visiteurs, venus des communes de la wilaya, ont pu suivre 11 activités culturelles, animées à la maison de la Culture de M'sila et au musée 'Nasreddine Dinet' de Boussaâda, a précisé la même source. La bibliothèque itinérante qui sillonne plusieurs communes de la wilaya, dans le cadre de cette manifestation, a également attiré de nombreux enfants et jeunes gens, en particulier dans la com-

mune d'Ain Rich. Le bibliobus qui visitera, les jours prochains, la commune de Hammam Dhalaa, se veut un lien entre le livre et les jeunes lecteurs, surtout ceux des communes les plus éloignées qui n'ont pas accès aux bibliothèques et aux librairies. Le ballet national et les soirées artistiques, organisés à l'intention des familles, animés par la troupe «Essaâda» de danse populaire d'Ouled Naïl de Boussaâda et le «Diwan Ach'aar El Hodna» de l'artiste Abderrachid Merniz, ont drainé un large public.

L'exposition des Arts plastiques et les ateliers d'initiation au dessin et

aux travaux manuels, ouverts aux enfants, au musée 'Nasreddine Dinet' et à la bibliothèque centrale du chef-lieu de wilaya, ont suscité un vif engouement auprès des jeunes qui ont été gratifiés d'une visite touristique dans la capitale Alger, a-t-on noté. Le programme des Journées artistiques et culturelles de printemps de la wilaya de M'sila devait s'étaler jusqu'au 3 avril avec la participation de nombreuses troupes théâtrales, à l'instar de celle de la coopérative culturelle «Sarh El Fan» de la wilaya de Sétif et la présentation du conte «Kachkouche», a-t-on souligné auprès de la direction de la Culture.

BLIDA

Cambrilage d'un logement, deux mandats de dépôt

Faisant suite à une plainte déposée par une citoyenne demeurant à Blida, concernant le vol de son domicile par des inconnus qui ont dérobé une importante somme en liquide, des bijoux et divers objets de valeur, la Brigade de recherches et d'investigation (BRI) de la Sûreté de Blida a entamé une discrète enquête dans le quartier où habite la plaignante. Très rapidement, les indices retrouvés sur les lieux du méfait et les informations recueillies, çà et là, ont permis d'identifier les voleurs, au nombre de deux, demeurant non loin de la victime et repris de justice, connus pour leurs nombreux vols, dans le même style. Après leur arres-

tation, et devant les preuves produites par les policiers, les deux suspects ne purent qu'avouer être les auteurs du vol. Une somme de 8 millions de centimes, une chaîne et 2 bracelets en or, un démo numérique, un lecteur DVD ainsi qu'un appareil photo, ont pu être récupérés, la victime les ayant reconnus comme lui appartenant. Présentés auprès du procureur de la République près le tribunal de Blida, les deux suspects ont été placés en détention préventive, sous les chefs d'inculpation de constitution d'association de malfaiteurs, dans le but de commettre un vol par effraction à l'intérieur d'une maison.

Vol des fenêtres et des portes d'une maison en construction

Alors qu'ils effectuaient une patrouille de routine dans les rues de Béni Tamou, aux environs de 4 h, au début de la semaine en cours, l'attention des policiers fut attirée par un véhicule utilitaire à bord duquel se trouvaient trois individus qui avaient l'air suspect. Une fois le véhicule stoppé, les policiers découvrirent à l'ar-

rière, 4 fenêtres et 3 portes en bois, une porte en métal renforcé ainsi que 2 autres portes en aluminium.

Les trois occupants du véhicule ne pouvant expliquer la provenance de ces objets, des recherches furent entreprises au terme desquelles les enquêteurs découvrirent qu'elles avaient été volées de l'intérieur

d'une maison en construction, dans la ville de Béni Tamou. Les trois suspects ont été présentés au procureur de la République près le tribunal d'El Affroun qui en a placé 2 en détention préventive alors que le troisième a été cité à comparaître directement à l'audience.

Tahar Mansour

GUELMA

L'action sociale veut mieux faire

Menani Mohamed

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Souad Bendjaballah a effectué, les 1^{er} et 2 avril 2013, une visite de travail dans la wilaya de Guelma où, en compagnie du wali et du président de l'APW, elle passa en revue divers pans du secteur de l'Action sociale locale. Les inspections ont porté sur les infrastructures d'accueil du secteur, notamment la maison de l'enfance assistée, au POS sud, l'établissement pour les enfants handicapés auditifs, la maison des Associations ou encore le centre d'accueil des personnes âgées, à Hammam Debagh, ainsi qu'un chantier ouvert sous l'étiquette environnementale « Blanche Algérie ».

Elle avait, ensuite, présidé une réunion de travail au siège de la wilaya en présence des autorités locales, des cadres de la DAS, du mouvement associatif et des intervenants, agissant dans le cadre de l'Action sociale et la Solidarité. « Depuis l'indépendance, dira-t-elle, la Constitution algérienne a tenu à consacrer une haute interprétation de la notion de « l'Algérie Blanche » édictée dans la proclamation du 1^{er} Novembre 1954, où 15% du budget annuel de l'Etat sont, exclusivement, orientés vers les aides sociales, sous diverses formes de la solidarité active destinée à réduire les effets de la précarité économique et à contribuer à l'intégration effective des franges sociales défavorisées (soutien des prix, médecine gratuite, aides à la scolarisation, au logement, à l'emploi, au transport...).

Pour mettre en évidence les efforts considérables des pouvoirs publics et la nécessité absolue de rationaliser l'efficien-

ce de l'action sociale, envers la population, la ministre appelle les autorités locales à coordonner et harmoniser l'interactivité des comités locaux de la Solidarité et des cellules de proximité pour améliorer les conditions d'exploitation des mécanismes et dispositifs de soutien social, en vue d'atteindre, sans contraintes, les poches des populations les plus vulnérables.

Nous relevons que le champ d'opérations du ministère est d'une grande envergure, s'articulant autour de la femme, l'enfance, le handicapé, la famille et les personnes âgées...

Au sujet de la femme, la ministre soutient que : « nous adoptons une démarche, à l'endroit de la femme, dans une stratégie qui permet de circonscrire la nature et l'ampleur de la précarité économique, le danger moral, la violence. Une attention particulière est accordée à la promotion et à l'émancipation de la femme, en milieu rural ». En ce qui concerne la maison des Associations sociales, récemment réalisée à Guelma, la ministre affirme :

« ces locaux serviront à la domiciliation des secrétariats des associations bénéficiaires, pour faciliter les contacts et les liaisons uniquement car les actions effectives sont sur le terrain et non dans des bureaux feutrés. Lors de sa présence à Hammam Debagh, la ministre a eu l'occasion d'inaugurer, avec le wali de Guelma, la manifestation du « Printemps thermal de l'artisanat » organisé par la direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Guelma, avec la participation de la chambre des Arts et Métiers de la wilaya.

La délégation a effectué une visite des stands étalant les produits des artisans venus de 24 wilayas du pays.

MILA

L'eau potable, sa gestion et les perspectives

B. Bouselah

La 1^{re} session de l'APW s'est ouverte, mardi, à la salle de conférences de la wilaya, sur fond de rassemblement, après la défection des élus du FLN aux deux premiers rendez-vous consacrés à l'installation officielle du P/APW et celle des commissions composant cette assemblée. Présidée par M. Lebsir Badis, nouveau P/APW, en présence du wali, M. Abderrahmane Kadid, cette première session ordinaire qui s'est penchée, le premier jour, sur le dossier de l'Hydraulique, aura, trois jours durant, à éplucher les dossiers de l'Habitat et de la Santé, en plus d'un compte-rendu sur l'Education. Le rapport de la direction de l'Hydraulique indique que le taux de raccor-

dement au réseau d'assainissement qui est de l'ordre de 81,20%, à travers la wilaya, n'a pas évolué à la même cadence depuis 2006 en raison de l'absence de projets de réalisation liés à ce réseau.

A titre indicatif, la station d'épuration implantée dans la commune de Sidi Merouane, qui reçoit les rejets résiduels de 3 communes, ne traite, pour l'heure, que 27% de sa capacité théorique. Le même rapport souligne que le déséquilibre de la trésorerie de l'ADE sera rattrapé, entre autres, par le transfert de la gestion de l'eau potable. Huit communes sont programmées pour leur prise en charge par l'ADE, avant la fin de l'année 2013, ce qui portera leur nombre à 23 sur les 32 que compte la wilaya.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

23 jomada el ouel 1434

El Fedjr 05h01	Dohr 12h51	Assar 16h27	Maghreb 19h16	Icha 20h37
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



«Sarkina»

Début de relogement de 275 familles

L'opération de relogement des 275 familles du site d'habitations précaires (bidonville) de la cité 'Sarkina' qui ont bénéficié de logements neufs, à l'unité de voisinage n°1 de la nouvelle ville Ali Mendjeli a été entamée, hier matin.

A. Mallem

Le déménagement des familles a commencé, tôt le matin, dans le désordre qui caractérise de pareilles opérations d'envergure, d'autant plus que la tâche des opérateurs, pourtant rompus à ce genre d'exercices et aidés par des escouades d'agents des unités républicaines de sécurité et de la Protection civile réquisitionnées à cet effet, n'a pas été facilitée. A notre arrivée, sur le site, nous avons assisté à l'évacuation d'urgence par les pompiers d'un jeune homme de la cité victime d'une chute de la toiture de sa maison qu'il évacuait. Par ailleurs, les représentants de la daïra, noyés qu'ils étaient dans les flots des habitants qui les assaillaient de réclamations de toutes sortes, n'ont pu être localisés par la presse, compte tenu de la configuration du site d'habitations précaires, enchevêtrées les unes dans les autres et implantées sur presque un kilomètre, tout au long de la berge d'un ruisseau. Aussi, en désespoir de cause, la presse, qui a été invitée par la wilaya à assister à l'opération de relogement, a dû décrocher en prenant la route de la nouvelle ville, afin d'accueillir le premier convoi des familles évacuées. Celui-ci, composé de six camions réquisitionnés par la mairie, est arrivé à

destination peu après 11h. Ce qui montre, on ne peut mieux, les difficultés connues par les organisateurs pour mettre sur rails l'opération.

Dans ce cadre, et si les exclus de la liste des bénéficiaires ont brillé par son absence, cette fois-ci, les bénéficiaires insatisfaits se sont, bruyamment, manifestés, notamment les résidents détenant des titres de propriété de leurs habitations, délivrés par le propriétaire du terrain. Ils sont montés aussitôt au créneau pour protester, non seulement sur le flou entretenu par l'administration sur le cas propre, mais surtout pour s'interroger sur l'indemnisation de leurs habitations et des terrains d'assiette qu'ils ont payés, rubis sur l'ongle, disent-ils. « On ne sait absolument rien sur cette question », nous a déclaré M. Bezzaz Brahim, vice-président de l'association de quartier. Citant aussi son propre cas, notre interlocuteur dit accepter d'être évacué, mais il signale que de nombreux autres propriétaires ne veulent pas quitter leurs demeures. « Lorsque les autorités sont venues, en 2010, pour effectuer le recensement, nous leur avons remis les actes de propriété et, depuis lors, on n'en sait rien ». L'autre problème qu'évoquent ceux qui ne veulent pas être évacués est celui de l'insuffisance des logements du fait qu'une famille composée de 9 à 12

membres n'a droit qu'à un F3, à Ali Mendjeli. « Dans ce cas, nous préférons rester ici où nous sommes, mieux logés! », a expliqué un résident concerné par l'évacuation, ajoutant que cette catégorie de résidents ne cesse de solliciter, depuis l'année 1965, une aide financière individuelle pour construire leurs maisons en dur, sans que les autorités accèdent à leurs demandes. Et d'expliquer que leur site existe depuis 1936, quand il était connu sous le nom de « Chemin de Djamaâ Tarcha ». Les habitations précaires sont venues se greffer aux leurs, durant la décennie noire.

En terminant sur cette première journée de l'opération de relogement d'envergure qui, selon les autorités va durer jusqu'à la première moitié du mois de mai prochain, pour toucher un nombre global de 2.000 familles, habitant des sites précaires, signalons que d'autres opérations similaires vont suivre, pour toucher les sites d'El-Aifour, celui situé près de l'aéroport international 'Mohamed Boudiaf', la cité dite 'Alexandra', la cité des Frères Abbas, la cité 'Djaballah I et II', 'Chaâbani', l'«Onama», le site connu sous le nom 'Médessa cheikh Hocine' et la cité 'Sakiet Sidi Youssef'. Suivront alors les résidents des zones touchées par les glissements de terrain et ceux de la vieille ville.

Constructions illicites

La brigade de démolition reprend du service

A. El Abci

Après une éclipse de plusieurs mois, la brigade démolition des constructions illicites de l'APC de Constantine reprendra du service, dès lundi prochain, 8 avril, dans plusieurs secteurs urbains où des bâtisses illicites ont poussé, pratiquement, comme des champignons. Selon le directeur de l'Urbanisme de la dite mairie, Moussa Mechouche, ses services vont passer à l'action, non seulement pour les démolitions des constructions en question, mais également en engageant des actions en justice contre 07 propriétaires de terrains, qui les ont vendus, sans titre de propriété ou avec acte « orfi » pour lesdites constructions illicites, en contradiction avec la loi 15-08, du mois de juillet 2008. En tout cas, dira-t-il, les secteurs et quartiers qui seront touchés en premier et dès lundi prochain, sont les cités 'Boudraâ Salah', 'Ziadia'

et 'Bellevue' où il s'agira surtout de cas isolés de constructions, qui sont pour la plupart encore, à l'état de plateforme. Et bien sûr, ajoutera-t-il, « il y a lieu d'y mettre impérativement le holà et de démolir avant que les bâtisses ne prennent forme et ne soient habitées ». Et de poursuivre, que « les travaux de démolition dans ces quartiers vont nous prendre une semaine et mobiliser 1 chargeur, 3 camions et 10 agents manutentionnaires, avant de passer à la phase la plus cruciale et la plus importante, à savoir l'intervention dans les cités situées à la périphérie de la ville ». Selon notre interlocuteur, en raison de la « pause » qu'ont connue les interventions de la brigade de démolition, pour cause des élections locales du mois de novembre dernier et de l'installation de la nouvelle APC et de ses différentes commissions, de véritables nouveaux groupements d'habitations ont été érigés, sans autorisation

administrative et dans une anarchie totale. Ainsi pas moins de 50 constructions illicites ont été érigées à Salah Bey (appelé aussi 'El Ghorab'), 60 autres bâtisses à 'El Berda' sur le terrain Bastandji (Djebel Ouahch), 40 à la cité 'Ennakhil' (les Palmiers), 60 autres à 'Naâdja Essighira' (cité Boussof.). De même qu'aux cités 'Serkina', 'Ledjedour' et 'Djemaâ Latrache' (El M'ridj).

Et notre interlocuteur de faire remarquer que : si pour reprendre les démolitions, il a fallu attendre l'installation de la nouvelle APC et l'élaboration d'un programme d'intervention, les services de l'Urbanisme par contre n'ont pas chômé pour autant. « En effet, nous avons continué à suivre toutes les évolutions et recenser tout ce qui se construit comme bâtisses illicites, et maintenant c'est la phase d'exécution du programme qui a été arrêté et approuvé par les autorités de la municipalité. »

Le marché 'Kouhil Lakhdar' toujours « debout »

A. Z.

Une seconde tentative de démolition du marché de la cité 'Kouhil Lakhdar' (Djenane Ezzitoune) a échoué, hier, pour le deuxième jour consécutif.

Le bulldozer stationné près du marché est demeuré inactif, et tout autour les policiers du dispositif de sécurité déployé pour la circonstance, s'affairaient à discuter avec les jeunes bénéficiaires des 96 locaux commerciaux, déterminés « à faire opposition » contre cette suppression programmée du marché en question.

Bien évidemment, ce n'est pas le marché qui les intéresse, à proprement parler, car il est fermé depuis sa réalisation, il y a près de 13 ans, « mais les bénéficiaires qui ont déboursé de l'argent de leur poche

pour sa construction, revendiquent un dédommagement en contrepartie de la démolition des locaux », selon les déclarations des concernés. Ces derniers, auront gain de cause, momentanément, car cette opération n'a pas été annulée, elle est tout simplement reportée, à cause des dispositions réglementaires et procédurales exigées, en la matière et qui n'ont pas été respectées dans ce cas de figure.

Le vice-président, chargé de l'Urbanisme de l'APC de Constantine, nous a confié, à ce propos, que l'arrêt de démolition n'a pas été signé par le maire et que la défection de ce document n'a pas permis d'exécuter l'opération. On nous a signalé, dans ce contexte, que l'APC n'est pas à l'origine de l'ordre de démolition, parce que l'opération qui devrait faire « terrain

net » sur le lieu et préparer la réalisation d'une bretelle du pont transrhummel est prise en charge par la daïra, mais la procédure exige la signature du maire, et il faudrait, donc, revoir tout le dossier.

De leur côté, les bénéficiaires des locaux, qui ont chargé un avocat pour prendre la défense de leurs intérêts, soutiennent mordicus « qu'aucune autorité ne peut procéder à la démolition du marché tant que l'affaire des locaux reste pendante, devant les tribunaux ».

Les bénéficiaires tiennent, aussi, à préciser qu'ils ne s'opposent pas, dans le fond, à ce projet de démolition du marché, tant que ledit projet est d'utilité publique, mais leur exigence demeure « une indemnisation à hauteur du dommage subi, comme cela se fait pour d'autres cas similaires ».

Ali Mendjeli

Des caméras de surveillance bientôt installées

Des caméras de surveillance seront bientôt installées dans les différentes artères des la nouvelle ville Ali Mendjeli (Constantine), a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la Sûreté de wilaya. « La mise en place d'un système de télésurveillance à Ali Mendjeli s'inscrit dans le cadre d'une stratégie arrêtée localement pour permettre une meilleure sécurisation de l'espace urbain de cette agglomération appelée à accueillir plus d'un demi-million d'habitants en 2015 », a-t-on souligné de même source. Le plan d'installation des équipements de télésurveillance sera élaboré par la commission

de sécurité de la wilaya, a-t-on précisé à la Sûreté de wilaya, soulignant l'impact de cette opération dans la protection des personnes et de leurs biens.

L'élargissement du réseau de caméras de télésurveillance de la ville de Constantine, où les équipements devraient être très rapidement posés, vers Ali Mendjeli constitue « une suite logique du processus de mise à niveau de la nouvelle ville qui sera incessamment dotée de postes de police en attendant la création des six (6) Sûretés urbaines et d'une Sûreté de daïra », ont indiqué de leur côté les services de la wilaya.

La Protection civile regroupe ses détachements pour plus d'efficacité

Des regroupements de « détachements de renforts de première intervention » (DRPI), ont été mis sur pied, selon un programme arrêté par la direction générale de la Protection civile, pour être activés en cas de catastrophe naturelle majeure (séisme, incendie, inondation, etc.).

Selon le chargé de communication de la direction de la Protection civile de la wilaya de Constantine le lieutenant Tafer : c'est suite aux deux regroupements qui ont eu lieu, récemment à Biskra et à Saida, que ces détachements de renforts de première intervention, DRPI, ont été mis sur pied, officiellement, et rendus opérationnels. Toujours selon le lieutenant Tafer, « il s'agit de répartir les 48 wilayas du pays en 3 groupes de wilayas qui auront, en cas de catastrophe naturelle, à se renforcer, s'épauler et s'entraider collectivement pour une meilleure efficacité sur le terrain, en matière de secours des populations et de protection des biens ». Ainsi, les wilayas de Skikda et Mila sont rattachées à celle de Constantine. Chaque

wilaya du regroupement met à disposition de ce dernier, 60 de ses éléments qui ont reçu une formation très pointue en matière d'intervention, dans les cas de catastrophe naturelle et de secours appropriés aux citoyens. Formation, qui a été dispensée par des spécialistes avec la supervision de la direction générale du corps de la Protection civile.

Ainsi et toujours selon notre interlocuteur, dès le message d'alerte et l'ordre d'intervention, les équipes concernées du regroupement, qui se distinguent par une large autonomie en matière d'équipement, d'intervention et de logistique, se déplacent rapidement dans la wilaya touchée par la catastrophe et stationnent dans un site, qui reste à désigner, mais qui, en général, sera situé en dehors des groupements d'habitations. L'objectif est de répondre, dans les temps les plus courts possibles, aux différentes sollicitations et demandes d'aides et de secours des éventuelles victimes desdites catastrophes.

A. E. A.

Sensibilisation aux dangers du gaz

La Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE), direction de Constantine, a organisé une journée 'portes ouvertes' à la maison de la Culture 'Al Khalifa', pour faire connaître au public la nature de ses missions et sensibiliser les citoyens contre les dangers de l'utilisation du gaz.

Selon la chargée de communication de la direction Constantine de la SDE, Djihane Meziani, « ces portes ouvertes viennent en complément à l'opération de porte-à-porte, que nous avons clôturée, la semaine dernière, et qui a permis de toucher pas moins de 8.000 foyers dans plusieurs quartiers et cités de la ville de Constantine ». En effet, des équipes de spécialistes et de techniciens de la direction de distribution de Constantine, ont sillonné ainsi, pendant plusieurs jours, la majorité des quartiers de la ville pour vérifier, aussi bien les installations, que prodiguer des conseils aux occupants des

appartements visités. « Nous avons commencé par la cité 'Chaâb Erssas', considérant que les foyers s'y trouvant viennent d'être tout récemment raccordés au gaz naturel. Nous avons constaté, surtout, une absence quasi-totale d'aération des appartements, qui en sus sont rarement munis de cheminées permettant l'évacuation des gaz » a-t-elle indiqué. Et d'ajouter que « parmi les graves anomalies qu'il nous a été donné de constater aussi, dans un nombre considérable de foyers, les chauffe-bains sont installés dans les salles de bains, en dépit de tous les dangers que cela représente pour les occupants. »

Enfin pour les conseils, nous avons, particulièrement, insisté sur ces deux points, en plus de celui concernant l'obligation de procéder aux vérifications et installations des équipements de chauffage par les seuls spécialistes », a-t-elle conclu.

A. E. A.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

23 jomada el aouel 1434				
El Fedjr 04h48	Dohr 12h37	Assar 16h14	Maghreb 19h02	Icha 20h23



Sur une décharge des Philippines, le méthane transformé en électricité

Dans un bidonville de Manille, Teresita Mabignay repasse son linge avec l'électricité gratuite produite grâce à une montagne d'ordures. La décharge de Payatas a été la première aux Philippines à être dotée d'un mécanisme permettant de convertir son méthane en électricité, dans le cadre d'un programme des Nations unies destiné à lutter contre le changement climatique.

Les ordures en décomposition dégagent du méthane, un gaz à effet de serre accusé de contribuer au réchauffement, selon les scientifiques. Le transformer en électricité évite qu'il se propage dans l'atmosphère, mais permet aussi de réduire la consommation d'énergies fossiles. Des tuyaux enfouis sous la montagne de déchets récupèrent le gaz et le conduisent jusqu'à une centrale électrique à proximité.

Teresita Mabignay, 50 ans, et ses voisins du bidonville, situé au pied de la décharge, ont accès à une électricité gratuite, dispensée dans un hall de la centrale. «Ca nous aide bien à réduire la facture d'électricité», déclare cette femme dont le mari, gardien, gagne 200 dollars par mois.

En vertu du Mécanisme de déve-



loppement propre (MDP) lancé par l'ONU en 2005, les pays industrialisés payent pour des projets qui réduisent ou évitent des émissions dans des nations moins riches, comme les Philippines. En retour, ils sont récompensés de crédits pouvant être utilisés pour atteindre leurs propres objectifs d'émissions, prévus par le protocole de Kyoto. Concrètement, les entreprises dans les pays en voie de développement peuvent gagner des crédits de réduction d'émission, chacun équivalent à une tonne de dioxyde de carbone, et les revendre à des entreprises, gouvernements ou insti-

tutions dans les pays riches, qui compensent ainsi leurs émissions.

Des milliers de projets d'énergie verte ont vu le jour dans les pays en voie de développement depuis le début du MDP: fermes éoliennes, stations solaires, barrages hydroélectriques... Le projet de la décharge Payatas a été lancé en 2008, pour bénéficier de ce programme de l'ONU, explique Jennifer Fernan Campos, présidente de Pangea Green Energy Philippines, qui exploite la centrale. L'usine rapporte des centaines de milliers de dollars chaque année.

L'homme qui se prenait pour une sirène



Est-ce que quand on lui demandait ce qu'il voulait faire quand il serait grand, Eric Ducharme répondait «petite sirène»? C'est bien possible. En tout cas, ce jeune homme de 22 ans n'a qu'un but dans la vie: vivre comme une sirène. Du coup, il met tout en oeuvre pour s'approcher le plus près possible de son rêve, devant les regards ahuris des pêcheurs du coin.

Quand Eric enfle son costume de nageoire pour explorer les eaux cristallines de la Floride, il affirme être mentalement transporté. Du coup, il vit, mange, dort et respire comme les sirènes (en tout cas comme il les imagine). Un univers qui le fascine depuis qu'il est petit. À l'âge de 16 ans, il a d'ailleurs créé son premier spectacle mettant en scène le «prince des sirènes».

«C'est un mode de vie. C'est le chemin que j'ai choisi de suivre», explique-t-il. Trois fois par semaine, Eric plonge sous l'eau pendant plus d'une heure et demie et toujours avec son costume de sirène sur lui. Autour de lui, les regards sont surpris. «Je venais voir les alligators et je tombe sur un gars déguisé en sirène», s'étonne un visiteur. Des sourires en coin qui ne perturbent pas Eric: «Quand je mets ma queue, je me sens transformé. J'entre dans un autre monde quand je suis dans l'eau.

Sous la surface, je suis loin du monde», ajoute le jeune homme capable de retenir son souffle pendant quatre minutes.

Bien que sa famille et son petit ami trouvent sa passion étrange, ils l'acceptent comme il est. «Eric est obsédé par les sirènes» confie sa mère. «Nous avons tous nos propres passions. Pour Eric, c'est celle-là, ce n'est pas pire qu'une autre».

Une compagnie aérienne fait payer ses clients en fonction de leur poids

La compagnie aérienne Samoa Air est fière de sa politique «pay what you weigh» («payez ce que vous pesez») et indique que les familles sont particulièrement ravies.

Il s'agit de la première compagnie au monde à mettre en place une telle politique. Pour connaître le prix du billet d'avion, les personnes désireuses de voyager avec Samoa Air doivent donner leur poids, auquel elles doivent ajouter celui de leurs bagages. Sur son site, la compagnie aérienne écrit: «Pour réserver votre vol rien de plus simple: entrez une estimation de votre poids (ne vous inquiétez pas, on vous pèsera de nouveau à l'aéroport). Vous pouvez ensuite pré-payer votre estimation, ce qui vous garantit que le poids indiqué vous est réservé. Avec Samoa Air, le prix dépend de vous».

Samoa Air, née l'année dernière, propose des vols intérieurs ainsi que vers d'autres îles du Pacifique. Au vu du taux d'obésité national, beaucoup de passagers pourraient avoir à payer des «kilos supplémentaires». Les îles Samoa apparaissent régulièrement dans le top 10 des pays où le taux d'obésité est le plus élevé;

80% des personnes âgées de 15 ans et plus sont en surpoids.

Parmi les destinations proposées par la compagnie, on peut citer les Samoa américaines, les Îles Cook, le Royaume des Tonga ou encore Niue, autant de pays où un fort pourcentage de la population est en surpoids. Pour Chris Langton, pdg de Samoa Air, ce système de tarification est la méthode la plus juste.

«Les compagnies aériennes ont toujours privilégié la tarification par place mais comme elles le savent, personne ne fonctionne pas par place mais par poids, en particulier lorsqu'il s'agit de petits appareils, pour lesquels il est encore plus difficile d'accepter les différences de poids des passagers», a-t-il déclaré à ABC News.

«C'est sans l'ombre d'un doute le concept du futur; qui n'a pas déjà eu l'impression d'avoir payé la moitié du billet de son voisin? Les gens sont de



manière générale plus larges et plus grands qu'il y a 40 ou 50 ans».

Il a indiqué que les familles avaient été «agréablement surprises» par cette politique de tarification lancée en janvier. Cela pourrait en effet tourner à leur avantage étant donné qu'elles ne seront pas facturées par places pour leurs enfants. Certaines compagnies aériennes ont été critiquées parce qu'elles facturent deux places aux personnes souffrant d'obésité.

Un bus tombe d'un pont à Rio, au moins 7 morts

Au moins sept personnes sont mortes et neuf autres ont été blessées mardi dans la chute d'un autobus depuis un pont qui surplombe l'une des principales voies d'accès à Rio de Janeiro. «Les équipes de secours sont sur place. Jusqu'à présent sept morts ont été confirmés mais nous n'avons pas d'informations sur le nombre de blessés», a d'abord déclaré un porte-parole des pompiers. Un peu plus tard, un communiqué de la Protection civile a fait état de neuf blessés.

Le bus est tombé, sur le toit, d'une hauteur de quinze mètres sur l'avenue Brasil, l'une des principales voies d'accès à Rio depuis l'aéroport international notamment. De nombreuses traces de sang et des débris de verre étaient visibles sur la

chaussée. Les autorités enquêtent sur les causes de l'accident. Selon des témoins entendus par la TV Globo, au moment de l'accident le chauffeur du bus se disputait avec un passager qui n'avait pas payé son ticket. Les chauffeurs d'autobus au Brésil, la plupart de compagnies privées, ont la réputation d'aller très vite et de commettre des imprudences.

En 2011, une moyenne de 117 personnes par jour sont mortes sur la route dans ce pays de 194 millions d'habitants, un des champions mondiaux pour la mortalité routière. En septembre dernier, la présidente Dilma Rousseff a dit que son gouvernement essaierait de réduire ces statistiques alarmantes pour faire du Brésil «un pays civilisé».

Quatre soeurs victimes d'une attaque à l'acide en Inde



Quatre soeurs de 19 à 24 ans ont été victimes en Inde d'une attaque à l'acide par deux hommes à moto et l'une d'elles a dû être hospitalisée, a annoncé mercredi la police, une affaire qui illustre le nombre croissant de ce type d'agressions.

Les faits se sont produits mardi soir dans l'Etat de l'Uttar Pradesh (nord), à une centaine de kilomètres de New Delhi, au moment où les soeurs, dont trois sont enseignantes et l'une étudiante, quittaient une école gouvernementale pour rentrer chez elles.

«Les victimes marchaient ensemble lorsque deux hommes à moto ont fait des remarques obscènes avant que celui qui était à l'arrière jette de l'acide sur elles», a déclaré un responsable local de la police, Abdul Hameed (BIEN Hameed). Selon ce responsable, personne n'avait encore été arrêté et le motif de l'attaque était à ce stade indéterminé.

«La plus jeune des soeurs souffre d'importantes brûlures et elle a été hospitalisée à New Delhi», a-t-il précisé. La condition des femmes en Inde et les fréquentes agressions qu'elles subissent sont sous les feux de l'actualité depuis le viol et la mort d'une étudiante à New Delhi en décembre 2012. D'autres affaires ont depuis défrayé la chronique.

Les auteurs des attaques à l'acide encourrent actuellement une peine de prison de 8 à 12 ans mais les condamnés peuvent être libérables sous caution.

Une organisation baptisée Stop Acid Attacks a accusé le gouvernement de fermer les yeux sur le nombre croissant d'attaques de ce genre, pour lesquelles aucune statistique n'existe, souvent perpétrées par des hommes éconduits par leur petite amie. D'autres motifs fréquents de ces attaques sont les suspicions d'infidélité ou le refus d'avances.

Un avion sur le nez après un atterrissage d'urgence

Un avion a été retrouvé sur le nez après avoir été abandonné par ses occupants à quelques mètres d'une rangée de maisons suite à un atterrissage d'urgence, relate le Daily Mail.

Le pilote amateur et sa fille ont quitté l'avion après avoir atterri en catastrophe à Hase-lau, dans le nord de l'Allemagne. Ils n'ont été que légèrement blessés. Alertés par les habitants, les services d'urgence ont découvert le petit engin reposant sur le nez, en appui

contre un bloc d'alimentation. Il est probable que l'appareil se soit retrouvé dans cette position après avoir été soulevé par les vents forts qui ont soufflé dans la région. Selon le quotidien allemand Die Welt, le pilote a été forcé à atterrir d'urgence suite à des problèmes techniques durant le vol. L'homme de 52 ans et sa fille de 23 ans, légèrement blessés, sont soignés à l'hôpital Eppendorf à Hambourg. Les pompiers ont dû d'abord stabiliser l'avion au sol avant de pouvoir l'évacuer.

DÉCÈS

La famille AMRY parents et alliées font part du décès
de leur cher et regretté

AMRY Mohamed (Hadj Nouba)

survenu le 03 Avril 2013 à l'âge de 73 ans. L'enterrement

aura lieu le Jeudi 04 Avril 2013 à partir de 12 H 30 au

cimetière de Hassi Benokba.

إنا لله وإنا إليه راجعون



FCM - Société Portugaise
Spécialisé en Structures de Béton Armé

En Algérie depuis 2010, le Groupe FCM est présent dans tous les secteurs d'activités de la construction en béton armé, notamment:

VIADUCS: Transrhmel (Constantine), Voie Ferrée (Naciria);

IMMEUBLES PUBLICS: Hôpital Anti Cancer (Tizi-Ouzou), Base Aérienne (Boussaada);

LOGEMENTS: Résidence les Jardins (Alger), Résidence les Tulipes (Alger), Résidence la Plaine (Bejaia), Résidences El Ryad Bir El Djir (Oran), Forum El Djazair (Alger) et Résidences El Djivar (Alger).

Nous avons une équipe technique très expérimenté pour Vous aider dans Vos Projet, notamment dans les domaines suivants:

- Optimisation des projets avec l'exécution d'études de structures en béton armé et respective validation auprès des entités algériennes;
- Fourniture et mise en œuvre d'acier, coffrage et de béton. Nous avons des solutions techniques de coffrage très performantes et des centrales à béton.

FCM - COFFRAGES ET CONSTRUCTIONS

Groupe 1 Nr. 7 - 2ème étage - Cité Communale | Dar El Beida - 16017 Alger • Mobile +213 (0) 560 035 207

Tél: +213 (0) 21 506 014 • Fax: +213 (0) 21 755 728

algerie@grupofcm.com • www.fcm.dz

CONDOLÉANCES

Le Président-directeur Général, les membres du Conseil
d'Administration et le collectif de la SPA ORAN-PRESSE

« Le Quotidien d'Oran » présentent leurs sincères condoléances

à la famille AMRY suite au décès de

AMRY Mohamed

et les assurent de leur profonde compassion.

Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accueillir le défunt

en Son Vaste Paradis.

SOCIETE PRIVEE RECRUTE

01 Chauffeur VL pour famille

Il est exigé :

- Sait lire et écrire et ayant une bonne éducation.
- Expérience de plus de 10 années dans la conduite automobile.
- Très bonne maîtrise de la conduite de véhicules légers.
- Agé de 40 ans et plus.
- Résider de préférence à Oran ville et environs immédiats.

Si vous correspondez au profil demandé, veuillez transmettre votre CV et photo récente à :

Algerie.orn@gmail.com

Importante société implantée à Oran, spécialisée dans l'importation et la commercialisation des systèmes médicaux, cherche une Assistante Commerciale, diplômée avec expérience.

Envoyez vos CV à : « contact@ecotemdz.com »

PENSÉE

05 Avril 2013 - Pensée à notre cher père **ADDOU Ahmed.** Il y a des dates que nul ne peut effacer et des



êtres que nul ne peut oublier. Déjà trois ans que tu nous as quittés et nous ne réalisons toujours pas ton absence, que personne ne pourra combler. En ce douloureux souvenir, toute sa famille d'Oran et de France, sa femme, ses filles, ses garçons et ses petits-enfants prient Dieu Le Tout-Puissant de le couvrir de Son Immense Miséricorde et l'accueillir dans Son Vaste Paradis. ALLAH Yarhamak Bouya. Ta fille TATI qui te pleure toujours

PENSÉE

A notre chère mère **CHAÏB DRAA TANI née BENDAOU**



qui nous a quittés le 04 Mars 2013 pour un monde meilleur. En ce triste souvenir, nous prions tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire. Tes filles ainsi que Monsieur & Mme OTMANI qui ne t'oublieront jamais.

PENSÉE

A notre cher père **BOUHADIBA M'HAMED OULED EL GOUNA.**



Triste fut ce 05 Avril 2010 où tu as fermé à jamais tes yeux pour laisser un grand vide que nul ne peut combler. En ce douloureux souvenir, ta femme, tes enfants et ta fille demandent à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pensée à ta mémoire. Repose en paix. Tu seras toujours vivant dans nos cœurs. Ton fils Brahim الله يرحمك يا أبي

Cherche Repreneur pour une Superette très bien située à ORAN AKID LOTFI, entièrement équipée. Rez-de-chaussée environ 200 m². Frigo (en panneaux sur mesure) - Etagères à 06 plateaux (uni et double face) - (03) Caisses à système Code Barre. Rayon Boucherie (Avec Balance à étiquettes Code Barre) + Rayon Fruits et Légumes avec Balance à étiquettes Code Barre. Rayon Surgelés avec caddies et paniers. Clim. Alarme. WC - et sous-sol d'environ 200 m² comprenant une Chambre froide. Appeler N° 0781.16.53.66

LES MACASINS EP Exposez mieux, vendez plus!

13 Différents modèles

Présentoir Vitre Lumineux Avec Roulettes Et Verrouillage votre vitrine sur mesure c'est possible!

Contactez nous ou Consultez notre Site epat.net
 GSM : 0555 85 82 84 - 0555 87 82 74
 GSM : 0555 85 82 82 - 0555 87 82 41

PENSÉE

A notre très chère mère **BALACHE Kheïra née KERRIS.**



Depuis que tu t'es envolée, il y a déjà 3 années, laissant derrière toi un vide que nul ne peut combler. Ni les larmes, ni le temps ne viendront à bout de nos douleurs. Ton image et ton sourire resteront à jamais gravés dans nos cœurs jusqu'à l'éternité. Repose en paix ya Ma. Ton fils Djilali, ta fille Khadidja.

PENSÉE

Déjà 3 ans, le 04/04/2010, disparaissait à jamais notre cher père **ALLEM Yazid**



laissant un grand vide dans nos cœurs. En ce douloureux souvenir, ta fille ASSIA demande à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire. Tu seras toujours vivant dans nos cœurs. Ta fille ASSIA

DÉCÈS

La famille **CHIRANI** a l'immense douleur de vous faire part du décès de leur cher et regretté **CHIRANI OUASSINI**



survenu le 20 Mars 2013 et enterré à Tlemcen. Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Famille CHIRANI إنا لله وإنا إليه راجعون

« **Importante société Industrielle** » Sise à Oran recrute dans l'immédiat :

Poste : ✓ **1- Comptable analytique**

- Conditions exigées :
- Expériences exigées
 - Libre de tous engagements

➤ Envoyez vos C.V. à l'adresse suivante : recrute.fmg@gmail.com

Cherche Médecin Néphrologue

libre de tout engagement (Service civil - Service militaire) pour ouverture Clinique d'Hémodialyse à ORAN. Tél : 0555.85.33.63 Heures ouvrables

A vendre

Immeuble à ORAN, quartier résidentiel Courbet 1 400 m² de surface habitable. RDC + 3 + terrasse de 400 m² avec magnifique vue sur mer. 7 appartements + bureau + garage pour 5 véhicules. Ascenseur en très bon état. 200 000 000,00 DA à discuter. Contactez : 07 98 67 35 99 / 0033 6 10 01 48 15 - EMAIL : immo.courbet@gmail.com

Important bureau d'études à Oran Recrute dans l'immédiat

- Architecte (1 année d'expérience)
 - T.S. en Bâtiment.
 - T.S. Projeteur.
 - 01 Directeur technique dans le domaine du bâtiment (10 ans d'expérience).
- Cadre agréable, salaire motivant. Envoyez vos CV à l'adresse suivante : recrute.etude@gmail.com

PENSÉE

Six années se sont déjà écoulées. Le 04-04-2007 nous quittait à jamais notre chère sœur, mère et tante **MARAIMA née DENNAÏ SAKINA.** Que tous ceux qui l'ont connue et côtoyée aient une pieuse pensée en sa mémoire. Repose en paix chère sœur. Nous ne t'oublierons jamais. Ton frère DENNAÏ Saïd et ses enfants

AVIS DE DÉCÈS

Les familles **HAMIDOU, KAHOUADJI, KAÏD SLIMANE, M'RABET, EL KORSO, BOUKLI HASSENE, KARADJA,** les parents et alliés, ont l'immense douleur de vous faire part du décès de leur père, mari, frère et beau-frère **HAMIDOU Mounir** à l'âge de 74 ans survenu le 02 Avril 2013. L'enterrement a eu lieu le 03 Avril 2013. Domicile mortuaire : 113 les DALIA El Kifane. Tlemcen - Frouk aujourd'hui (ZIARA).

PENSÉE

A la mémoire de notre chère mère **Hadja BENYKHELF**



Kheïra épouse DADDA. Cela fait déjà 9 ans, le 04-04-2004, tu es parti sans nous dire Adieu. Chaque instant de notre existence est marqué par ta présence. Tu es et tu resteras chère mère notre grande fierté. Ton fils Abdelhafid الله يرحمك

CONDOLEANCES

Monsieur **KRIM AMAR,** bâtonnier de l'organisation régionale des avocats de Mostaganem, en son nom personnel, au nom des membres du conseil de l'ordre, de l'ensemble des conseillers et confrères, affectés par le décès de **FEU BENTOUMI AMAR,** présentent leurs sincères condoléances à toute sa famille et assurent, en cette douloureuse circonstance de leur profonde sympathie. Que Dieu Tout-Puissant l'accueille en Son Vaste Paradis. **LE BATONNIER**

La Salle des fêtes le Zénith d'Oran recrute:

- Une Commerciale
 - Un Jardinier
- Se présenter au Dimanche au Jeudi de 15 H à 17 H muni d'un CV. A l'adresse : 199 Bis, Av. Sidi Chahmi - Oran - Algérie - Tél : 0770.96.80.28/29

Coupe d'Algérie - Le MCO refuse de jouer à Zabana Une domiciliation qui ne fait pas l'unanimité

M. Zeggai

La domiciliation du match des demi-finales de la coupe d'Algérie MCO-USMA ne fait pas l'unanimité. Lors d'un point de presse animé hier à l'hôtel Mouahiddines, le P-DG de la SSPA/MCO, Larbi Abdelillah, est monté au créneau en brandissant la menace du forfait de son équipe si la LFP maintient la domiciliation de cette rencontre suscitée au stade Ahmed Zabana. « Je vous ai invité pour dénoncer cette décision que je qualifie d'irresponsable et illogique en procédant au changement de terrain à la veille d'un match important. Par mesure de correction et de respect envers le Mouloudia, les responsables de la commission de la coupe d'Algérie devaient nous saisir

et évoquer les raisons de ce changement de terrain. A ma connaissance, le stade Bouakeul a été homologué, donc je ne vois pas pourquoi cette volte-face. En tous cas, la direction, après s'être concertée avec les joueurs, le staff technique et même les fans du club, a décidé de boycotter cette demi-finale et que chacun prenne ses responsabilités. Je vous jure qu'on ne jouera pas quitté à aller en prison. Nous avons également pris la précaution d'informer les autorités », a affirmé le premier responsable du MCO. Ce dernier a poussé le bouchon un peu loin. « Si l'on veut offrir la coupe à l'USMA qu'ils le fassent mais pas au détriment du Mouloudia d'Oran. Je suis persuadé que si l'USMA devrait recevoir le MCO, le match aurait

eu lieu à Omar Hamadi. Ce changement de stade a pour effet, à mon avis, de déstabiliser le Mouloudia qui commence à retrouver ses marques et sa stabilité à tous les niveaux », a-t-il avoué.

A propos de Naftal, Larbi Abdelillah dira : « On ne va pas attendre une éternité. Nous avons décidé d'ouvrir le capital les prochains jours. Cela fait plus de sept mois que nous attendons la signature officielle, mais en vain. J'ai l'impression qu'il y a quelque chose qui se trame contre le MCO », s'est-il contenté de dire sans aller directement vers le but à propos des personnes qu'il accuse être derrière toutes ces lenteurs. En somme, cette affaire va, c'est sûr, ternir les relations entre deux grands clubs d'Algérie et c'est bien dommage.

Ligue des champions d'Afrique Vendredi à 20h00 ESS-ASFA Yennenga L'Entente face à son destin



Ph. : Arch.

M. Benboua

Pour le compte du match retour des seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique, l'Entente de Sétif affrontera demain soir à partir de 20 heures au stade du 8 Mai 1945 la formation d'ASFA Yennenga (Burkina Faso). Pour rappel, le match aller disputé à Ouagadougou s'était achevé sur le score de 2 à 1 en faveur de l'équipe locale. C'est dire que pour passer au prochain tour, les camarades de Delhoum sont appelés à renverser la vapeur. « Je peux vous assurer que chez l'ensemble des joueurs, il y a une réelle

volonté d'arracher la qualification. Nous nous sommes bien préparés en conséquence et j'espère une réaction positive de l'équipe lors de cette rencontre », avait indiqué l'entraîneur français Velud. Seul bémol pour les dirigeants de Sétif c'est bien évidemment la programmation qu'on peut qualifier de démentielle pour l'Entente en cette fin de saison.

En effet, l'ESS qui joue sur plusieurs tableaux est sur la brèche en championnat, où elle devance de six points son dauphin, l'USMH, mais aussi en coupe d'Algérie, où elle est qualifiée au « carré d'as ». A noter également que l'Entente

disputera cinq matches en l'espace de dix-neuf jours, dont deux déplacements, ainsi qu'un match de Coupe d'Algérie et un autre comptant pour la Coupe d'Afrique. Pour sa part, Velud, qui ne veut absolument pas mettre plus de pression sur ses joueurs, estime qu'il faudra gérer la suite du parcours match par match sans se soucier de la programmation. En tous les cas, les Sétifiens ont bien accueilli le report du match face au CRB jusqu'au 16 avril. A présent, ils ne jurent que par la qualification en Ligue des champions, qui est aussi un objectif primordial pour la direction.

CHAN 2014 - Equipe nationale A' Trente joueurs en stage du 13 au 15 avril

La sélection algérienne A' de football effectuera du 13 au 15 avril son premier stage de préparation au centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger) en vue des qualifications du Championnat d'Afrique des Nations, CHAN Afrique du Sud 2014, compétition réservée aux joueurs locaux. Le sélectionneur national Taoufik Korichi a convoqué trente joueurs pour prendre part à ce premier regroupement. Avec huit joueurs retenus, l'USM Alger arrive en tête des équipes les plus représentées suivie de l'ES Sétif avec cinq joueurs et la JS Kabylie avec quatre joueurs. L'USM El-Harrach, le CS Constantine et le MC Alger sont représentés par trois joueurs respectivement. Parmi les trente joueurs retenus, dix évoluent dans la sélection A : Islam Slimani (CR Belouizdad), Yacine Bezzaz

(CS Constantine), Aoudia Mohamed Lamine (ES Sétif), Belkalem Essaïd (JS Kabylie), Saad Tedjar (USM Alger), Koudri Hamza (USM Alger), Benmoussa Mokhtar (USM Alger), et les trois gardiens, Izzeddine Doukha (USMH), Mohamed Zemmamouche (USM Alger) et Mohamed Cédric (JSM Béjaïa). En qualification du CHAN-2014, la sélection algérienne accueillera la Libye le 21, 22 ou 23 juin prochain à Alger, tandis que le match retour aura lieu le 5, 6 ou 7 juillet.

Liste des 30 joueurs convoqués : Beldjilali Kaddour (JS Saoura), Doukha Izzeddine (USM Harrach), Belkaraoui Hichem (USM Harrach), Bounedjah Baghdad (USM Harrach), Zemmamouche Mohamed Amine (USM Alger), Chafai Farouk (USM Alger), Khoualed Nacereddine (USM

Alger), Boudebouda Brahim (USM Alger), Tedjar Saad (USM Alger), Bouchema Nassim (USM Alger), Koudri Hamza (USM Alger), Benmoussa Mokhtar (USM Alger), Khedairia Abd El Wahab Sofiane (ES Sétif), Ziti Mohamed Khoutir (ES Sétif), Karaoui Amir (ES Sétif), Delhoum Mourad (ES Sétif), Aoudia Mohamed Lamine (ES Sétif), Belkalem Essaïd (JS Kabylie), Rial Ali (JS Kabylie), Benlamri Djamel (JS Kabylie), Chalai Mohamed (JS Kabylie), Boucherit Antar (CS Constantine), Bezzaz Yacine (CS Constantine) Boulemdaï Hamza (CS Constantine), Kacem Mehdi (MC Alger), Yachir Ali Samy (MC Alger), Djallit Mustapha (MC Alger), Slimani Islam (CR Belouizdad), Rebih Boubaker (CR Belouizdad), Cedric Si Mohamed (JSM Béjaïa).

Ligue 2 Oran, Sidi Bel-Abbès et Constantine, centres d'intérêt



M. Zeggai

Le MOC réussira-t-il à relancer la course à la première place ? Toutes les hypothèses sont valables dans ce match opposant le leader, le CRBAF, qui aura à cœur de confirmer sa bonne santé, face à une formation constantinoise, tenue par l'obligation de résultat pour maintenir intacts ses chances de maintien. Cette rencontre sera suivie de près par le MOB qui aura l'avan-

tage de recevoir le deuxième co-leader, le RCA, dans un choc qui promet. Les Béjaouis se présenteront avec un moral gonflé à bloc avec comme objectif de revenir à une longueur de leur adversaire du jour. De son côté, l'USMB est bien partie pour conserver sa troisième place du moment qu'elle a un match facile à négocier à domicile contre le CRT, relégué avant l'heure. Pour sa part, l'ESM, après avoir perdu tout espoir de

participer au sprint final, aura une tâche difficile face à l'ASK. Chez les mal classés, à Sidi Bel-Abbès et à huis clos, le SAM joue gros face à l'OM dans un match à six points où le perdant sera plus que jamais menacé par la relégation. A Merouana, l'ABM, en quête de points pour assurer son maintien, dispose d'une belle opportunité avec la venue du NAHD pour atteindre son objectif du jour. Idem pour le MSPB qui accueille l'USMA et qui est appelé à se racheter de son cinglant revers concédé à Khroub. A Oran, le stade Bouakeul sera le théâtre du derby de l'Ouest ASMO-MCS. Les asémistes partent avec un ascendant psychologique sur leurs vis-à-vis qui luttent pour leur survie.

Vendredi à 15h00

Batna:	MSPB	USMA
Sidi Bel-Abbès:	SAM	OM
Blida:	USMB	CRT
Constantine:	MOC	CRBAF
Merouana:	ABM	NAHD
Oran (Bouakeul):	ASMO	MCS
Mostaganem:	ESM	ASK
Béjaïa (18h):	MOB	RCA

Division nationale amateur Est Duel à distance pour le maintien entre l'UST et la JSD

M. Benboua

L'US Chaouia mettra-t-elle fin au suspense lors de cette vingt-deuxième journée du championnat en comptant définitivement son billet pour la Ligue 2 ? C'est la grande interrogation de ce week-end et ce à l'occasion du déplacement de l'USC à Skikda pour affronter la JSMS. N'ayant besoin

que de trois points pour assurer mathématiquement son accession, le leader chaoui disputera cette rencontre sans pression aucune, contrairement à son adversaire du jour qui a besoin des trois points pour fuir le danger. Pour sa part, le dauphin du leader, le NRB Touggourt, se rendra à Tébessa pour affronter l'UST, l'une des équipes

les plus exposées au danger. Occupant l'avant-dernière place avec une longueur d'avance sur la JSD, la formation de Tébessa n'aura plus droit à l'erreur, surtout si les Jijelis venaient à réaliser un résultat positif à Khenchela et à huis clos, devant une équipe de l'USMK déjà en vacances. Contrairement à l'accession, la lutte pour le maintien n'a pas encore révélé tous ses secrets où le duel à distance entre l'UST et la JSD s'annonce très attractif, pour peu que l'éthique sportive soit respectée. Par ailleurs, les autres matches de la journée sont sans enjeu.

Vendredi à 15h00

Skikda:	JSMS	USC
Annaba:	Hamra	DRBT
Aïn Beïda:	USMAB	NCM
Biskra:	USB	E.C
Khenchela:	USMK	JSD
Tébessa:	UST	NRBT
Aïn M'lila:	ASAM	WARD

Basket-ball - Superdivision 2^e tournoi play-off CSMC-CRBDB en tête d'affiche

F. B.

Les huit meilleures cylindrées de l'élite entament ce week-end la seconde étape du tournoi play-off qui ne manquera pas de suspense. Le GSP, le CRBDB et l'USS qui ont pris une option à l'issue du premier tournoi en réussissant un sans-faute à Annaba seront sur leurs gardes à

Aïn El-Turck avec en tête d'affiche l'opposition entre le CRBDB et le CSMC. Un duel de titans qui devrait normalement décider du futur adversaire qui rencontrera en finale le GSP. Ainsi, les Constantinois qui ont concédé leur première défaite face aux Pétrouliers se doivent de réagir pour rester en vie mais ce ne sera guère une

simple affaire devant un Chabab de Maison Blanche qui vise la finale. De chauds débats en perspective juste après le match WAB-USS en lever de rideau et que les Sétifiens tenteront de remporter pour confirmer leur bon départ. Le GSP jouera encore une fois sur du velours face à l'IRBBA.

La seconde journée sera incontestablement dominée par le duel USS-GSP où ce dernier sera dans la peau du favori. A suivre aussi les sorties du CRBDB et du CSMC qui tenteront eux aussi de faire le plein contre l'IRBBA et l'USMB pour une question de goal-average. Enfin, le WAB hors course croisera le fer avec l'USMB dans une rencontre sans enjeu.

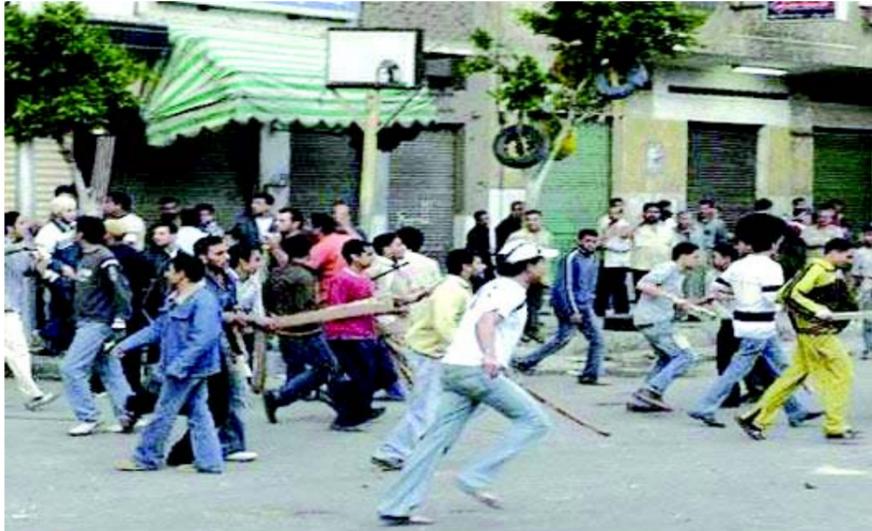
Vendredi

11h00:	WAB	USS
14h30:	NBS	USMB
16h00:	CSMC	CRBDB
18h00:	IRBBBA	GSP

Samedi

12h00:	USS	GSP
13h45:	WAB	NBS
15h30:	USMB	CSMC
17h00:	CRBDB	IRBBBA

Qualifiée en finale de la coupe de l'UAF Soirée cauchemardesque pour l'USMA au Caire



M.A. & A.L.

L'USMA qui s'est qualifiée ce mardi au Caire pour la finale de la coupe de l'UAF gardera un mauvais souvenir de cette soirée cauchemardesque. Et pourtant durant leur séjour dans la capitale égyptienne, la délégation algérienne a été bien accueillie et bien traitée par les dirigeants d'Al Ismaily qui faut-il le souligner ne s'attendaient pas à vivre ce triste scénario vécu à la fin de cette rencontre où le pire a été évité n'était-ce la vigilance des services de sécurité. Les mille cinq cents supporters d'Al Ismaily qui ont été autorisés à suivre cette manche retour de la demi-finale de la coupe arabe au stade des Forces Aériennes au Caire et chauffés par une certaine presse qui n'a pas été avare en commentaires acerbes tout en lançant des diatribes contre l'Algérie, ont commencé par proférer des insultes et des menaces contre les usmistes qui n'ont été à aucun moment perturbés. Même plus, les protégés de Roland Courbis qui ont fourni à l'occasion l'une de leurs meilleures prestations toutes compétitions confondues se sont montrés exemplaires sur le terrain. La pression qui devait être du

côté algérien s'est déplacée dans le camp égyptien. Et n'était-ce le manque de réalisme des attaquants algérois, à l'image de Gasmî, Ferhat et autre Benmoussa, outre la bonne tenue du keeper adverse Mohamed Sohbi, le match aurait pu être plié sans passer par l'exercice des tirs au but qui a fini par sourire aux Algériens et ce grâce à un grand Zemmamouche qui fut l'un des artisans de cette qualification.

Le mérite des usmistes est d'autant méritoire pour avoir su rester concentrés lors de la séance des tirs au but et ce malgré la furie des supporters qui ont lancé sur le terrain les sièges arrachés. C'est la joie dans le camp algérien et la tristesse du côté égyptien. Alors que les usmistes fêtaient cette qualification, des supporters d'Al Ismaily ont envahi le terrain dès le coup de sifflet final de l'arbitre qatari Abderahmane Abdou. Ce dernier regagna les vestiaires sous bonne escorte avec ses assistants alors que sentant le danger les usmistes prirent leurs jambes à leur cou en direction des vestiaires afin d'éviter le lynchage. A noter l'intervention énergique des forces de l'ordre qui se sont interposées en faisant usage de gaz lacrymogène pour disper-

ser la foule en délire. Après l'accrochage entre les forces de l'ordre et les supporters, on dénombre une dizaine de blessés dont le troisième keeper Mahmoud Chokri touché à la tête. Aux alentours du stade, les mêmes énergumènes ont dressé des barrages provoquant le renversement d'un véhicule.

Ne s'arrêtant pas là, ces pseudo-supporters ont agressé le photographe du journal « Misr El Youm » Zani Ali El Malki dont l'appareil a été endommagé. Même l'entraîneur d'Al Ismaily, Sabri El Maniaoui, pris à partie par les assaillants, n'a échappé que de justesse au lynchage. Par ailleurs, selon le site d'Al Ismaily, à la sortie du stade des dizaines de supporters ont été agressés par un groupe d'inconnus munis d'armes à feu, blessant même l'un d'entre eux.

Le même site a révélé le numéro d'immatriculation du véhicule du groupe des agresseurs. A signaler enfin que les forces de l'ordre ont procédé à des arrestations. Une chose est sûre, après le drame de Port-Saïd qui a endeuillé l'Egypte, le syndrome de la violence n'est pas près de prendre fin dans ce pays où le sport n'est qu'un prétexte.

Angleterre

Drogba demande à Chelsea de rappeler Mourinho

L'ancien attaquant ivoirien de Chelsea Didier Drogba demande à son ancien club de rappeler l'entraîneur Jose Mourinho en expliquant que le technicien portugais n'a pas « terminé son travail », selon la presse britannique de mercredi. « Je pense qu'il est dans le meilleur intérêt du club de rappeler Jose. Les supporters veulent le voir revenir et il aime Chelsea », a expliqué l'international vainqueur de la dernière Ligue des champions avec les Blues et qui porte maintenant le maillot du club turc de Galatasaray après une escapade chinoise au Shanghai Shenhua. Si nous voulons reconstruire une équipe aussi forte qu'il y a quelques années, il pourrait être la bonne personne.

C'est un gagnant et il est proche des joueurs. Il était allé à l'Inter et se trouve au Real, mais il continue à parler de Chelsea. Donc, il aime ce club », a ajouté Drogba, opposé avec Galatasaray au Real de Mourinho mercredi soir en quart de finale aller de

la Ligue des champions. Jose Mourinho, qui avait fait signer Drogba à Chelsea en 2004, a gagné deux titres d'affilée de champion d'Angleterre, deux Coupes de la Ligue et une Coupe d'Angleterre en trois saisons à la tête du club londonien. « Le seul trophée qu'il n'ait pas gagné, c'est la Ligue des champions. Peut-être est-ce l'une des raisons qui pourraient le pousser à revenir. Il n'a pas terminé son travail », a conclu Drogba. Mourinho est lié au Real Madrid jusqu'en 2016 mais n'a jamais caché son désir de retrouver la Premier League. « Je me plais énormément ici (à Londres). J'ai de forts liens émotionnels avec Chelsea. Un jour, naturellement, il faudra que je revienne dans le football anglais, à Chelsea ou dans un autre club. Chelsea signifie quelque chose de différent pour moi. Chelsea est dans mon cœur, comme l'Inter par exemple », avait dit le Portugais à la chaîne SkySports le 26 mars.



Ligue des champions Le Bayern prend une option, le Paris SG reste en vie

Le Paris SG a neutralisé le Barça, privé sur blessure de Messi en seconde période (2-2) mardi en quart de finale aller de la Ligue des champions, tandis que le Bayern Munich, qui a gagné à domicile contre la Juventus (2-0), a pris une option en attendant le retour mercredi prochain. Cela suffira-t-il pour le PSG? En 8e de finale aller cette saison, le Milan AC avait battu le Barça 2 à 0 en Italie, avant de sombrer 4 à 0 au retour au Camp Nou. Cela dépendra sans doute de la blessure qui a privé Messi de la seconde mi-temps. C'est l'incontournable Argentin qui a marqué le but du Barça en première période, face à un PSG qui n'avait pas démerité, après une passe décisive de l'extérieur du pied d'Alves. L'Argentin a ainsi rejoint avec ce 8e but en C1 cette saison les buteurs en tête, Cristiano Ronaldo (Real Madrid) et Burak Yilmaz (Galatasaray), qui étaient également à 8 unités chacun. Mais, juste avant la pause, « La Pulga » s'est blessé derrière la cuisse droite et n'est pas réapparu à la reprise, remplacé par Fabregas. Le Barça va sans doute retenir son souffle dans l'attente du bulletin médical. En seconde mi-temps, Ibrahimovic a égalisé (1-1) contre son ancien club, puis Xavi a remis le Barça devant sur penalty (2-1) avant un but de l'espoir de Matuidi dans les dernières secondes (2-2). Matuidi, le héros parisien, sera suspendu au retour. Au Parc des Princes,



la surprise est venue avant le coup d'envoi, avec la feuille de match qui présentait un Beckham titulaire pour ce choc contre le Barça, à 37 ans! L'Anglais n'avait plus fréquenté cette compétition reine européenne depuis le 10 mars 2010 avec l'AC Milan en 8e de finale retour.

La dernière apparition de « Becks » en C1 remonte à la correction reçue par l'AC Milan, avec lequel il jouait, sur la pelouse de Manchester United, le club qui l'avait révélé (4-0). ManU s'était déjà imposé sur la pelouse du club Lombard à l'aller (3 à 2). Mais si le « Spice Boy » a fait valoir son jeu long, il

n'a pas été très présent au pressing, face à Xavi. Dans l'autre match, il ne fallait pas arriver en retard à l'Allianz Arena. Le latéral autrichien du Bayern David Alaba a stupéfié le grand Buffon dans les buts de la Juve en ouvrant le score au bout de quelque 25 secondes. Ce but express contre la Juventus mardi en Ligue des champions est encore loin du record en la matière en C1 détenu par Roy Makaay, qui jouait lui aussi -décidément- pour le Bayern, en 10 secondes et 12/00 en 2007. Müller a ensuite aggravé la marque, à une demi-heure de la fin, en reprenant un tir repoussé par Buffon.

FC Barcelone Mascherano absent de quatre à six semaines

Le défenseur argentin du FC Barcelone Javier Mascherano, sorti sur civière contre le Paris-SG (2-2) au Parc des Princes en quarts de finale aller de la Ligue des champions, sera absent de quatre à six semaines selon son club. « Il souffre d'une lésion du ligament latéral interne (du genou droit) et sera donc indisponible de quatre à six semaines », a déclaré l'entraîneur adjoint du Barça, Jordi Roura. « Nous avons payé cher ce match », a continué Roura, visiblement contrarié, en conférence de presse, faisant référence aux blessures de Messi (cuisse droite) et Mascherano. Mascherano, défenseur central mardi soir, a été remplacé à la 84e minute par Marc Bartra. Neuf minutes plus tôt il avait écopé d'un carton jaune qui l'aurait privé de toute façon du match retour dans une semaine à Barcelone.



Europa League

L'Angleterre en position de force

L'Angleterre, qui ne compte plus de représentants en Ligue des champions, se rattrape avec les quarts de finale aller de l'Europa League, où trois de ses clubs, Chelsea (tenant de la C1), Tottenham et Newcastle, vont se lancer aujourd'hui. C'est la première fois que trois formations anglaises se retrouvent à ce niveau de la compétition en C3 (Europa League) et feu la Coupe de l'UEFA comprises.

Cette forte présence de la Premier League pourrait lui sourire. Dans l'histoire de l'Europa League, quand un

pays a présenté trois clubs en quarts, il y en a toujours eu un qui est allé au bout pour soulever le trophée.

Ce fut Porto en 2011 (qui a battu en finale Braga, autre club portugais) et l'Atletico Madrid en 2012 (vainqueur en finale de l'Athletic Bilbao, autre club espagnol).

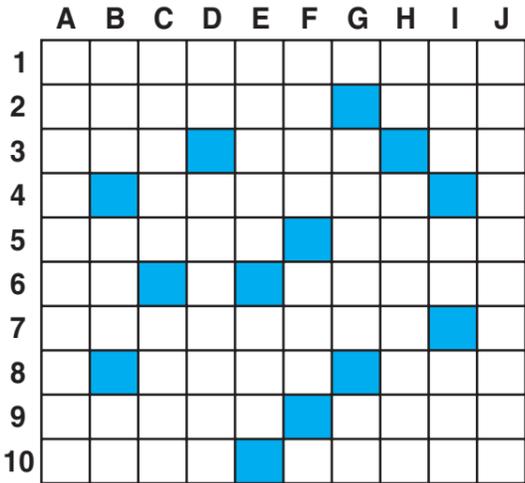
Les clubs anglais ont déjà eu la chance d'être épargnés par des confrontations directes au tirage au sort et n'ont pas à trembler devant leurs adversaires. Chelsea, tenant de la Ligue des champions, est privé de deux défenseurs blessés (Ashley Cole et Gary

Cahill) mais pourra compter face au Rubin Kazan sur un Eden Hazard brillant avec la Belgique en sélection.

Le Tottenham de Gareth Bale va affronter Bâle, qui risque de payer sa fatigue puisque le club suisse a suivi un interminable parcours avec déjà 16 matches européens cette saison depuis le deuxième tour préliminaire de la C1. Newcastle et sa cohorte française aura lui l'avantage de jouer le match retour jeudi prochain à la maison face au Benfica. Enfin, le dernier match ne concerne aucun club anglais, avec Fenerbahçe qui accueille la Lazio Rome, meilleure attaque encore qualifiée en C3 avec 19 buts inscrits (dont 8 en 8 matches de Libor Kozak).

Aujourd'hui à 20h05

Chelsea	-	Rubin Kazan
Tottenham	-	FC Bâle
Fenerbahçe	-	Lazio Rome
Benfica	-	Newcastle



CROISÉS N° 4978

Horizontalement:

- 1. Pressoirs à olives.
2. Sont à mépriser des fois. Pèze pas lourd.
3. Compagnie privée. Il y a quelque chose de pourri dans... son royaume ! Attire l'attention.
4. Piaule.
5. O désespoir des pique-niqueurs ! Avala.
6. Tirée des traditions. Circonscrit.
7. Grande syndicaliste.
8. Point de vue. Recueil de gros mots.
9. Poissons plats. C'est rude mais ça convient au poil.
10. Prises. Pigeon sauvage.

Verticalement:

- A. Grossit à vue d'œil.
B. On lui fait un prix. Révolutionnaire notoire. Compris.
C. A prendre et à rendre. Engloutit.
D. Ca plane pour lui ! Mouvementées.
E. On l'a à la bouche. Fort de veau.
F. Y aller. Mesure diététique.
G. Détenion passible de détention. Curie.
H. Montant de la note. Méprises.
I. Point connu. Indéfini. Infirme.
J. Tout à coup.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°4977

Grid solution for Croisés N°4977

FLECHES N°4977

Grid solution for Fleches N°4977

FOUILLIS N° 4977 CANNELLE (Canne - Elle)

CODÉS N° 4977

Code grid for FOUILLIS N° 4977

Small grid with numbers and letters

Large grid with numbers for the crossword puzzle

CODÉS N° 4978

Jeux proposés par Chérifa Baghli

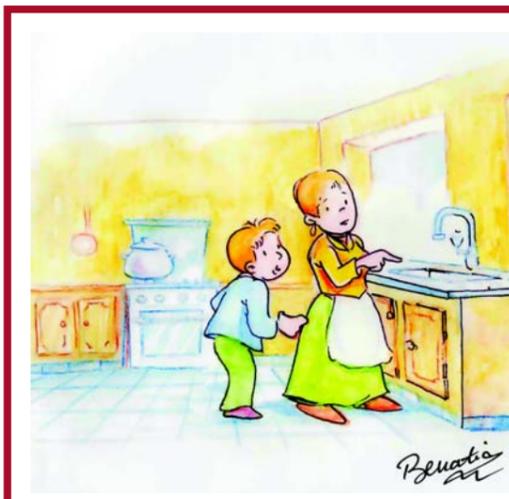
Complex grid with arrows and words like ATTACHA, TRANSPIRA, etc.

FLECHES N° 4978

- ANIMER - AUMONE - AVANTAGE - BONBON - BOUCAN - BOULANGERIE - BREBIS - CHOCOLAT - CLOU - COMMENT - CRANE - DOUTE - ENTER - ENTREE - ETENDARD - FONDATION - GAIN - HAMAC - JOUR - LIEN - MELANCOLIE - NOISE - NOIX - PANNEAU - PARC - PLAISIR - POSITION - POURSUITE - PRIX - PROFITER - PUNITION - RAFFINEMENT - RAPE - RODER - SALLE - SANCTION - SAUCE - SEPIA - TITRE - TRAIRE - TRUC - URNE.

Grid with letters for a 7-letter word puzzle

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est une céréale.
- Mon 2e est de garde aux bois.
Mon tout se gondole.



7 ERREURS



Bélier 21-03 au 20-04
On ne cherche pas à vous donner que des bons conseils. Heureusement vous n'aurez pas très envie de suivre certaines mauvaises recommandations.



Taureau 21-04 au 21-05
Une histoire à dormir debout vous contrarie mais votre perspicacité vous évite de tomber sous le charme d'apparences trompeuses.



Gémeaux 22-05 au 21-06
Vous n'êtes pas très sensible à certains conseils avisés que l'on voudrait vous donner. De plus vous n'aurez pas vraiment la possibilité ni même le besoin de les suivre.



Cancer 22-06 au 22-07
Malgré certaines incertitudes dans le déroulement des opérations, votre forme physique vous permet d'effectuer un long parcours même si on cherche à vous mettre des bâtons dans les roues.



Lion 23-07 au 23-08
Vous vous sentez dans une situation inhabituelle que vous connaissez mal et vous avez perdu vos points de repère.



Vierge 24-08 au 23-09
Votre forme physique entraînera une certaine sérénité utile dans ce que vous aimerez commencer.



Balance 24-09 au 23-10
Un événement important risque de survenir ce qui pourrait vous troubler.



Scorpion 24-10 au 22-11
Si vous avez quelque chose de si important à dire faites-le maintenant.



Sagittaire 23-11 au 21-12
Vous faites preuve de trop d'imagination. Ne vous inquiétez pas pour des choses futiles.



Capricorne 22-12 au 20-01
Rien ne prouve que la malchance existe. Mais une chose est certaine, si l'on tourne le dos à la malchance.



Verseau 21-01 au 18-02
Soyez sur vos gardes, réagissez tout de suite si on cherche des histoires.



Poissons 19-02 au 20-03
Des relations passionnantes se nouent autour de vous. Saisissez cette opportunité qui vous est offerte de vous y associer.



07.15 Sabah El-Kheir
09.00 Saïdati
10.00 Bouhairat el chabout
10.30 Asrar laila
10.45 Moughamarat Dalila Wa El-Ziabag
Feuilleton
11.30 Rahalet Maâ National Geographic Documentaire
12.30 Azehar wa hikayat

13.00 Journal télévisé
13.40 Maoussim El-Matar
Feuilleton
15.00 Mahla di el aâchia
16.30 El djazaïr tarikhe wa hadhara
17.30 Kaoukab el ardhe
Documentaire
17.50 Hadith dini
18.00 Journal télévisé amazigh

18.20 Taqdar tarbah

19.00 Zaman el barekhouthe
20.00 Journal télévisé
20.45 Chouhada el maqsala
21.00 Saharat El-Madina
22.30 Film
00.00 Journal télévisé



19.45 Envoyé spécial

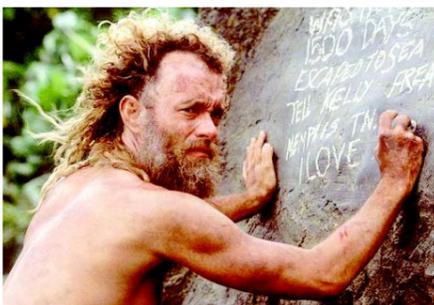


10.00 Motus
10.30 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
12.55 Toute une histoire
14.05 Comment ça va bien !
15.00 Le tourbillon de l'amour
16.00 Le jour où tout a basculé
16.55 On n'demande qu'à en rire
17.45 Mot de passe
18.30 N'oubliez pas les paroles
19.00 Journal

Présenté par **Guilaine Chenu** **Françoise Joly**
Drogues de synthèse : la nouvelle menace. K1, Orgazmo, C-Gwiz, Librex, Chronic pops, Mayan dream... ces noms, encore inconnus du grand public, désignent de nouvelles drogues vendues sur Internet. Aux Etats-Unis, l'an dernier, des dizaines d'adolescents sont morts en voulant les essayer. Enquête sur la consommation de ces stupéfiants et leur fabrication.
• *Les héritiers de Columbine. En décembre dernier, l'Amérique plongeait de nouveau dans l'horreur des tueries scolaires avec Adam Lanza, 20 ans, qui a tué vingt-sept personnes avant de se donner la mort.*
21.15 Complément d'enquête
22.15 Grand public
00.50 Journal de la nuit



19.45 Seul au monde



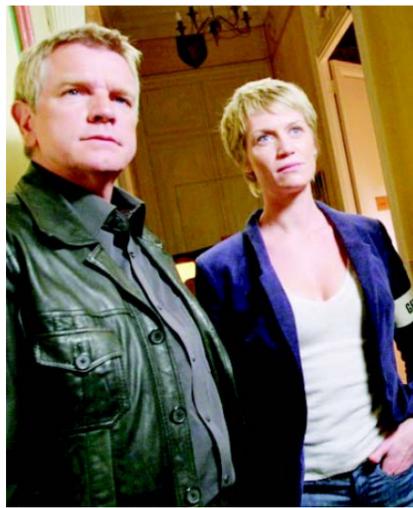
09.50 Midi en France
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
12.50 Si près de chez vous
13.15 Si près de chez vous
13.45 Keno
13.55 Questions cribles au Sénat
14.55 Sénat info
15.10 Des chiffres et des lettres
15.50 Harry
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.00 Tout le sport
19.15 Plus belle la vie

Avec **Tom Hanks**, **Helen Hunt**
La société FedEx livre des colis en un temps record aux quatre coins du monde. Chuck Noland en est l'un des employés les plus performants, toujours rapide et efficace. Une veille de Noël, Chuck part en mission. Son avion, pris dans une terrible tempête, s'écrase au-dessus du Pacifique. Unique survivant, Chuck échoue sur un îlot désert. Seul au monde et sans nourriture, Chuck essaie de survivre.
22.10 Grand Soir 3
23.15 Les sorties de la semaine
23.20 L'ombre d'un doute
01.10 Libre court



07.55 Les maternelles
08.58 Mamans & Confidences
09.10 Planète insolite
10.05 Malouines, le royaume des manchots
11.15 Les Sauvenature
11.39 Fifi Brindacier
12.02 Heidi
12.25 Bart et Ernie
12.35 Le magazine de la santé
13.35 Allô, docteurs !
14.05 Danube, carnet d'un fleuve
14.35 Au cœur des tribus
15.35 Cartes de fidélité, fidèle un jour, fiché toujours
16.30 C à dire ?!
16.45 C dans l'air

18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.50 Real Humans
Avec **Andreas Wilson**, **Lisette Pagler**, **Pia Halvorsen**,
En Suède, dans un futur proche, les humains vivent entourés d'androides, les hubots, qui leur servent de domestiques. Hans Engman s'apprête à en acheter un nouveau à son beau-père pour remplacer un modèle obsolète. Le vendeur lui en offre un second pour sa consommation personnelle, au grand dam de sa femme, Inger, effrayée par les conséquences de cette révolution technologique. Par ailleurs, certains hubots ont réussi à s'affranchir.
21.50 Secrets de longévité
22.45 Je marcherai jusqu'à la mer
23.40 Le dernier témoin
00.25 La femme d'à côté



TF1 19.50

SECTION DE RECHERCHES

- **Belle à mourir**
Avec **Xavier Deluc**, **Virginie Calari**, **Christelle Labaude**, **Vincent Primault**
Au lendemain d'un concours de miss, Vanessa Lambert, présidente du jury, est assassinée chez elle. La victime est retrouvée dans une remise qui abrite des rituels sataniques. Dépêchée sur les lieux du crime, la section de recherche découvre une robe tachée de peinture rouge et une barrette appartenant à Louise Mariani, dauphine du concours. Mais la jeune fille, elle, est introuvable.

CANAL+ 19.55

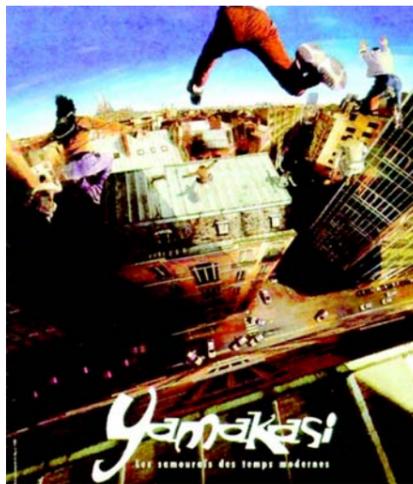
SCANDAL



- **Solidarité féminine**
Avec **Kerry Washington**, **Katie Lowes**, **Michael Cassidy**, **JoBeth Williams**
Olivia est sollicitée par Sandra Harding dont le fils, Travis, est accusé de viol. Le jeune homme âgé de 27 ans est instable et collectionne les conquêtes. L'équipe tente de s'approprier des informations que détient l'accusation. Dans le même temps, Amanda Tanner accepte la proposition d'Olivia de l'aider dans l'affaire qui l'oppose au Président américain. Mais un journaliste obstiné lui met des bâtons dans les roues.

NT1 19.45

YAMAKASI, LES 7 SAMOURAÏS DES TEMPS MODERNES



Avec **Châu Belle Dinh**, **Williams Belle**, **Malik Diouf**, **Yann Hnautra**
Les Yamakasi, sept amis de la banlieue parisienne, pratiquent la haute voltige en bondissant d'un immeuble à l'autre. Ils se livrent au jeu du chat et de la souris avec les autorités locales. Mais un jour, l'un de leurs admirateurs, le petit Djamel, se retrouve à l'hôpital pour avoir voulu les imiter. Les Yamakasi décident de tout mettre en oeuvre pour réunir l'argent nécessaire à son opération.



22.40 Les experts : Miami



09.10 Au nom de la vérité
11.00 Les douze coups de midi
12.00 Journal
12.55 Les feux de l'amour
13.55 J'ai détruit mon mariage
15.35 Quatre mariages pour une lune de miel
16.25 Bienvenue chez nous
17.20 Une famille en or
18.05 Money Drop
19.00 Journal
19.38 Météo
19.50 Section de recherches

- **Plus dure sera la chute**
Avec **David Caruso**, **Kim Delaney**
Megan Donner est de retour dans la police scientifique de Miami. Pour sa première mission, elle doit enquêter sur un crash d'avion, survenu dans de mystérieuses circonstances, en plein cœur des Everglades. Alors qu'elle recherche d'hypothétiques survivants, elle retrouve une femme hagarde, errant à quelques kilomètres du lieu de l'accident.
00.15 The Whole Truth



19.50 Body of Proof



09.15 Ma famille d'abord
09.50 La petite maison dans la prairie
11.40 Météo
11.45 Le 12.45
12.05 Scènes de ménages
12.42 Astuces de chef
12.45 Maternité à risque
14.40 Liaison obscure
16.35 Un dîner presque parfait
17.40 100 % mag
18.45 Le 19.45
19.05 Scènes de ménages

- **Partie de chasse**
Avec **Dana Delany**, **Jeri Ryan**
L'institut prend en charge le corps d'une femme tuée par balles lors d'une partie de chasse. Il s'agit de la seconde épouse d'un multimillionnaire très connu à Philadelphie. Devant l'insistance du maire de la ville, Kate décide de s'occuper personnellement de cette affaire et demande à Megan de ne pas s'en mêler. Furieuse d'être écartée, la légiste entreprend de faire des analyses de son côté et fait des découvertes intéressantes.
00.00 66 minutes



21.20 Nurse Jackie



09.35 L'enfant d'en haut
11.20 La nouvelle édition 1ère partie
11.45 La nouvelle édition
13.00 Recherche bad boys désespérément
14.40 Les nouveaux explorateurs
15.35 Love & Secrets
17.20 Les Simpson
17.45 Le JT
18.05 Le grand journal
19.05 Le petit journal
19.30 Le grand journal, la suite
19.55 Scandal

- **Bienvenue en enfer**
Avec **Edie Falco**, **Eve Best**
Eddie harcèle Jackie pour savoir si elle l'a jamais véritablement aimé. Il est persuadé qu'elle ne le fréquentait que pour se procurer des médicaments. Séparée de Kevin, elle sombre de plus belle dans ses addictions. Elle cherche du réconfort dans une église où elle rencontre un jeune paumé qu'elle invite à son domicile. Alors qu'ils s'apprêtent à faire l'amour, il décède d'un arrêt cardiaque.
22.15 The Office
23.00 Love and Bruises
00.50 La bifle



05.40 Télé-achat
08.40 Vous êtes en direct
10.00 Les anges de la télé-réalité 5
11.10 Futurama
12.35 Tellement vrai
14.10 Tellement vrai : la quotidienne
15.00 Les anges de la télé-réalité 5
16.20 Les anges de la télé-réalité 5 : le mag
17.35 Vous êtes en direct
19.00 NRJ12 Replay
19.50 Tellement vrai
21.25 L'art (délicat) de la séduction
23.15 La grande inondation
00.50 Poker

06.50 Avengers : L'équipe des super héros
08.20 Des baskets dans l'assiette
08.30 New York 911
09.20 Plus belle la vie
11.35 New York 911
13.10 Urgences
16.15 FBI : portés disparus
19.15 Bêtes mais drôles
19.45 Private Practice
23.25 Ma vie (séro) positive
23.45 Japon, les témoins du désastre
00.30 Monte le son !
01.00 Bons plans

09.25 Les enquêtes impossibles
11.23 Que du bonheur
12.35 Journal
12.39 NT1 le mag
12.45 Les enquêtes impossibles
14.55 Les frères Scott
18.05 Au nom de la vérité
19.44 Sidaction 2013 décompte
19.45 Yamakasi, les 7 samourais des temps modernes
21.25 Nos amis les flics
23.00 Omar et Fred, le spectacle
00.58 NT1 le mag



07.15 Sabah El-Kheir
10.00 Bouhairat el chabout
10.30 Sadra
10.45 Min nabie el hayat
11.15 UFC
12.45 Journal télévisé
13.20 Prière du vendredi (direct)

14.00 Fadha el djoumoua
15.00 Lil aâila
16.00 Documentaire
17.00 El-Djazair tarikhe wa hadhara
17.30 Kaoukab El-Ardhe
18.00 Journal télévisé amazigh
18.20 Fi Taani Salama

18.45 Fatawa Aâla Hawa

20.00 Journal télévisé
20.45 50 sana 50 imra
21.00 Zahwa
22.30 Jusqu'au bout du rêve
00.10 Documentaire
00.30 Journal télévisé



19.45 Les petits meurtres d'Agatha Christie



10.00 Motus
10.30 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
12.55 Toute une histoire
14.10 Comment ça va bien !
15.05 Le tourbillon de l'amour
16.00 Le jour où tout a basculé
16.50 On n'demande qu'à en rire
17.45 Mot de passe
18.29 Météo 2
18.30 N'oubliez pas les paroles
19.00 Journal

- Meurtre au champagne Avec Samuel Labarthe, Elodie French
Lorsque la célèbre actrice Elvire Morenkova est retrouvée morte, le commissaire Swan Laurence, chargé de l'enquête, ne croit pas à la thèse du suicide. Il décide d'interroger tous les convives présents lors du dîner où la comédienne a succombé après avoir bu une coupe de champagne. De son côté, l'intrépide Alice Avril passe le casting pour remplacer la star défunte et obtient le rôle.
21.15 Ce soir (ou jamais !)
23.15 Taratata
00.40 Journal de la nuit
00.55 Envoyé spécial



19.45 Thalassa



09.50 Midi en France
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
12.50 Si près de chez vous
13.50 Inspecteur Derrick
15.10 Des chiffres et des lettres
15.50 Harry
16.20 Un livre, un jour
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
18.58 Météo
19.00 Tout le sport
19.15 Plus belle la vie

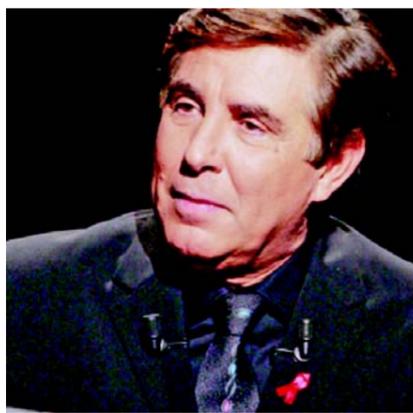
Présenté par Georges Pernoud
La pêche est considérée comme l'un des métiers les plus dangereux au monde. Pour en témoigner, la vie de quatre équipages a été filmée. A Stewart Island, à l'extrême sud de la Nouvelle-Zélande, la pêche à la langouste est réglementée, périlleuse mais rémunératrice. Dans le détroit de Magellan, des Chiliens récoltent dans une eau glaciale des oursins au fond de la mer. En Alaska, des équipages ferraillent pour pêcher des harengs, dont les œufs se vendent à prix d'or sur le marché japonais.
22.35 Soir 3
23.05 La paix du Golfe
23.55 Inspecteur Derrick
00.45 Le match des experts



07.55 Les maternelles
08.58 Mamans & Confidences
09.10 L'histoire ne tient qu'à un cheveu
10.05 Alboràn, l'île oubliée
10.04 Flapacha, où es-tu ?
11.17 Les Sauvenature
11.41 Fifi Brindacier
12.05 Heidi
12.35 Le magazine de la santé
13.30 Allô, docteurs !
14.02 Empreintes
14.05 Danube, carnet d'un fleuve
14.40 Superstructures-Evolution
15.30 Civilisations disparues
16.30 C à dire ?!
16.45 C dans l'air

18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.50 Vent d'ouest

Avec Friederike Becht, Luise Heyer, Franz Dinda
Durant l'été 1988, Doreen et Isa, jumelles de 17 ans, quittent pour la première fois leur maison près de Leipzig pour rejoindre un camp au bord d'un lac hongrois. Les adolescentes s'entraînent à l'aviron dans l'espoir d'intégrer l'équipe nationale est-allemande. Elles rencontrent deux séduisants garçons, Arne et Nico, originaires de Hambourg. Cette amitié les pousse à transgresser le règlement du camp, qui interdit tout contact avec les Allemands de l'Ouest.
21.20 Vivre en positif
22.15 Main basse sur une île
23.35 Court-circuit
00.35 L'Atelier Ludwigsburg-Paris



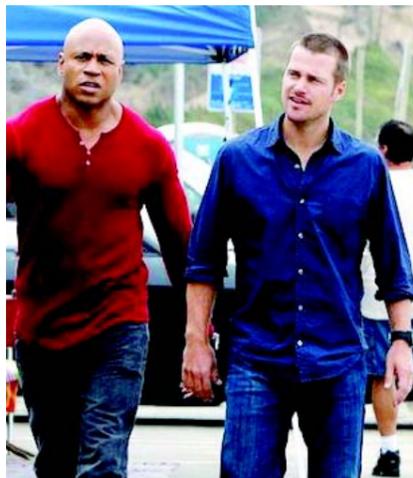
TF1 19.50

QUI VEUT GAGNER DES MILLIONS ?

- Spéciale Sidaction
Présenté par Jean-Pierre Foucault
A l'occasion du Sidaction, qui commence aujourd'hui et s'achève dimanche, de nombreuses personnalités jouent en duo afin de récolter un maximum de fonds pour l'association de lutte contre le sida. Dans une ambiance à la fois studieuse et bon enfant, Cauet et Marine Lorphelin, Miss France 2013, Jean-Marie Bigard et Marc-Emmanuel, Sébastien Demorand et Yves Camdeborde, Liane Foly et André Manoukian, Marianne James et Emmanuel Chain se mesurent à la célèbre pyramide des gains qui culmine à un million d'euros.

M6 19.50

NCIS : LOS ANGELES



- Le projet Sinclair
Avec Chris O'Donnell, LL Cool J, Linda Hunt, Daniela Ruah
Turner, un ancien co-équipier de Sam, l'appelle en pleine nuit pour qu'il lui vienne en aide. En arrivant sur le lieu de rendez-vous Callen et Sam le trouvent pendu à une corde. La victime était un agent hautement qualifié de la CIA. Chez lui, Eric, Sam et Callen découvrent de nombreux dossiers contenant des informations confidentielles sur des menaces terroristes. Nell constate qu'une femme lui a récemment rendu visite à plusieurs reprises.

CANAL+ 19.55

MEN IN BLACK III



Avec Will Smith, Tommy Lee Jones, Josh Brolin, Alice Eve
De nos jours, le redoutable extraterrestre Boris réussit à s'échapper de la prison lunaire où il était retenu. Il débarque sur Terre pour se venger de l'agent K, responsable de la perte de son bras dans les années 1960. Bientôt, K disparaît, comme s'il n'avait jamais existé. Son partenaire, l'agent J, comprend que, pour le faire revenir, il doit se rendre dans le passé et rétablir le cours normal des événements.



09.40 Au nom de la vérité
11.00 Les douze coups de midi
12.00 Journal
12.55 Les feux de l'amour
13.55 Adolescents criminels
15.35 Quatre mariages pour une lune de miel
16.25 Bienvenue chez nous
17.20 Une famille en or
18.05 Money Drop
19.00 Journal
19.50 Qui veut gagner des millions ?

22.15 Vendredi, tout est permis avec Arthur

Présenté par Arthur

L'animateur reçoit Arnaud Ducret, Lorie, Arnaud Gidoin ainsi que les humoristes Malik Bentalha, Nawel Madani, Jonathan Lambert et Florent Peyre pour une soirée placée sous le signe de la bonne humeur et de l'auto-dérision. Tout au long de l'émission, les invités se prêtent à des épreuves d'improvisation sous le regard amusé d'Arthur. Au programme notamment : «Let's Dance», «La Berceuse» et «Le Chef d'orchestre», sans oublier le désormais célèbre «Décor penché», où les personnalités jouent une scène de la vie quotidienne sur un décor incliné à 22,5 degrés.
00.05 Spéciale bêtisier



23.05 Sons of Anarchy



09.15 Ma famille d'abord
09.50 La petite maison dans la prairie
11.45 Le 12.45
12.05 Scènes de ménages
12.42 Astuces de chef
123.45 Mères entremetteuses
14.40 Meurtre en haute société
16.35 Un dîner presque parfait
17.40 100 % mag
18.45 Le 19.45
19.05 Scènes de ménages
19.50 NCIS : Los Angeles

- Le règne de la violence
Avec Charlie Hunnam, Katey Sagal
Très affaibli et prêt à se repentir, Clay retourne à la table du Club, désormais présidée par Jax, qui doit maintenant négocier le deal avec le Cartel et gérer la vengeance des Niners. De son côté, Gemma s'abandonne dans des plaisirs nocturnes avec un certain Nero Padilla...
23.55 Justified
01.30 M6 Music



21.40 Chronicle



09.50 Faites tourner
11.10 Les Guignols de l'info
11.20 La nouvelle édition 1ère partie
11.45 La nouvelle édition
13.00 La mer à boire
14.35 Spécial investigation
15.30 Killing Fields
17.20 Les Simpson
17.45 Le JT
18.05 Le grand journal
19.05 Le petit journal
19.30 Le grand journal, la suite
19.55 Men in Black III

Avec Dane DeHaan, Alex Russell
Avec une petite caméra, Andrew filme toute sa vie. Lors d'une soirée, avec son cousin Matt et Steve, un lycéen, ils découvrent une étrange grotte. Là, ils se font irradier par une matière brillante. Quand ils se réveillent, ils ont tous les trois des capacités étonnantes. Avec la caméra d'Andrew, ils passent peu à peu tout leur temps ensemble, à filmer leurs tentatives pour contrôler et améliorer leurs pouvoirs.
23.00 Lock Out
00.35 Le journal des jeux vidéo



05.40 Télé-achat
08.40 Vous êtes en direct
10.00 Les anges de la télé-réalité 5
11.10 Futurama
12.35 Tellement vrai
14.10 Tellement vrai : la quotidienne
15.00 Les anges de la télé-réalité 5
16.20 Les anges de la télé-réalité 5 : le mag
17.35 Vous êtes en direct
19.00 NRJ12 Replay
19.50 Les Cordier, juge et flic
23.30 Poker

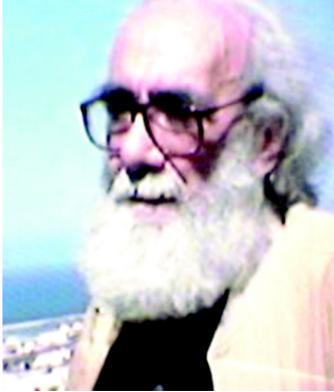


06.30 Avengers : L'équipe des super héros
08.00 Des baskets dans l'assiette
08.05 Bons plans
08.15 New York 911
09.00 Plus belle la vie
11.15 New York 911
12.50 Urgences
14.30 Tennis
19.45 Rugby
21.50 Ces familles qui nous font rire
23.25 Les humoristes font leur show 2
00.45 Consomag
00.50 Arthur H



08.05 NT1 le mag
08.10 Le destin de Lisa
09.25 Les enquêtes impossibles
11.28 Que du bonheur
12.34 MP1
12.40 Journal
12.50 Les enquêtes impossibles
14.50 Les frères Scott
18.00 Au nom de la vérité
19.30 Juste pour rire
19.50 Les frères Scott
22.55 Dexter
00.50 Les nouvelles filles d'à côté

Décès de l'artiste Mustapha Toumi



Le compositeur et parolier, Mustapha Toumi, est décédé dans la nuit de mardi au mercredi à l'hôpital Mustapha-Pacha (Alger) des suites d'une longue maladie, a-t-on appris mercredi auprès de ses proches. Le compositeur de la fameuse chanson chaâbi «Sob'han Allah Ya Eltif», interprétée par le maître éternel el-Hadj M'hamed El Anka, sera enterré ce jeudi au cimetière d'El Kettar à Alger, a indiqué l'une de ses filles dans une déclaration à l'APS. Un dernier hommage lui sera rendu, jeudi matin, au palais de la Culture, plateau des Annasser, par ses nombreux amis, artistes et fans. Né le 14 juillet 1937 à la Casbah d'Alger, Mustapha Toumi, était un artiste complet qui touchait à différents domaines de l'art. Le défunt était à la fois parolier, compositeur, poète et même peintre. «Mon père peignait des toiles qu'il conservait jalousement à la maison et n'avait jamais pensé à les vendre. Il ne les a jamais exposées», a confié Imane, sa fille cadette. Artiste engagé, il militait dans les rangs du FLN et participe en 1958 à «La voix de l'Algérie libre et combattante» (radio clandestine). Après 1962, il est responsable des affaires culturelles au ministère de l'Information et responsable du parti du FLN. En 1990, il crée un parti politique qui ne résistera pas au temps fautive d'ancrage populaire.

«Inquiétudes» américaines de la direction prise par l'Egypte

Les Etats-Unis sont «réellement inquiets» de la situation politique, économique et des droits de l'homme en Egypte, a déclaré mardi le secrétaire d'Etat John Kerry, un mois après une visite au Caire où il avait débloqué une aide de 250 millions de dollars. «Pour l'Egypte, nous partageons une vraie inquiétude au sein de l'administration Obama quant à la direction que prend apparemment l'Egypte», a déclaré M. Kerry lors d'une conférence de presse aux côtés de son homologue sud-coréen Yun Byung-se. «Nous espérons qu'il soit encore temps de changer de direction. Mais les dernières arrestations, la violence dans les rues, le fait que l'opposition n'est pas incluse (dans le processus politique), tout cela est une source de préoccupation», a insisté le secrétaire d'Etat.

Son ministère avait dénoncé lundi les restrictions de plus en plus fortes à la liberté d'expression dans ce pays, à la lumière du cas d'un humoriste égyptien poursuivi pour avoir insulté l'islam et le président islamiste Mohamed Morsi. M. Kerry s'était rendu au Caire le 2 mars: il y avait exhorté M. Morsi et l'opposition à redoubler leurs efforts pour rétablir la stabilité politique et remédier à la profonde crise économique, tout en apportant 250 millions de dollars d'assistance. Il avait également poussé Le Caire à trouver un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) à propos d'un prêt de 4,8 milliards de dollars.

Médéa : un policier tué et 2 autres blessés dans un attentat terroriste

Un policier a été tué et deux autres ont été blessés hier mercredi à Mezghena, au nord-est de Médéa, dans une embuscade tendue par un groupe terroriste à une patrouille de police, a-t-on appris de source sécuritaire. La patrouille était chargée de sécuriser l'itinéraire devant être emprunté par le wali de Médéa, M. Brahim Merad, en déplacement dans la ville de Tablat, a-t-on ajouté de même source. Les policiers, en faction

sur un tronçon de la route nationale n°8, ont été surpris par des tirs nourris déclenchés par un groupe terroriste, qui était embusqué dans les maquis environnants, a-t-on indiqué, précisant que l'un des policiers a été tué sur le coup, alors que les deux autres ont été blessés. L'attentat terroriste, perpétré aux environs de 13h00, coïncidait avec le déplacement du chef de l'exécutif de la wilaya qui s'était rendu dans la mati-

née dans la ville de Tablat pour assister à la cérémonie de clôture d'un tournoi de football dédié au regretté Abdelkader Tidjani, fondateur de l'équipe locale de football et grand commis de l'Etat décédé en 1997. L'attaque s'est déroulée, selon la même source, peu de temps avant le passage du cortège officiel. Les deux policiers blessés ont été admis à l'hôpital de Tablat pour recevoir les soins nécessaires.

Un prince saoudien réclame des élections législatives dans son pays



Le prince milliardaire saoudien Al-Walid bin Talal a appelé à organiser en Arabie saoudite des élections, mêmes partielles, du Majles al-Choura et à élargir les prérogatives de cette instance consultative. Dans un entretien télévisé diffusé mardi soir par plusieurs chaînes de télévision, le prince Al-Walid, un neveu du souverain saoudien, a réclamé «des élections, même partielles, et surtout des prérogatives» au Choura, où la femme vient de faire son entrée pour la première fois dans l'histoire du

royaume. Le roi Abdallah a nommé en janvier 30 femmes parmi les 150 membres du Majles al-Choura, une instance qui n'a pas le droit de légiférer et se contente de conseiller le gouvernement sur les politiques générales du pays. Le prince Al-Walid a en outre déploré la tournure «négative» des changements politiques dans les pays du Printemps arabe où les politiques des nouveaux gouvernements «n'ont pas reflété les aspirations des peuples (...) à la liberté et à la justice». Tout

en estimant que le Printemps arabe ne toucherait pas les monarchies du Golfe dont «les dirigeants veillent aux intérêts de leurs peuples», il a appelé à la création en Arabie saoudite d'un conseil ministériel restreint pour être à l'écoute des préoccupations de la population. Ce conseil restreint se chargera du suivi «des services et des conditions de vie des citoyens» et son président peut être «un membre de la famille régnante» ou choisi «en dehors de cette famille».

Hollande au Maroc sur fond de scandale politique à Paris

Le président français François Hollande a entamé mercredi une visite d'Etat au Maroc censée conforter les bonnes relations entre les deux pays mais qui risque d'être ternie par le scandale de la mise en examen de l'ex-ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, pour blanchiment de fraude fiscale. Les aveux de cet ancien pilier du gouvernement de Jean-Marc Ayrault, qui a reconnu mardi détenir depuis

une vingtaine d'années un compte à l'étranger, ont provoqué un énorme choc dans l'ensemble de la classe politique à Paris, éclaboussant l'exécutif. Pour l'heure, le programme de la visite de deux jours de M. Hollande, suivie par un grand nombre de journalistes, reste inchangé de même que sa philosophie: la France entend conforter «une relation de haut niveau» avec son premier partenaire au Ma-

ghreb. Le Royaume chérifien avait peu apprécié que le nouveau président français réserve, il y a trois mois, son premier déplacement en Afrique du Nord à son rival algérien. Mais depuis, la page est tournée et les relations franco-marocaines restent «denses et fluides», assure Paris soulignant que Mohammed VI a été le premier chef d'Etat reçu par François Hollande à l'Elysée, le 24 mai 2012.

EDITORIAL

Par M. Saadouné

MAUVAIS SIGNAL

Le discours officiel sur la réforme en Algérie pêche beaucoup par sa généralité, ce qui permet d'utiliser des mots généreux et beaux qui tournent à vide. Et c'est pour cela qu'on attend toujours des signaux que l'on a décidé de sortir de l'immobilisme et de la stagnation. Les changements survenus dans la proximité immédiate de l'Algérie - allant d'un mouvement authentique en Tunisie à un mouvement très fabriqué de l'extérieur en Libye - ont bien montré que le statu quo est la pire des options. Les discours alarmistes sur les menées étrangères ne peuvent en aucun cas justifier que le développement politique du pays soit bloqué et que l'expression libre, plurielle et organisée de la société soit entravée.

Cela fait des années que l'on constate que ces entraves qui font le lit d'une dépolitisation n'apportent pas la stabilité; elles peuvent donner, pour un temps, une illusion de tranquillité, elles n'apportent jamais la stabilité. Plus une société est dépolitisée et plus les risques d'une «manipulation étrangère» si lourdement invoquée par le pouvoir et ses périphéries ont des chances de réussir. L'immobilisme imposé à l'Algérie n'arrête pas la

marche du monde, ni les flux de l'information et des idées. Et il n'existe pas de réforme compatible avec l'immobilisme. L'Algérie est mise dans une sorte de spécificité brumeuse où le souci de «maîtriser» la réforme aboutit à... la neutraliser. On attend toujours le contenu de la révision constitutionnelle pour décoder les intentions du pouvoir.

L'horizon politique est totalement confus à moins d'une année de la tenue des élections présidentielles. Comme à chaque échéance, la question est la même: sera-t-elle ouverte ou non? Interrogation qui n'est pas artificielle. Si des candidats potentiels doivent attendre l'ouverture d'une campagne officielle pour accéder aux médias audiovisuels et présenter leur programme, cela signifie que les jeux sont bel et bien verrouillés. C'est aujourd'hui - et c'est déjà très tard - et non dans dix mois que la nature de l'élection se détermine. Pour l'heure, le pouvoir n'émet pas... Il faudra se résigner à essayer de deviner ses intentions à travers les textes de loi censés incarner sa réforme

«maîtrisée». Et ceux qui ont lu l'avant-projet de loi sur l'audiovisuel qui doit être examiné aujourd'hui par le gouvernement sont particulièrement refroidis.

L'ouverture de l'audiovisuel n'est pas au rendez-vous. Le projet de texte fixe tellement de conditions et de contraintes qu'il devient pratiquement impossible de lancer une télévision. Au mieux, certains pourront lancer une chaîne thématique dont - cela a été déjà prouvé ailleurs - la rentabilité est quasi nulle. Le souci de «contrôler» l'information est l'obsession et c'est bien là où le bât blesse. Ce «contrôle» ne risque de s'exercer que sur les Algériens qui veulent travailler en Algérie. La loi sur l'audiovisuel n'entravera pas les informations qui viendront de l'extérieur qu'elles soient le fait d'Algériens ou non. C'est une vision surannée et pauvre qui tente d'empêcher le développement des contenus audiovisuels en tout genre «en Algérie» alors qu'il faut l'encourager... Au lieu de s'engager dans l'avenir en se disant qu'on a pris trop de retard, on semble s'accommoder de tour de passe-passe en permettant à des «amis» agréés de s'installer en télévision algérienne de «droit étranger». C'est un mauvais signal.

Mali : l'ONU s'inquiète des représailles contre Touaregs et Arabes



LONU déplore la poursuite de représailles contre les Touaregs et les Arabes dans le nord du Mali même si les violences contre ces deux communautés «ont diminué», a souligné mercredi un haut responsable des Nations unies. «Bien que les actes de violence arbitraire contre les Touaregs et les Arabes aient diminué récemment, il y a toujours un risque de représailles contre les membres de ces communautés», accusés de complicité avec les islamistes, a déclaré le secrétaire général adjoint aux Affaires politiques, Jeffrey Feltman, devant le Conseil de sécurité. «Il semble que de nouveaux types de violations des droits de l'homme soient apparus, y compris des représailles sur la base de l'appartenance ethnique», a-t-il ajouté. Dans un compte rendu au Conseil sur la situation au Mali avant des consultations entre les 15 pays membres, M. Feltman a souligné que «la sécurité reste problématique», notamment à Tombouctou et Gao, et que la situation humanitaire est «extrêmement fragile». Il a rappelé que 470.000 personnes ont fui les combats, dont 290.000 ont été déplacées et 177.000 se sont réfugiées dans les pays voisins. «Quelque 660.000 enfants risquent de souffrir de malnutrition en 2013». Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a proposé de mettre en place au Mali une opération de maintien de la paix qui prendrait partiellement le relais des forces françaises et de la Misma (force panafricaine).